

La Grande Enquête

*Masseurs-kinésithérapeutes libéraux
et salariés de la région Centre - Val de Loire*

Etat des lieux et perspectives

Juillet 2022



Sommaire

• Contexte	04
• Objectifs, méthode et matériel	07
• Résultats	10
• Les praticiens libéraux, salariés et mixtes	12
• <i>Profil et formation</i>	13
• <i>Activité professionnelle</i>	21
• <i>Patientèle</i>	32
• <i>Organisation du travail</i>	42
• <i>Charge de travail</i>	51
• <i>Qualité de vie au travail</i>	64
• <i>Attractivité de la région</i>	74
• <i>Formation continue</i>	84
• <i>Coordination des soins</i>	91
• Les étudiants	100
• <i>Méthode</i>	101
• <i>Qualité de l'enquête</i>	102
• <i>Caractéristiques des répondants</i>	103
• <i>Perspectives</i>	104
• <i>Liens avec la recherche et la formation</i>	106
• <i>Les étudiants et la région</i>	107
• <i>Propositions d'actions des étudiants</i>	108
• Annexes	109



Glossaire

- ✓ **ARS** : Agence **R**égionale de **S**anté
- ✓ **CROMK** : **C**onseil **R**égional de l'**O**rdre des **M**asseurs-**K**inésithérapeutes
- ✓ **DAC** : **D**ispositif d'**A**ppui à la **C**oordination
- ✓ **EUK CVL** : **E**cole **U**niversitaire de **K**inésithérapie **C**entre **V**al-de-**L**oire
- ✓ **ORS** : **O**bservatoire **R**égional de **S**anté
- ✓ **RGPD** : **R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées
- ✓ **URPS MKL CVL** : **U**nion **R**égionale des **P**rofessionnels de **S**anté **M**asseurs-**K**inésithérapeutes **L**ibéraux de la région **C**entre **V**al-de-**L**oire

Le mot de Morgan Colas

Président de l'URPS MKL Centre – Val de Loire

L'Union Régionale des Professionnels de Santé, association créée par la loi en 2010, représente les kinésithérapeutes libéraux du Centre – Val de Loire et contribue, par ses missions, à l'organisation de l'offre de santé régionale. Pour ce faire, il est primordial d'avoir une image précise du terrain à l'instant t.

Une telle démarche n'ayant jamais été entreprise en région Centre-Val de Loire, l'état des lieux de la profession de kinésithérapeute dans notre région que nous avons voulu effectuer revêt par conséquent un caractère inédit.

Le Conseil Régional de Centre-Val de Loire, l'ARS et le Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, rassemblés autour de l'URPS, ont permis de rendre possible cette analyse de l'offre de soins de kinésithérapie. Les conditions de travail de praticiens sur le territoire présentant la densité professionnelle la plus faible de France nous préoccupent tous.

Car parler de la kinésithérapie au sein de la région, c'est par effet miroir parler du dynamisme de sa population. Population qui est active dans la prévention contre la sédentarité, qui fait confiance à son système de santé pour être (ré)intégrée socialement et pouvoir reprendre le travail rapidement après un accident de la vie. C'est également parler de l'allègement du temps médical raréfié et des progrès impressionnants dans le domaine de la santé. Toutes celles et ceux qui bénéficient de ces derniers ont besoin des soins de supports indispensables que le kinésithérapeute prodigue. Sans cela, leur vie pourrait vite devenir un enfer.

L'enquête a reçu plus de 800 réponses. Au nom de toute l'équipe de l'URPS, je remercie chaleureusement tous les kinésithérapeutes qui y ont contribué, ainsi que les acteurs de la santé pour leur mobilisation précieuse.

L'analyse des réponses a permis de mettre en exergue les difficultés rencontrées au quotidien par les kinésithérapeutes et leurs patients : renoncement aux soins pour les uns, surcharge de travail pour les autres, le tout dans un contexte de très faible densité démographique et d'une insatisfaction croissante vis-à-vis de la rémunération des professionnels.

Pour aller au-delà de cette vision, la dernière étape de cette démarche prendra la forme d'une session de travail collaboratif d'une journée réunissant à la fois des professionnels de la région Centre-Val de Loire et des partenaires institutionnels. De ce temps fort de co-construction émergeront des pistes de réflexions et des solutions futures aux problématiques actuelles.

Le développement de l'attractivité du territoire devra nécessairement être porté conjointement avec les pouvoirs politiques régionaux. Promouvoir et soutenir l'innovation afin de faire de la région Centre - Val de Loire un territoire reconnu dans ce domaine est un des leviers d'attractivité à favoriser.

Conscient des enjeux et des défis à relever, je remercie une nouvelle fois l'ensemble de nos partenaires qui nous ont permis de rendre possible cette analyse poussée de l'offre des soins de kinésithérapie, et je les invite à s'appuyer sur le travail effectué afin d'agir concrètement pour le quotidien des kinésithérapeutes et de la population de la région Centre – Val de Loire.

Remerciements :

Nous tenons à remercier l'ensemble des professionnels ayant accepté de participer à cette enquête.

Contexte

Contexte

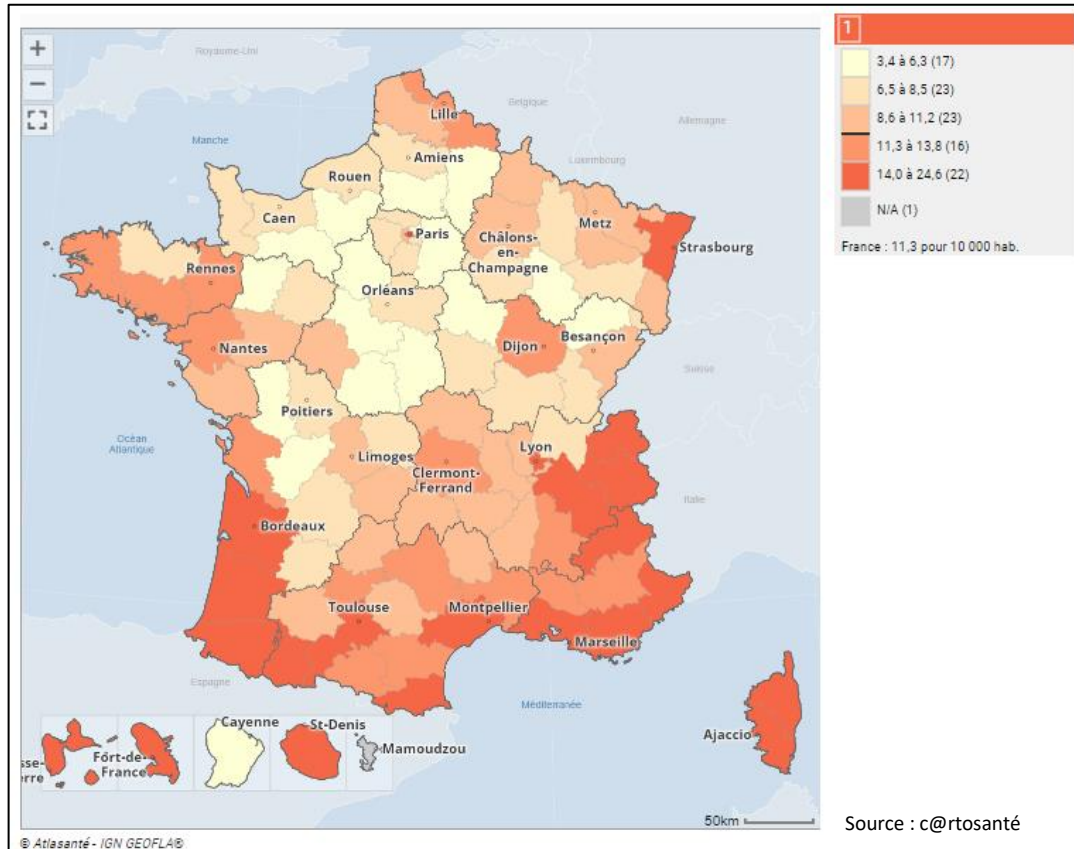
Face au constat d'une relative méconnaissance des conditions d'exercice, des pratiques professionnelles et des aspirations des masseurs-kinésithérapeutes libéraux et salariés, l'URPS, le Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, l'ARS et le Conseil Régional Centre – Val de Loire ont souhaité réaliser un état des lieux permettant de mieux connaître les conditions d'exercice des professionnels de santé, mais également de prendre en compte l'impact des nouvelles organisations (communautés professionnelles territoriales de santé, équipes de soins primaires, plateformes territoriales d'appui) sur les pratiques professionnelles et les besoins de formation.

Une enquête a été mise en place auprès de l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes exerçant une activité libérale, salariée ou mixte sur le territoire régional, ainsi qu'auprès de l'ensemble des étudiants en M1 et M2 de l'EUK CVL. Les professionnels de santé et les étudiants ont eu accès à un questionnaire en ligne, accessible entre le 30 mai et le 3 juillet 2022. Ce document présente les résultats descriptifs de cette enquête.

Une version synthétique des résultats est également disponible.

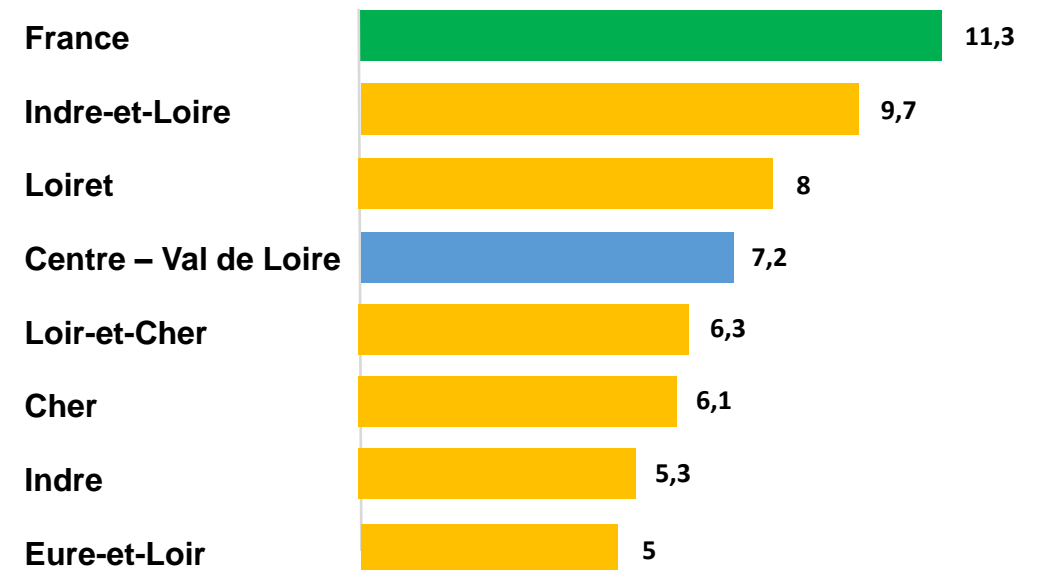
Éléments de cadrage

Densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 pour 10 000 habitants par département



Des inégalités existent à l'échelle infra-régionale : les plus fortes densités se situent dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret. Au contraire, les 4 autres départements possèdent une densité inférieure à la moyenne régionale et très inférieure à la moyenne nationale. L'Eure-et-Loir et l'Indre ont une densité plus de 2 fois plus faible que la moyenne nationale.

Densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 pour 10 000 habitants en Centre – Val de Loire par département



Au 31/12/2021, la région Centre – Val de Loire compte 1 858 masseurs-kinésithérapeutes libéraux en exercice (source c@rtosanté). La densité s'élève à 7,2 kinés libéraux pour 10 000 habitants, soit une densité nettement inférieure à celle relevée au niveau national (11,3). Le Centre – Val de Loire se situe, avec la Normandie, au dernier rang des régions de l'Hexagone (hors Guyane).

Source : c@rtosanté

Objectifs,
méthode
et matériel

Objectifs

Plusieurs **objectifs** ont été définis par le Comité de pilotage de l'URPS MKL Centre – Val de Loire :

- Mieux connaître les **pratiques professionnelles** des masseurs-kinésithérapeutes libéraux et salariés en région Centre – Val de Loire
- Connaître le **ressenti** des professionnels et les éventuelles **difficultés** auxquelles ils sont confrontés par rapport à :
 - Leur **patientèle**
 - Leur **organisation**
 - Leur **charge de travail**
 - Leur **qualité de vie au travail**
 - L'**attractivité** de la région
 - La **formation et la sensibilisation**
 - La **coordination des soins et l'interprofessionnalité**
- Mesurer d'éventuelles **spécificités départementales**



Méthode

Une sensibilisation a été réalisée par l'URPS MKL CVL et le CROMK par le biais d'un courrier d'information décrivant les objectifs et les enjeux de l'enquête et par les réseaux sociaux de l'URPS MKL CVL.

Le champ de l'enquête s'étend à l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes exerçant une activité libérale en région Centre – Val de Loire et âgés de moins de 75 ans.

Il s'agit d'une enquête par questionnaire en ligne auto-administré, dont le lien a été envoyé par mail par les CDOMK aux kinésithérapeutes inscrits au tableau de l'Ordre.

L'enquête a fait l'objet de relances hebdomadaires par le biais du CROMK et des réseaux sociaux de l'URPS MKL CVL.

Matériel

Le questionnaire en ligne auto-administré est composé des thématiques suivantes :

- **Caractéristiques du professionnel** (âge, sexe, ancienneté d'exercice, lieu d'exercice, ...)
- **Mode d'exercice** (libéral exclusif, salarié, activité salariée parallèle)
- **Organisation professionnelle** (exercice isolé ou collectif, présence d'un secrétariat...)
- **Charge de travail** (temps de travail, ...)
- **Qualité de vie au travail** (satisfaction)
- **Patientèle** (prise en charge, absentéisme, tiers-payant...)
- **Attractivité de la région** (besoins en kinésithérapeutes, refus de soins, délais d'attente et prise en charge des patients...)
- **Formation et sensibilisation** (fréquence des formations, offre de formation continue...)
- **Coordination des soins et interprofessionnalité** (regroupements de professionnels, relations avec les autres professionnels de santé...)

Le questionnaire comprend **90 questions pour les kinésithérapeutes libéraux et 57 pour les kinésithérapeutes salariés**. Il est disponible dans son intégralité en annexe de ce document.

Le temps de remplissage du questionnaire a été estimé à moins de 30 minutes.

Résultats

Qualité de l'enquête

Représentativité

Les critères de représentativité retenus sont les suivants :

- Département d'exercice
- Sexe
- Tranche d'âge

Répartition des répondants dans l'échantillon final et en région
Centre – Val de Loire

Département	18	28	36	37	41	45	Total
Répondants	75	86	54	242	86	228	771
%	9,73%	11,15%	7,00%	31,39%	11,15%	29,57%	100,00%
Région	183	216	116	590	208	545	1858
%	9,85%	11,63%	6,24%	31,75%	11,19%	29,33%	100,00%

Sources : enquête et c@rtosanté

Répartition par sexe parmi les répondants et en
région Centre – Val de Loire (%)

	Répondants	Région
Femme	55,64%	49,30%
Homme	44,36%	50,70%

Sources : enquête et c@rtosanté

Répartition selon la tranche d'âge parmi les répondants et en
région Centre – Val de Loire (%)

	Répondants	Région
Moins de 40 ans	56,16%	48,90%
Entre 40 et 49 ans	18,68%	20,60%
Entre 50 et 59 ans	15,69%	18,50%
60 ans et plus	9,47%	12,00%
Total	100,00%	100,00%

Sources : enquête et c@rtosanté

Pour ces trois critères, l'échantillon final obtenu peut être considéré comme représentatif, voire **très représentatif** en ce qui concerne le département d'exercice.

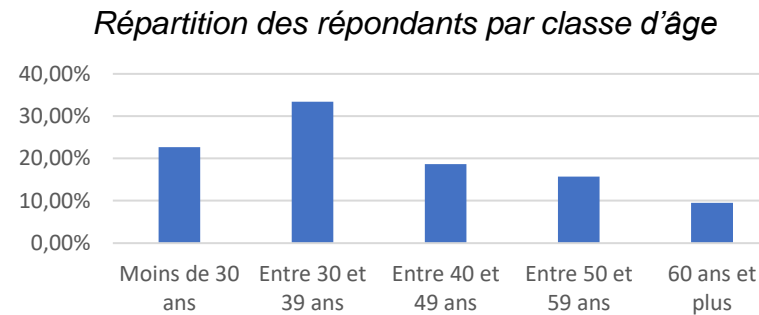
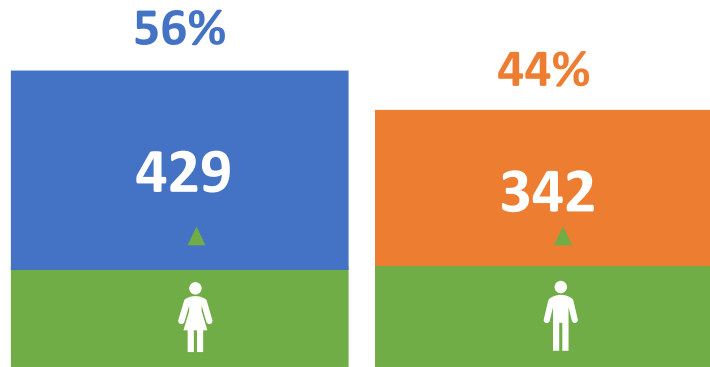
Réponses

Le taux de réponse final est de 41,5%, avec 771 répondants parmi les masseurs-kinésithérapeutes libéraux, salariés et mixtes.

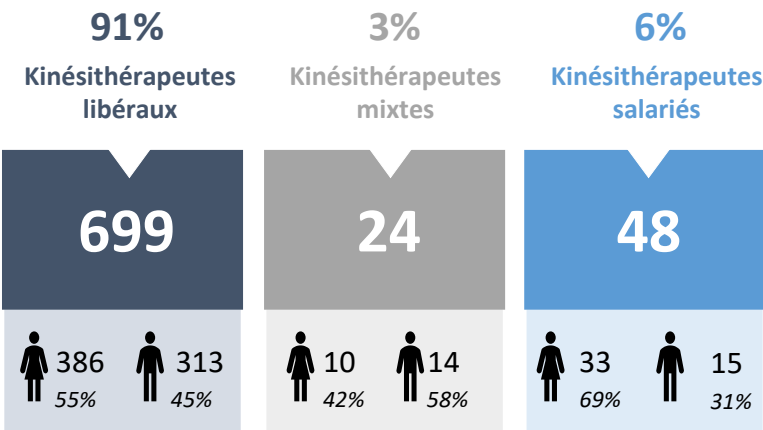
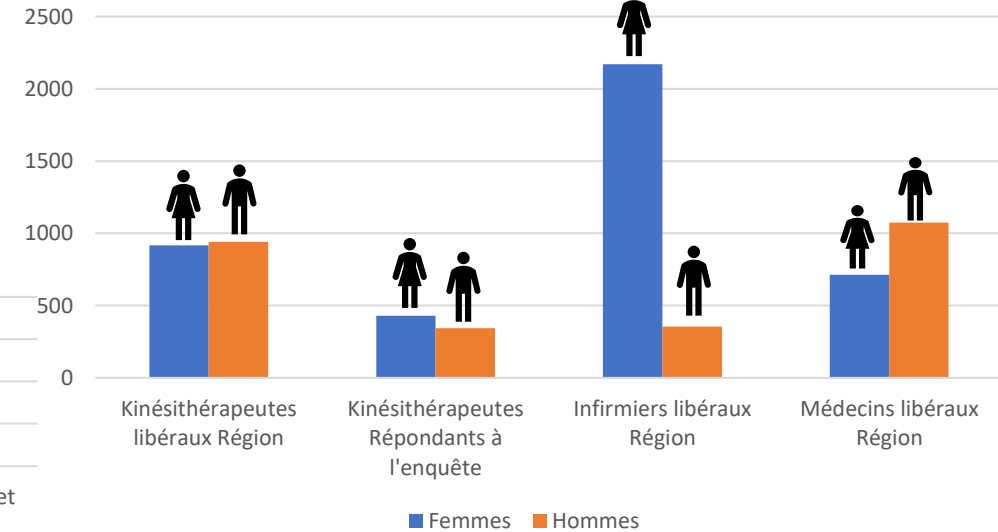
Dans le cadre cette analyse, nous avons conservé tous les questionnaires complétés à plus de 65%, ce qui représente a minima 58 réponses sur les 90 questions posées.

Les praticiens
libéraux,
salariés
et mixtes

Caractéristiques des répondants (1/2)



Répartition Femmes / Hommes dans les professions de santé



En synthèse

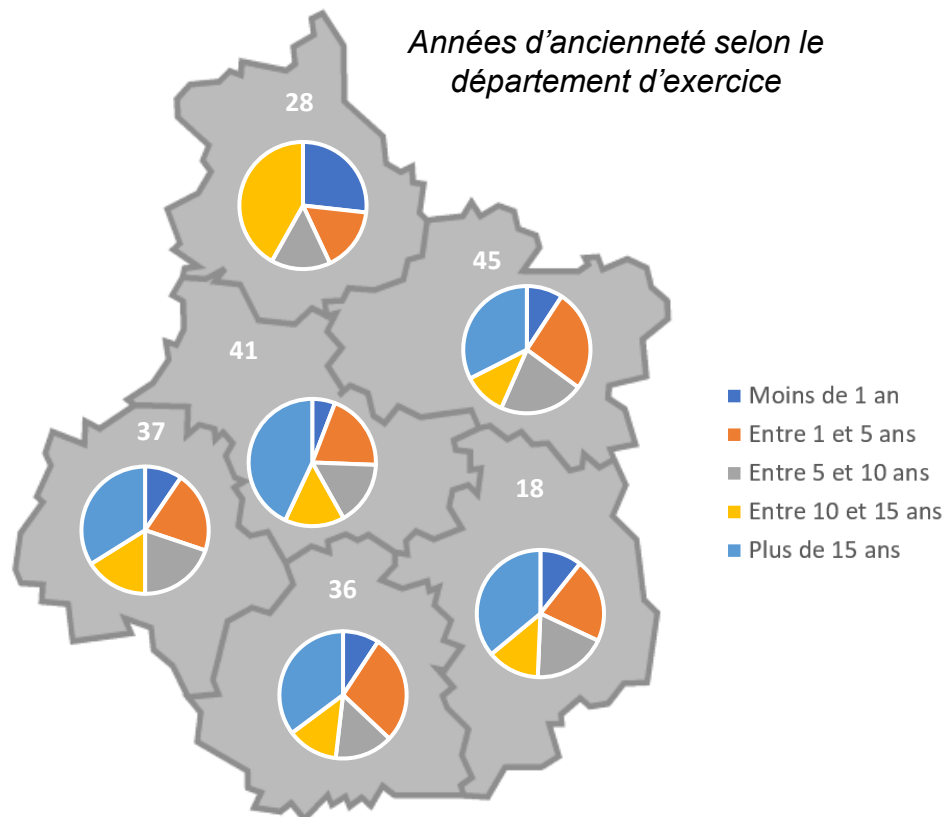
- Une participation à l'enquête plus élevée chez les femmes (56%) que chez les hommes (44%).
- Un taux de féminisation de la profession légèrement inférieur au niveau régional (49,3% en 2019*) par rapport au niveau national (50,6% en 2020**).
- Une surreprésentation des femmes praticiennes parmi les salariés (69% vs. 31% d'hommes) au niveau régional alignée avec les chiffres nationaux (68,6% de femmes parmi les salariés en 2020**).
- Plus de kinésithérapeutes mixtes chez les hommes (58%) que chez les femmes (42%).
- Une population de praticiens âgée de moins de 50 ans pour 75% d'entre eux.
- La classe d'âge la plus représentée est celle des 30-39 ans (33,5% de l'échantillon), tandis que les 60 ans et plus sont les moins nombreux (9,5% de l'échantillon).

* C@rtosanté

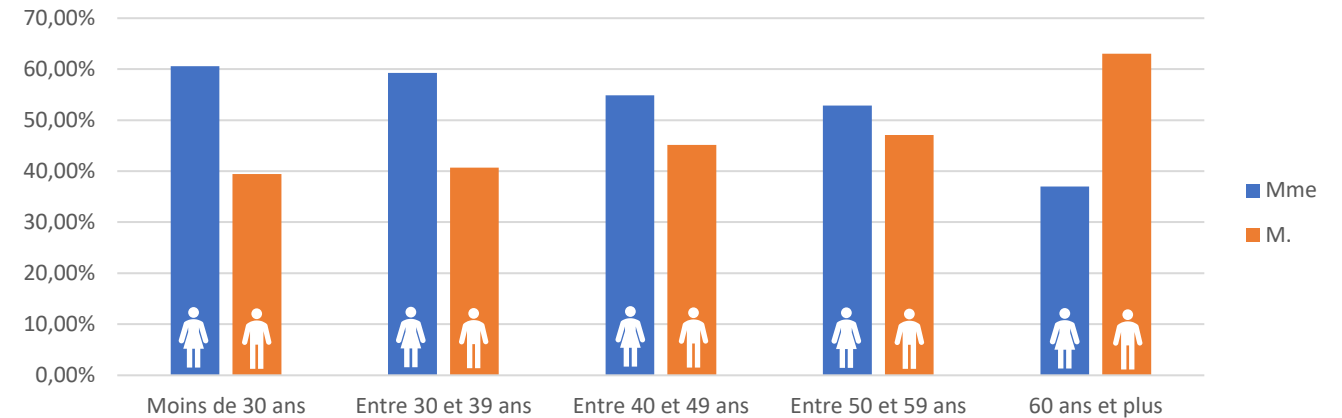
** Rapport démographique de l'Ordre des MK 2020

Caractéristiques des répondants (2/2)

Depuis combien d'années êtes-vous installé(e) en région Centre-Val de Loire ?	Nombre de répondants	% des répondants
Moins de 1 an	62	8%
Entre 1 et 5 ans	180	23%
Entre 5 et 10 ans	147	19%
Entre 10 et 15 ans	107	14%
Plus de 15 ans	275	36%
Total général	771	100%



Classes d'âges des répondants en fonction de la civilité

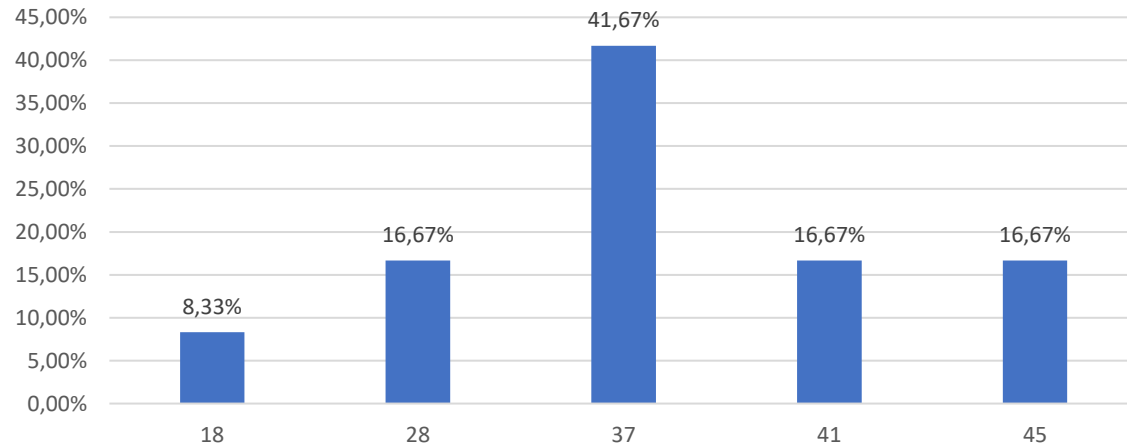


En synthèse

- La moitié des praticiens sont installés dans la région depuis plus de 10 ans.
- Un tiers des répondants sont installés dans la région depuis moins de 5 ans.
- Les praticiens installés depuis plus de 15 ans sont surreprésentés dans les départements de l'Eure-et-Loir (28) et du Loir-et-Cher (41).
- Dans l'Eure-et-Loir il n'y a pas de répondant installé depuis moins de 1 an.
- Une surreprésentation des femmes praticiennes entre 25 et 39 ans. La féminisation de la profession est amorcée.
- Une surreprésentation des hommes dans la tranche d'âge 60 ans et plus.

Praticiens en situation de handicap (1/2)

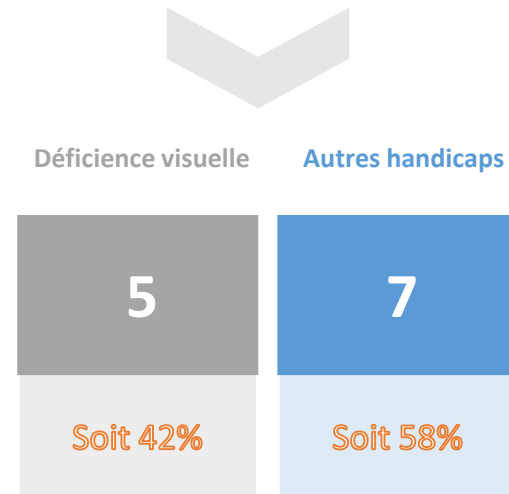
Répartition des personnes en situation de handicap en fonction du département d'exercice



	18	28	36	37	41	45
Déficience visuelle	1	1	0	2	1	0
Autres handicaps	0	1	0	3	1	2
Total	1	2	0	5	2	2

12

Répondants en situation de handicap



2%

Des répondants sont en situation de handicap

	Moins de 30 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	Plus de 60 ans
Déficience visuelle	1	1	2	0	1
Autres handicaps	2	2	3	0	0
Total	3	3	5	0	1

Praticiens en situation de handicap (2/2)

« Avoir une **personne de référence** »

17%

Des répondants en situation de handicap ont déjà rencontré des difficultés

« J'ai rencontré des difficultés avec certains confrères. »
 « J'ai rencontré des difficultés avec les instances en rapport avec ma pratique (CPAM, Ordre...). »
 « J'ai rencontré des difficultés avec des instances en rapport avec ma situation (MDPH...). »

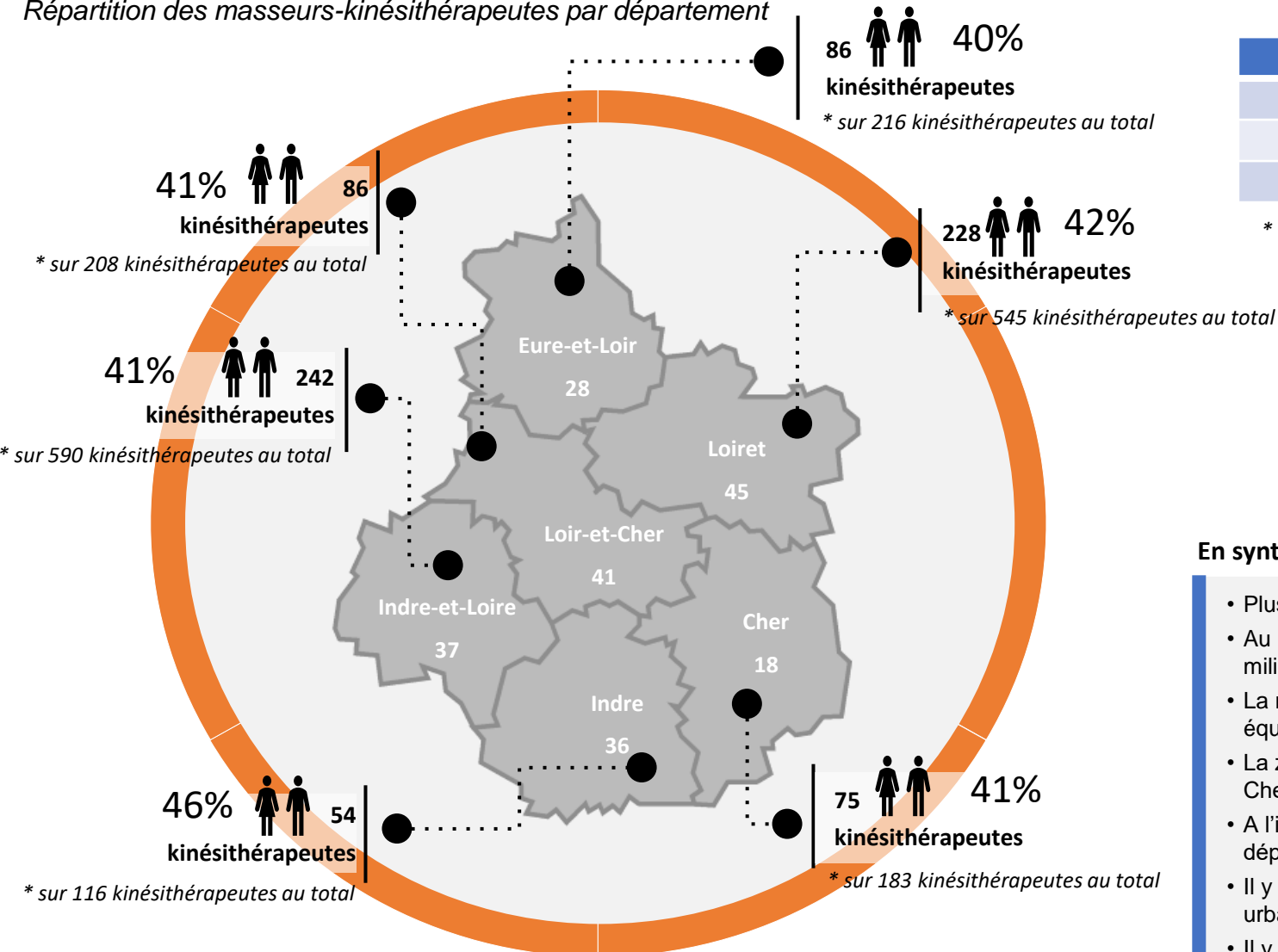
« **Je n'ai pas fait reconnaître** mon handicap auditif par choix »

58% des praticiens en situation de handicap pensent que leur quotidien ne peut pas être amélioré

« Mon handicap est apparu au cours de ma carrière et **je ne sais pas comment le déclarer** »

Lieu d'exercice

Répartition des masseurs-kinésithérapeutes par département

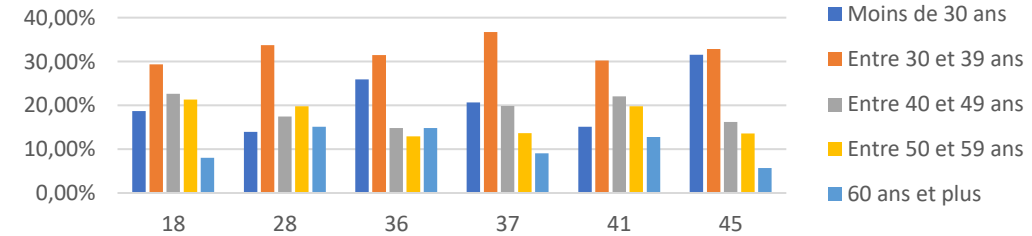


Zone d'exercice par département*

	18	28	36	37	41	45	Région
Urbaine	36%	22%	19%	50%	21%	41%	37%
Périurbaine	19%	28%	23%	26%	23%	29%	26%
Rurale	44%	51%	58%	24%	56%	30%	37%

* En couleur : écarts significatifs par rapport au niveau régional

Tranches d'âges selon le département d'exercice



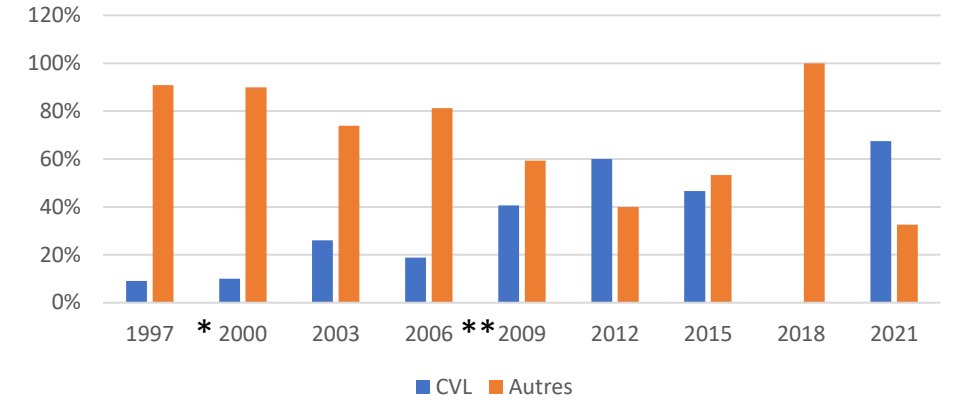
En synthèse

- Plus de 60% des praticiens sont installés en Indre-et-Loire et dans le Loiret.
- Au niveau régional, les kinésithérapeutes sont installés de façon équivalente en milieu urbain et rural.
- La répartition urbain (37%) / périurbain (26%) / rural (37%) est relativement équilibrée au niveau régional.
- La zone d'exercice rurale est beaucoup plus fréquente pour les départements du Cher (44%), de l'Eure-et-Loir (51%), de l'Indre (58%) et du Loir-et-Cher (56%).
- A l'inverse, la zone d'exercice urbaine est beaucoup plus fréquente pour les départements de l'Indre-et-Loire (50%) et du Loiret (41%).
- Il y a moins de praticiens âgés de 50 ans et plus dans les départements les plus urbains (Indre-et-Loire et Loiret).
- Il y a plus de praticiens âgés de moins de 39 ans dans les départements les plus urbains (Indre-et-Loire et Loiret).

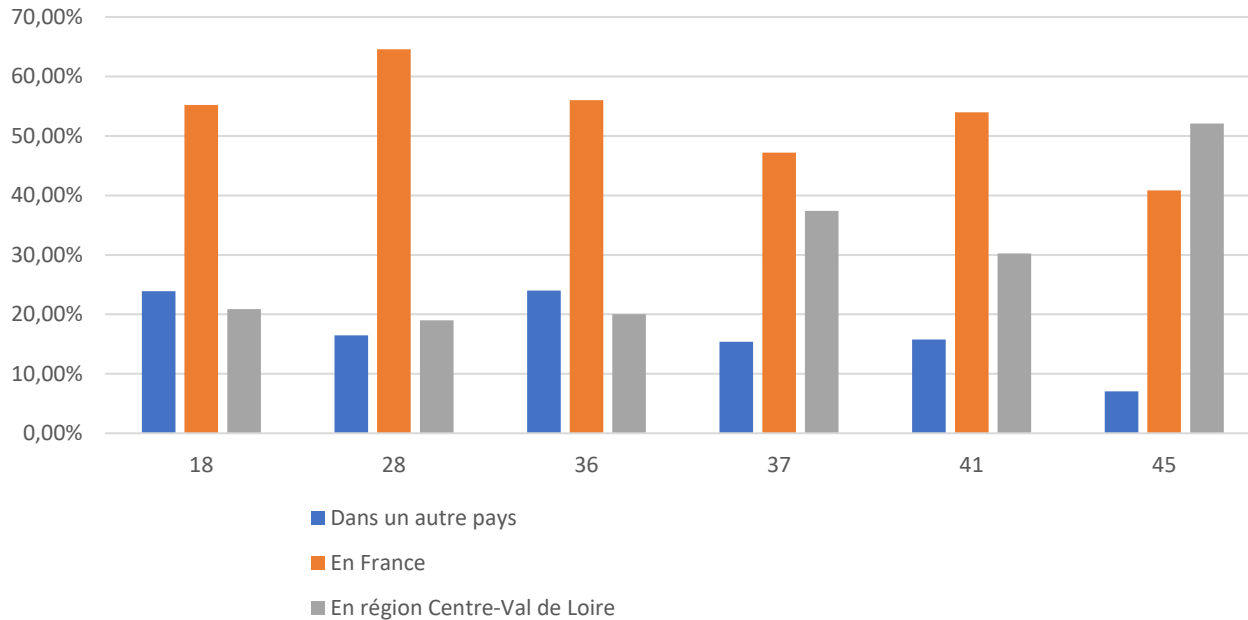
Lieu d'exercice et lieu de formation



Evolution dans le temps du nombre de praticiens installés dans la région ayant obtenu leur diplôme à l'EUK CVL



Lieu de l'institut de formation en fonction du département du lieu d'exercice



* Avant 2000, la sélection se faisait par concours puis par 1^{ère} année universitaire : médecine, biologie, STAPS

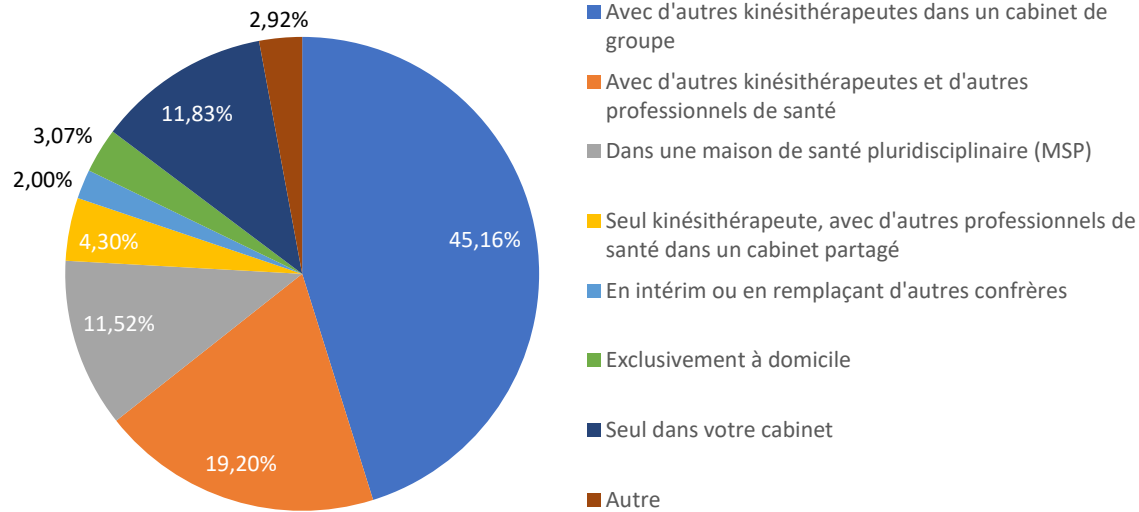
** Le nombre de places a augmenté à partir de 2009 (de 30 à 60), puis tous les ans jusqu'à 100 en 2022.

En synthèse

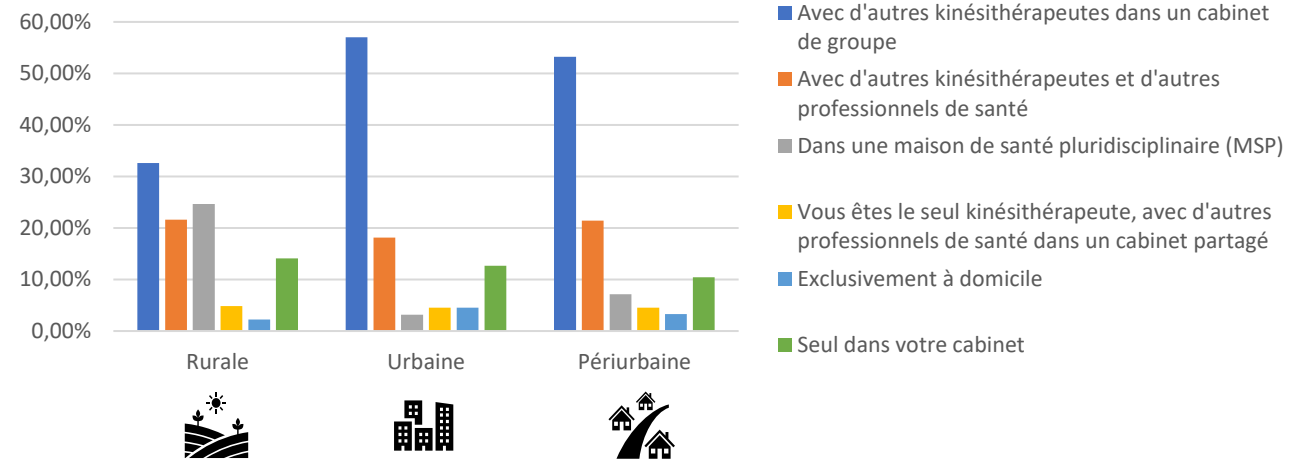
- Le département d'obtention du baccalauréat est un déterminant plus fort du lieu d'installation que le lieu de formation.
- On observe qu'en 2000 et en 2009, il y a une augmentation du nombre de praticiens installés dans la région ayant obtenu leur diplôme à l'IFMK d'Orléans.

Mode d'exercice

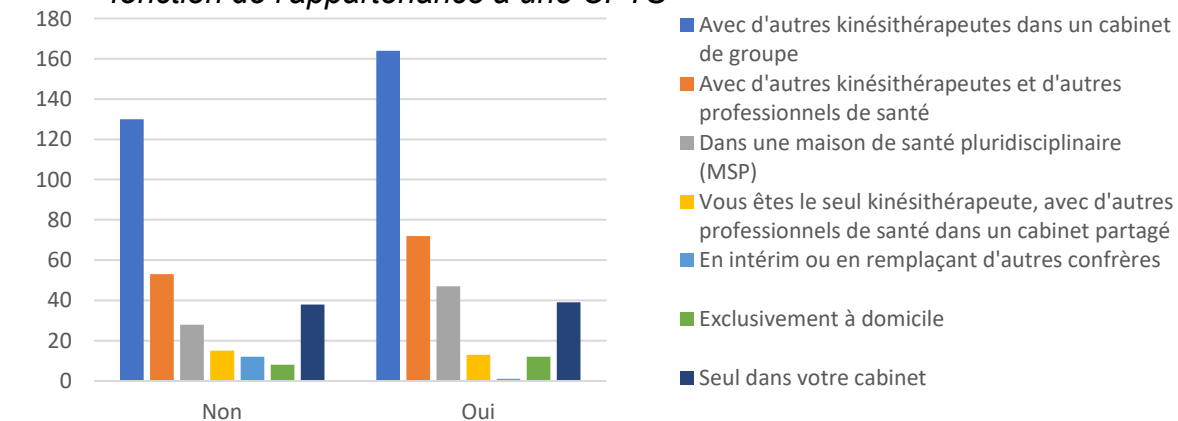
Répartition du mode d'exercice



Répartition du mode d'exercice en fonction de la zone d'exercice (rurale, urbaine, périurbaine)



Répartition du mode d'exercice en fonction de l'appartenance à une CPTS

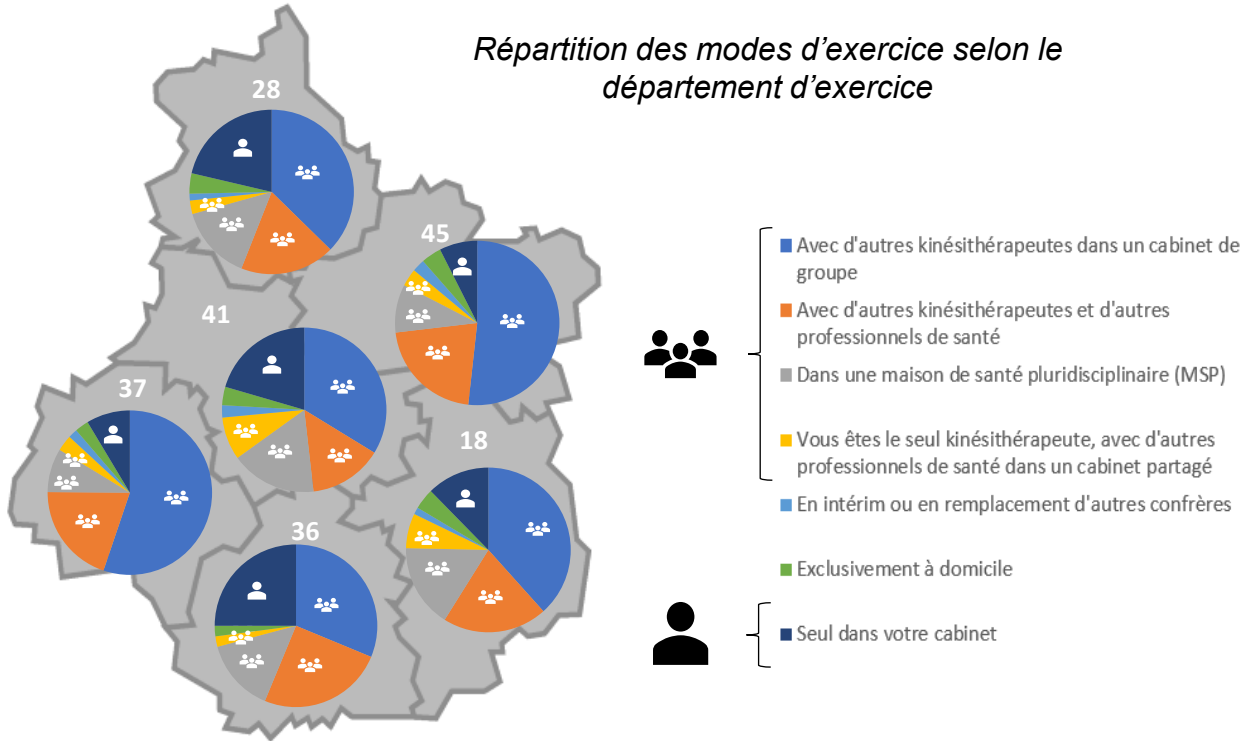


En synthèse

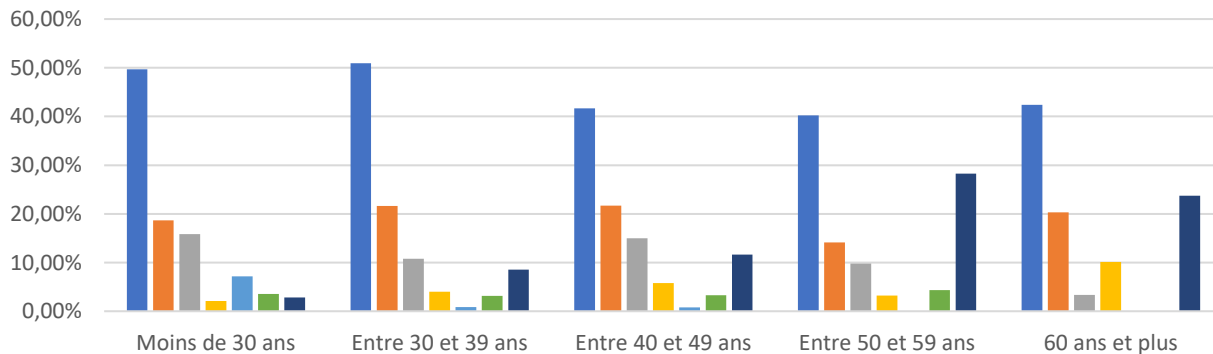
- Près de la moitié des kinésithérapeutes sont installés dans un cabinet de groupe.
- Près de 85% des kinésithérapeutes pratiquent leur profession en groupe (cabinet de groupe, en MSP ou avec d'autres professionnels de santé).
- Seuls 3% des praticiens exercent exclusivement à domicile.
- Moins de 12% exercent seuls dans leur cabinet.
- Les cabinets de groupe sont beaucoup plus présents en zones urbaines et périurbaines.
- Les MSP sont beaucoup plus présentes en zones rurales.
- Les praticiens exercent moins uniquement à domicile dans les zones rurales que dans les zones urbaines et périurbaines.

Répartition des modes d'exercice en fonction du département d'exercice et de la tranche d'âge

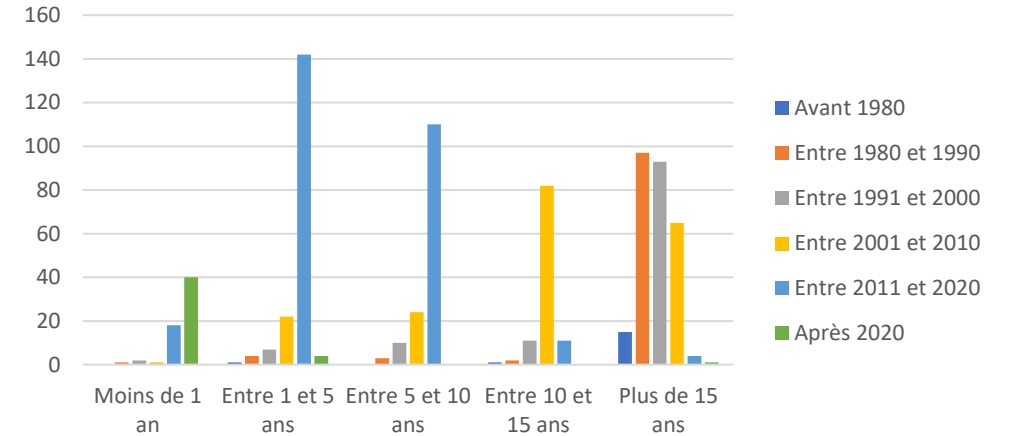
Répartition des modes d'exercice selon le département d'exercice



Répartition des modes d'exercice selon la tranche d'âge



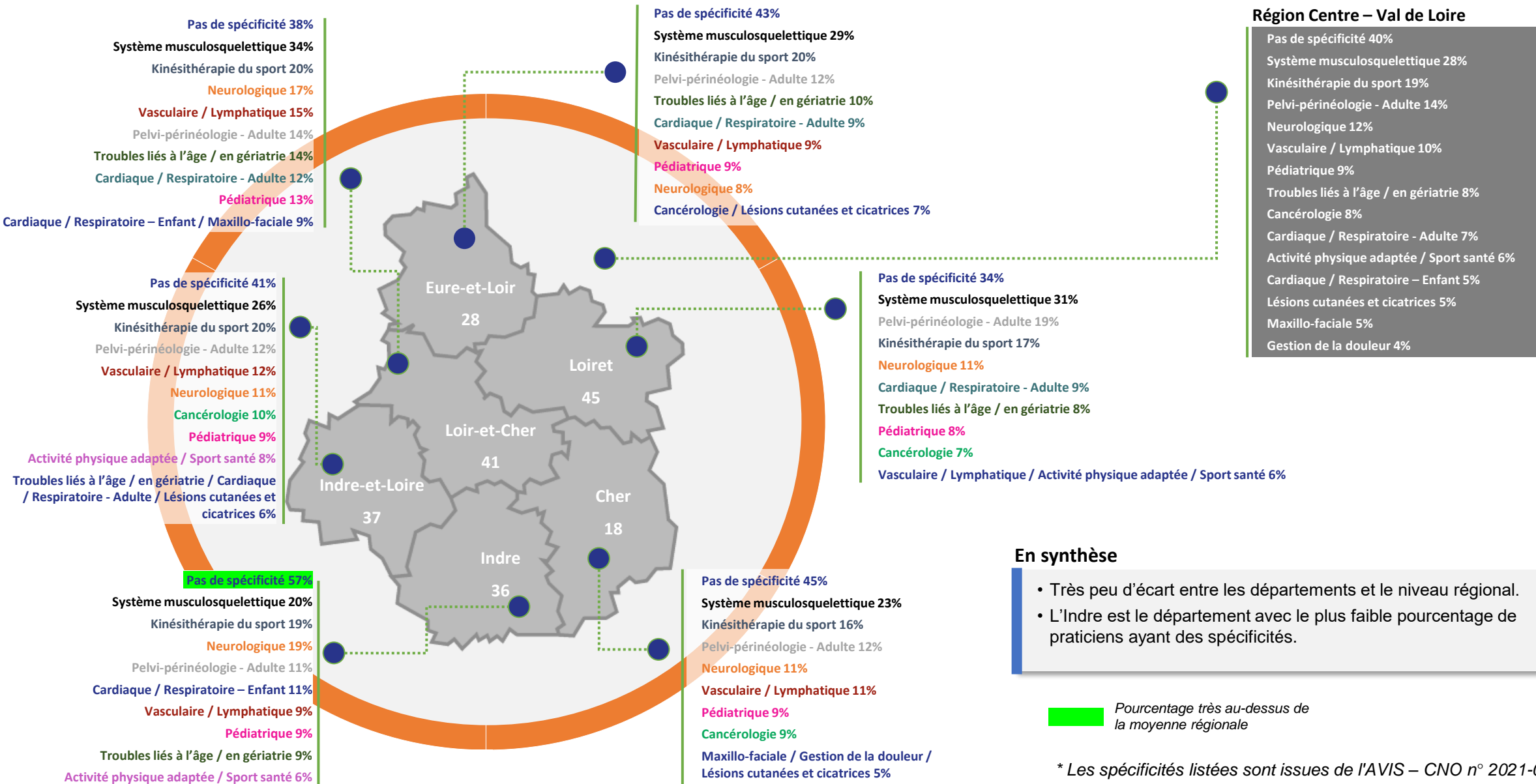
Année de diplôme en fonction de l'ancienneté



En synthèse

- Plus de la moitié des kinésithérapeutes qui exercent dans les départements urbains (37, 45) sont dans des cabinets de groupe.
- On observe que les kinésithérapeutes de moins de 40 ans exercent plus en cabinets de groupe.
- On observe que les praticiens du 37 et du 45 exercent plus en cabinets de groupe que ceux des quatre autres départements.
- Les kinésithérapeutes de moins de 30 ans sont plus enclins à exercer en intérim ou en remplacement d'autres confrères.
- On observe que les kinésithérapeutes de 50 ans et plus exercent plus seul dans leur cabinet que ceux des autres tranches d'âges.
- On observe que les praticiens du 28, du 36 et du 41 exercent plus seuls que ceux des trois autres départements.
- Les trois départements qui recensent le plus de praticiens exerçant seuls dans leur cabinet sont ceux avec la densité la plus faible (28, 36 et 41).
- Les kinésithérapeutes installés depuis au moins 1 an ont été diplômés majoritairement entre 2011 et 2020. Ils ont donc attendu au moins 2 ans avant de s'installer.

Top 10 des spécificités d'exercices * par département



* Les spécificités listées sont issues de l'AVIS – CNO n° 2021-02

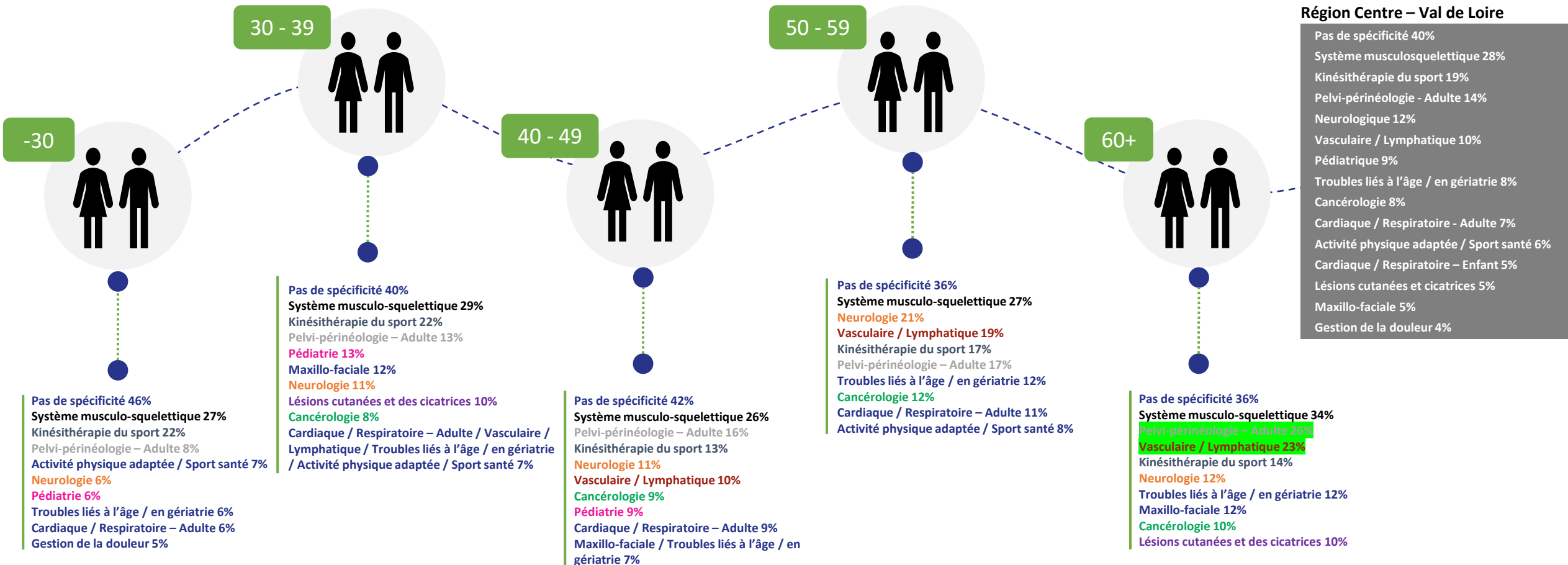
Spécificités d'exercices par département

Zoom

Spécificité prise en charge	Centre – Val de Loire	Cher (18)	Eure-et-Loir (28)	Indre (36)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)	Loiret (45)
Pas de spécificité	40%	▲ 45%	▲ 43%	▲ 57%	▲ 41%	▼ 38%	▼ 34%
Système musculo-squelettique	28%	▼ 23%	▲ 29%	▼ 20%	▼ 26%	▲ 34%	▲ 31%
Neurologique	12%	▼ 11%	▼ 8%	▲ 19%	▼ 11%	▲ 17%	▼ 11%
Pédiatrique	9%	■ 9%	■ 9%	■ 9%	■ 9%	▲ 13%	▼ 8%
Cardiaque / Respiratoire – Enfant	5%	▼ 0%	■ 5%	▲ 11%	▼ 4%	▲ 9%	■ 5%
Cardiaque / Respiratoire – Adulte	7%	▼ 4%	▲ 9%	▼ 2%	▼ 6%	▲ 12%	▲ 9%
Vasculaire / Lymphatique	10%	▲ 11%	▼ 9%	▼ 9%	▲ 12%	▲ 15%	▼ 6%
Cancérologie	8%	▲ 9%	▼ 7%	▼ 4%	▲ 10%	▼ 6%	▼ 7%
Soins palliatifs et accompagnement	1%	▼ 0%	■ 1%	▼ 0%	▲ 2%	▲ 3%	■ 1%
Troubles liés à l'âge / en gériatrie	8%	▼ 3%	▲ 10%	▲ 9%	▼ 6%	▲ 14%	■ 8%
Santé mentale	1%	▼ 0%	▼ 0%	▲ 2%	■ 1%	■ 1%	▼ 0%
Éducation à la santé / Prévention / Ergonomie	4%	■ 4%	▲ 5%	■ 4%	▼ 3%	▼ 3%	▲ 5%
Troubles de l'équilibre / vestibulaire	4%	▼ 3%	▲ 6%	■ 4%	▼ 3%	▲ 6%	▼ 2%
Pelvi-périnéologie – Enfant	1%	▼ 0%	■ 1%	▲ 2%	■ 1%	■ 1%	▲ 2%
Pelvi-périnéologie – Adulte	14%	▼ 12%	▼ 12%	▼ 11%	▼ 12%	■ 14%	▲ 19%
Maxillo-faciale	5%	■ 5%	▲ 6%	▼ 0%	▼ 4%	▲ 9%	■ 5%
Gestion de la douleur	4%	▲ 5%	▼ 1%	▼ 2%	▲ 5%	▼ 3%	▲ 5%
Kinésithérapie du sport	19%	▼ 16%	▲ 20%	■ 19%	▲ 20%	▲ 20%	▼ 17%
Lésions cutanées et des cicatrices	5%	■ 5%	▲ 7%	▼ 2%	▲ 6%	■ 5%	▼ 3%
Activité physique adaptée / Sport santé	6%	▼ 4%	▼ 5%	■ 6%	▲ 8%	▲ 7%	■ 6%

- ▲ Supérieur au pourcentage régional
- Egal au pourcentage régional
- ▼ Inférieur au pourcentage régional

Top 10 des spécificités d'exercices par tranche d'âge

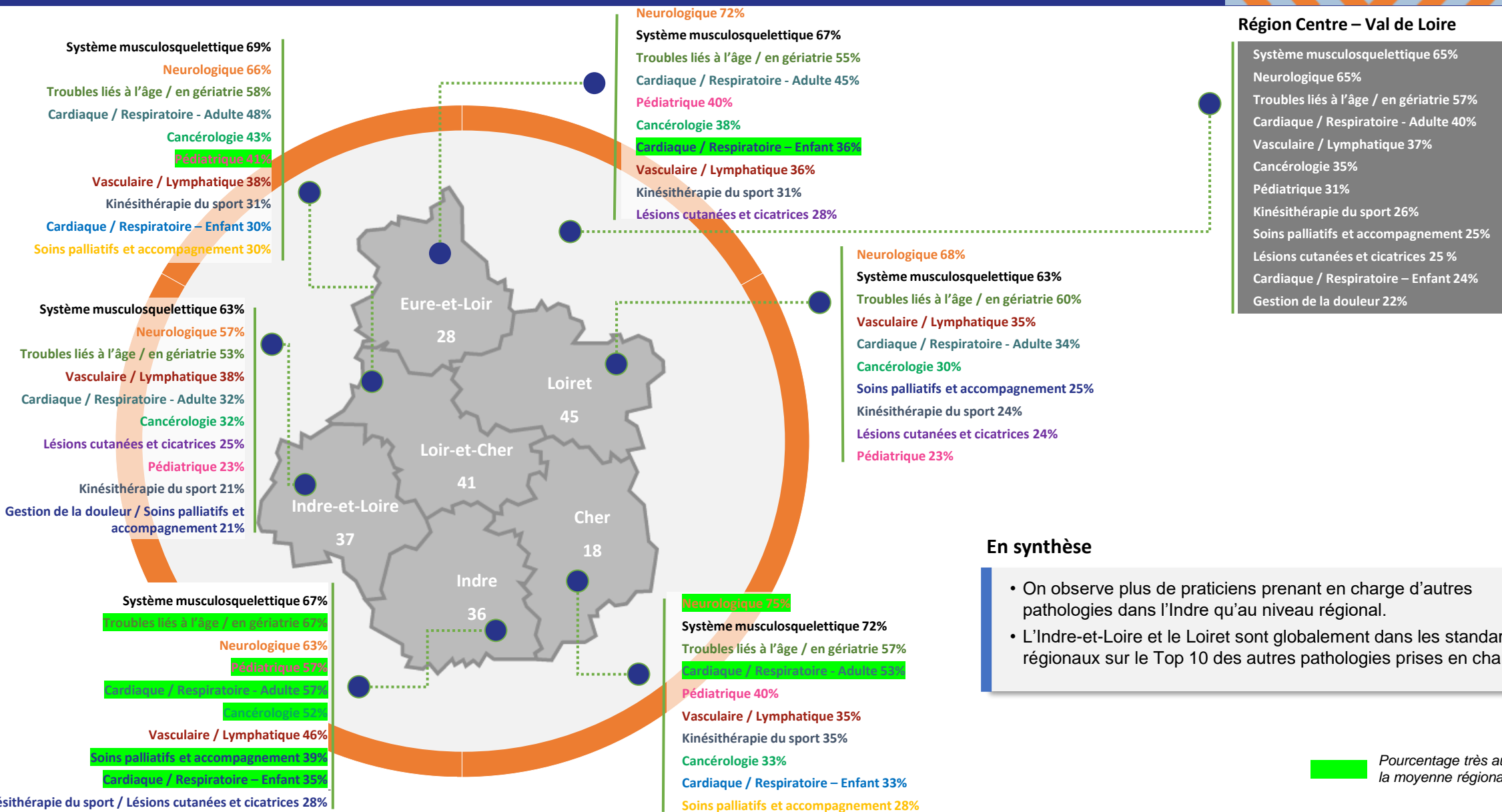


Pourcentage très au-dessus de la moyenne régionale

En synthèse


- Très peu d'écart entre les tranches d'âges et le niveau régional.
- La tranche d'âge 60 ans et plus est surreprésentée au niveau de la prise en charge des spécificités pelvi-périnéologie adulte et vasculaire / lymphatique.

Top 10 des pathologies d'exercices hors spécificités par département



En synthèse

- On observe plus de praticiens prenant en charge d'autres pathologies dans l'Indre qu'au niveau régional.
- L'Indre-et-Loire et le Loiret sont globalement dans les standards régionaux sur le Top 10 des autres pathologies prises en charge.

 Pourcentage très au-dessus de la moyenne régionale

Pathologies d'exercices par département hors spécificités

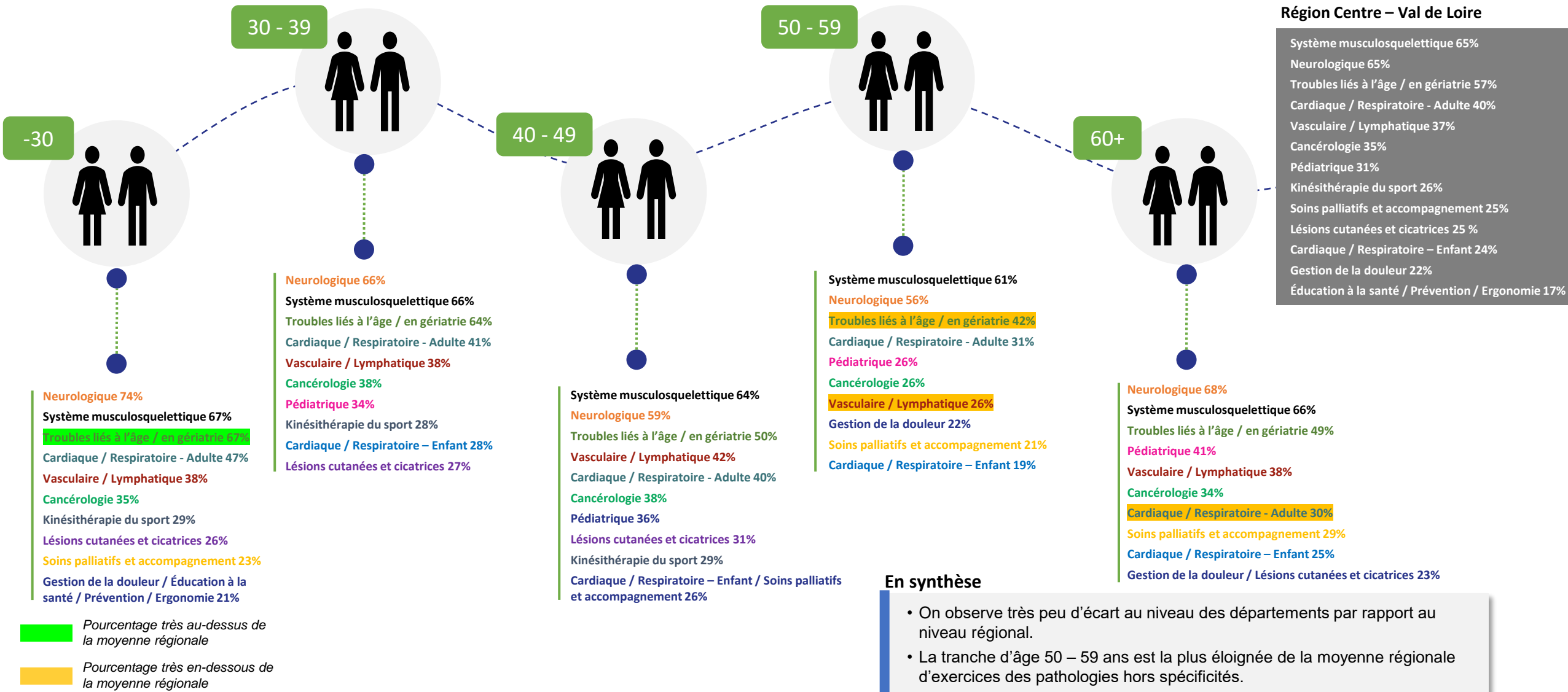
Zoom

Activité professionnelle

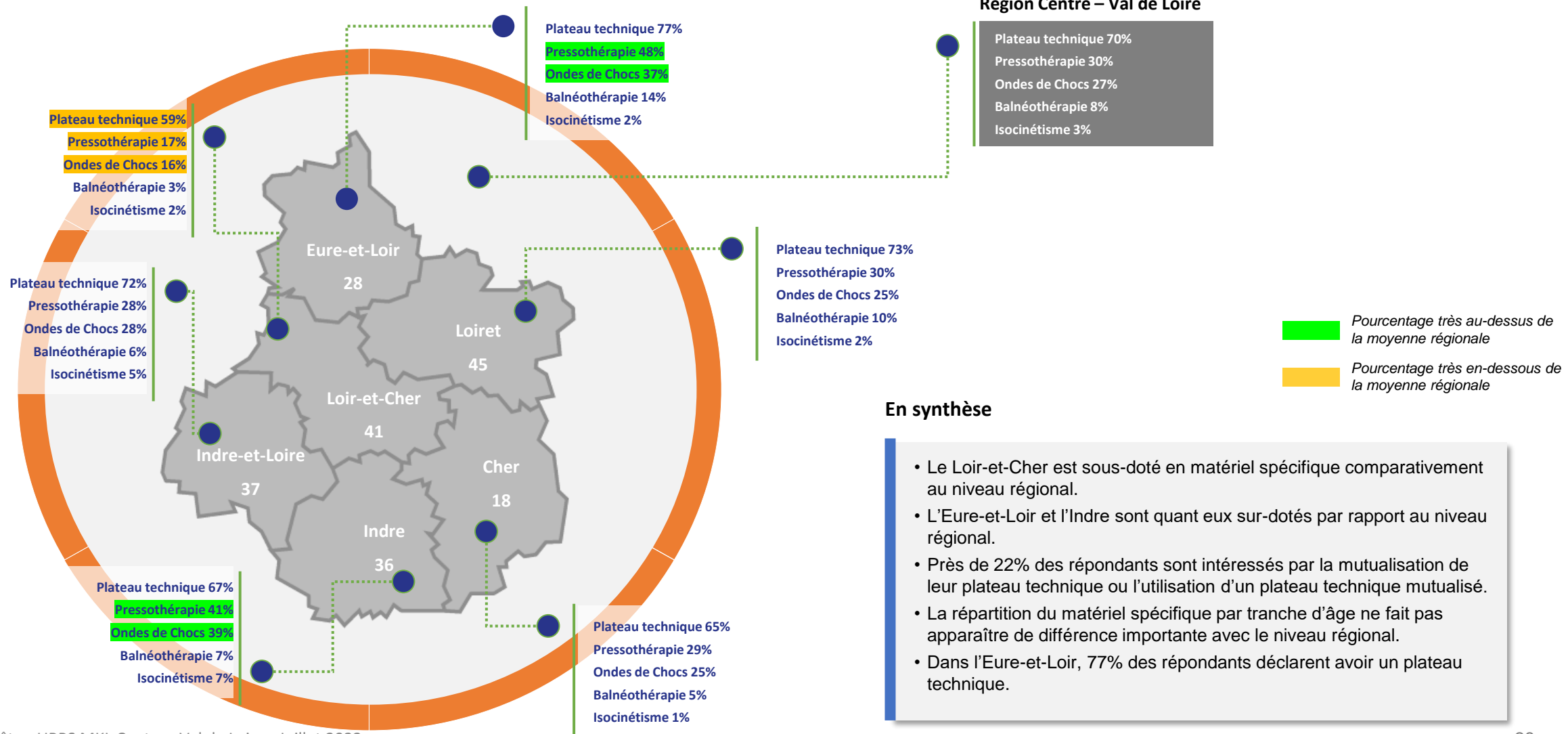
Autre pathologie prise en charge	Centre – Val de Loire	Cher (18)	Eure-et-Loir (28)	Indre (36)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)	Loiret (45)
Je ne prends pas en charge d'autres pathologies	11%	▼ 9%	▼ 8%	▲ 15%	▲ 12%	▲ 13%	■ 11%
Système musculo-squelettique	65%	▲ 72%	▲ 67%	▲ 67%	▼ 63%	▲ 69%	▼ 63%
Neurologique	65%	▲ 75%	▲ 72%	▼ 63%	▼ 57%	▲ 66%	▲ 68%
Troubles liés à l'âge / en gériatrie	57%	■ 57%	▼ 55%	▲ 67%	▼ 53%	▲ 58%	▲ 60%
Cardiaque / respiratoire – Adulte	40%	▲ 53%	▲ 45%	▲ 57%	▼ 32%	▲ 48%	▼ 34%
Vasculaire / Lymphatique	37%	▼ 35%	▼ 36%	▲ 46%	▲ 38%	▲ 38%	▼ 35%
Cancérologie	35%	▼ 33%	▲ 38%	▲ 52%	▼ 32%	▲ 43%	▼ 30%
Pédiatrique	31%	▲ 40%	▲ 40%	▲ 57%	▼ 23%	▲ 41%	▼ 23%
Kinésithérapie du sport	26%	▲ 35%	▲ 31%	▲ 28%	▼ 21%	▲ 31%	▼ 24%
Soins palliatifs et accompagnement	25%	▲ 28%	▼ 22%	▲ 39%	▼ 21%	▲ 30%	■ 25%
Lésions cutanées et des cicatrices	25%	▼ 21%	▲ 28%	▲ 28%	■ 25%	▼ 24%	▼ 24%
Cardiaque / respiratoire – Enfant	24%	▲ 33%	▲ 36%	▲ 35%	▼ 16%	▲ 30%	▼ 19%
Gestion de la douleur	22%	▲ 23%	▲ 27%	▼ 15%	▼ 21%	▲ 26%	▼ 20%
Troubles de l'équilibre / vestibulaire	19%	▲ 25%	▼ 16%	▼ 17%	▲ 20%	▲ 26%	▼ 16%
Éducation à la santé / Prévention / Ergonomie	17%	▲ 25%	■ 17%	▲ 19%	▲ 19%	▼ 14%	▼ 14%
Activité physique adaptée / Sport santé	16%	▲ 17%	■ 16%	▼ 13%	▲ 17%	▲ 17%	▼ 14%
Pelvi-périnéologie – Adulte	9%	▼ 5%	▲ 17%	▲ 15%	▲ 10%	▼ 3%	■ 9%
Maxillo-faciale	7%	▲ 12%	▲ 9%	▲ 11%	■ 7%	▼ 6%	▼ 4%
Santé mentale	5%	■ 5%	▲ 7%	▼ 4%	▼ 3%	■ 5%	▲ 6%
Pelvi-périnéologie – Enfant	1%	■ 1%	■ 1%	▼ 0%	■ 1%	■ 1%	▼ 0%

- ▲ Supérieur au pourcentage régional
- Egal au pourcentage régional
- ▼ Inférieur au pourcentage régional

Top 10 des pathologies d'exercices hors spécificités par tranche d'âge



Matériel spécifique par département



Soins à domicile

39,5 %

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente **moins de 10%** de leur activité

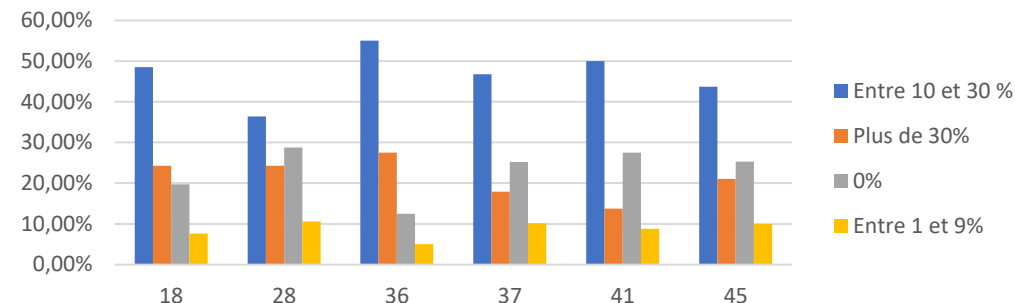
42 %

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente **entre 10 et 30%** de leur activité

18,5 %

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente **plus de 30%** de leur activité

Soins à domicile en fonction du département du lieu d'exercice



22 %

Des répondants **ne pratiquent pas du tout** de soins à domicile

40%

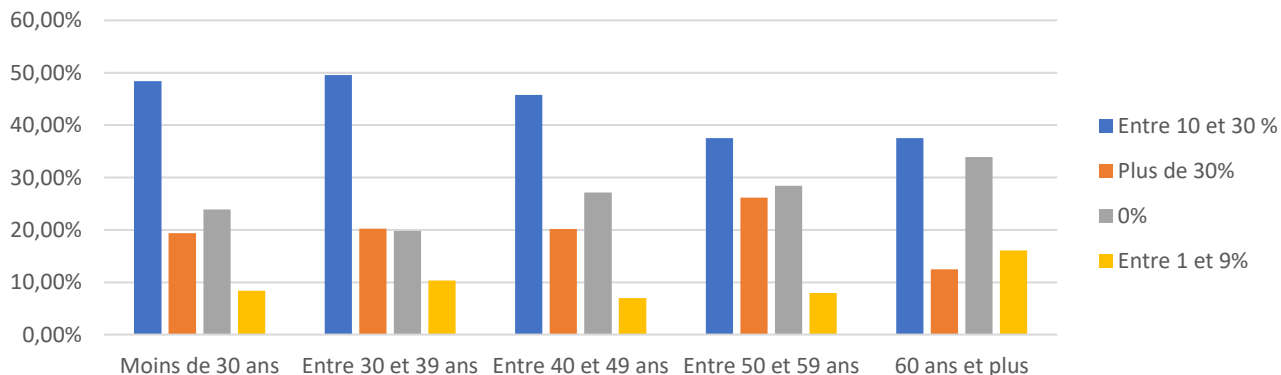
Des répondants qui font des **soins à domicile font partie d'une CPTS**

19%

*C'est la part de soins à domicile dans l'activité totale des kinésithérapeutes ayant répondu à l'enquête **

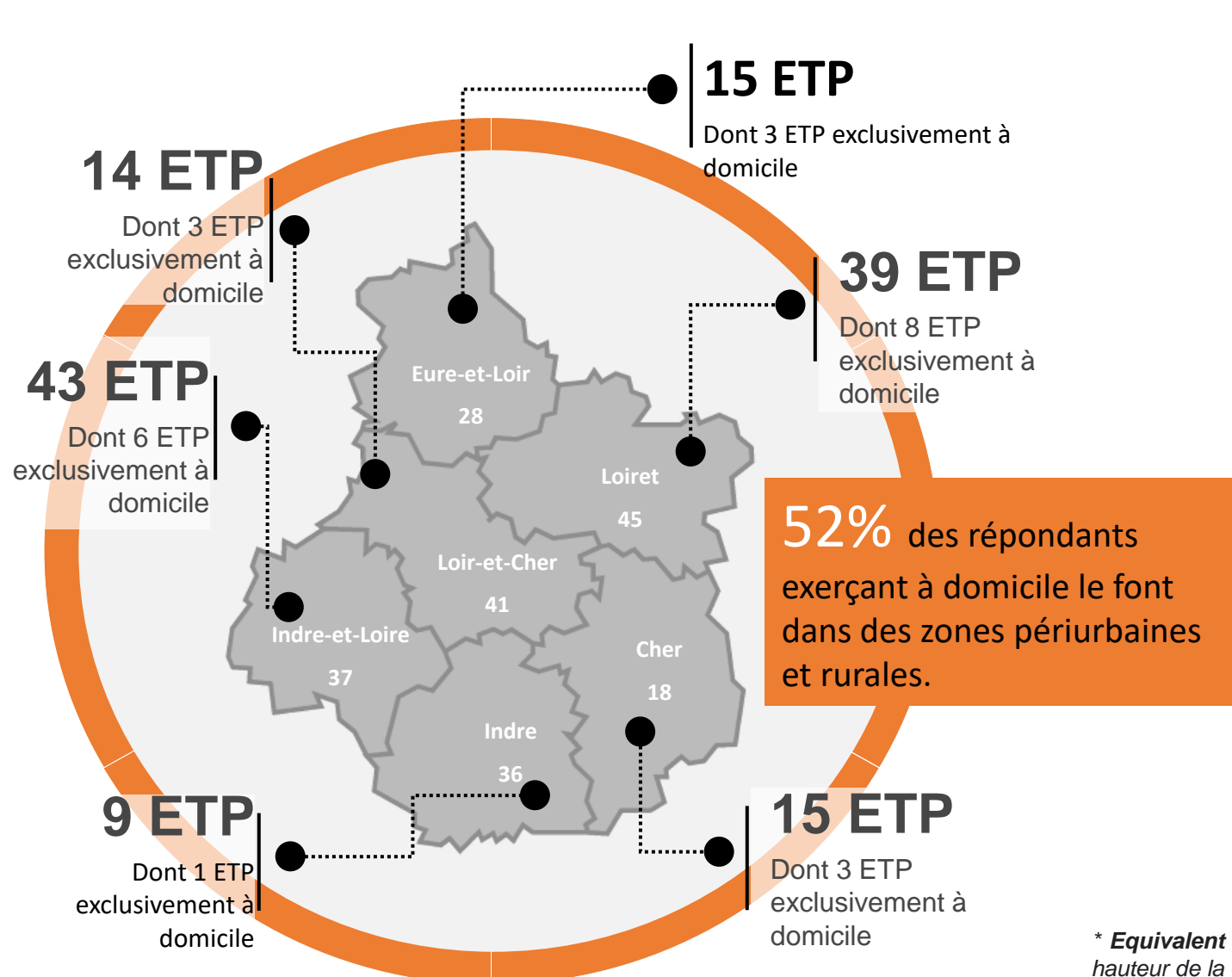
* Part calculée avec l'ensemble des réponses allant de 0 à 100%

Soins à domicile en fonction de la tranche d'âge



En synthèse

- On observe que les praticiens de 50 ans et plus exercent moins à domicile que les praticiens de moins de 50 ans.
- Les femmes exercent sensiblement plus à domicile (54,8% des répondants) que les hommes (45,2%).
- 81,5% des répondants estiment que la part de soins à domicile représente moins de 30% de leur activité.
- Seuls 24 répondants sur 771 exercent exclusivement à domicile, soit environ 3% des répondants sur la région Centre - Val de Loire.



135 ETP* à domicile sur la région Centre – Val de Loire



18	0,50 ETP / 10 000 h.	6,1 kinés / 10 000 h.
28	0,35 ETP / 10 000 h.	5,0 kinés / 10 000 h.
36	0,42 ETP / 10 000 h.	5,3 kinés / 10 000 h.
37	0,70 ETP / 10 000 h.	9,7 kinés / 10 000 h.
41	0,43 ETP / 10 000 h.	6,3 kinés / 10 000 h.
45	0,57 ETP / 10 000 h.	8,0 kinés / 10 000 h.

En synthèse

- Près de 61% des ETP à domicile exercent en Indre-et-Loire ou dans le Loiret.
- Les départements 18, 28, 36 et 41 sont très nettement sous-dotés en ETP à domicile.
- Une région globalement sous-dotée en ETP à domicile, avec au maximum 0,7 ETP pour 10 000 habitants en Indre-et-Loire.

* **Equivalent Temps Plein (ETP)** : activité exercée sur la base d'un **temps plein** soit à hauteur de la durée totale. Ainsi, 2 masseurs-kinésithérapeutes ayant une durée de travail à domicile de 50% de leur temps de travail total correspondent à **1 ETP à domicile**.

Activités non conventionnées



41%

Des répondants ont au moins une activité non conventionnée

Activités non conventionnées « Autre » les plus fréquentes :

- Massage
- Thérapie manuelle
- Hypnose
- Pilates
- Aquagym
- Relaxation
- Biokinergie
- Shiatsu

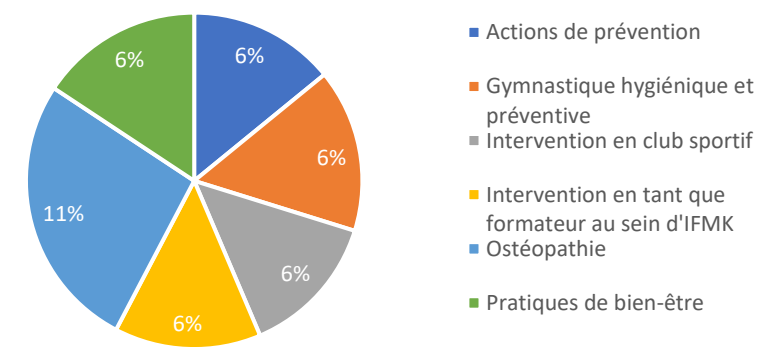
65%

Des participants exerçant des activités non conventionnées de bien-être pratiquent des massages

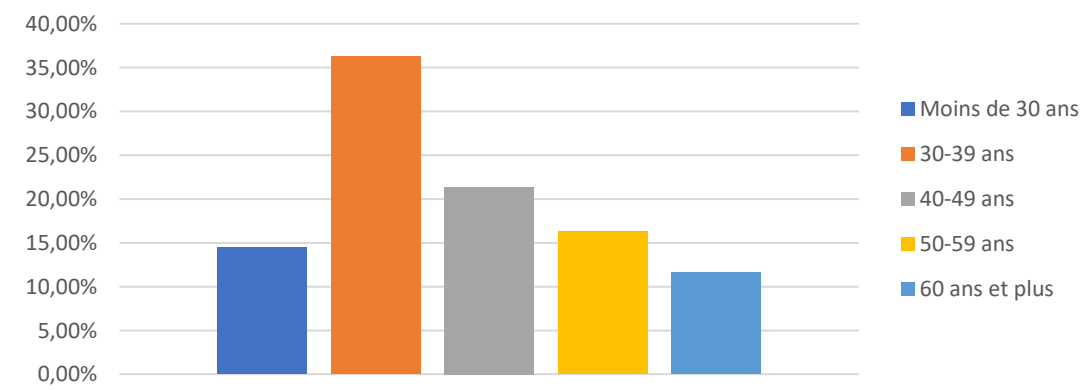
Part des masseurs-kinésithérapeutes ayant au moins une activité non conventionnée par département (316 répondants dans la région)

	18	28	36	37	41	45
Activité non conventionnée	31%	34%	46%	40%	37%	49%

Activités non-conventionnées au niveau régional



Répartition des kinés ayant au moins une activité non conventionnée par tranche d'âge



En synthèse

- L'Eure-et-Loir est le département avec le moins de masseurs-kinésithérapeutes ayant au moins une activité non conventionnée.
- L'Indre, le Loir-et-Cher et le Loiret sont les trois départements avec proportionnellement le plus de praticiens ayant au moins une activité non conventionnée.
- L'Ostéopathie est l'activité non conventionnée la plus fréquente.
- On observe que les praticiens dans la tranche d'âge 30 - 39 ans pratiquent plus d'activités non conventionnées que ceux des autres tranches d'âges.

Distance parcourue par les patients pour une séance



85%

Des répondants estiment que leurs patients font moins de 10 km pour une séance

	18	28	36	37	41	45
Moins de 5 km	33	39	19	129	39	105
Entre 5 et 10 km	29	30	19	82	32	78
Plus de 10 km	12	9	10	16	15	24
Plus de 30 km	0	0	1	2	0	0
Total	74	78	49	229	86	207

Moins de 10 km	83,78%	88,46%	77,55%	92,14%	82,56%	88,41%
Plus de 10 km	16,22%	11,54%	22,45%	7,86%	17,44%	11,59%

En synthèse

- On observe que la part des patients devant faire plus de 10 km pour une séance est plus élevée dans les départements du 18, du 36 et du 41.
- L'Indre est le seul département de la région dans lequel la part des patients devant faire moins de 5 km pour une séance est égale à celle des patients devant faire entre 5 et 10 km.
- La part des patients devant faire plus de 30 km pour une séance est proche de 0.

Patients réguliers et/ou chroniques

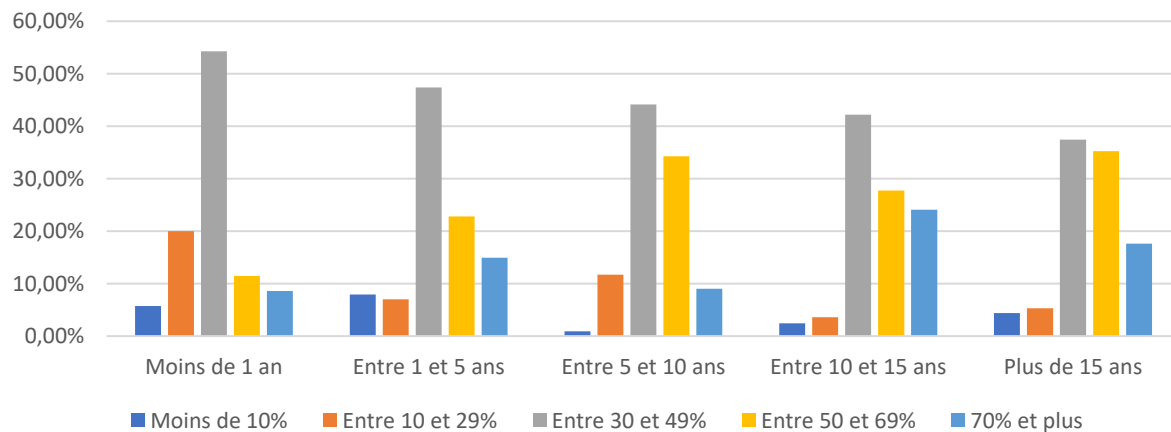


40%*

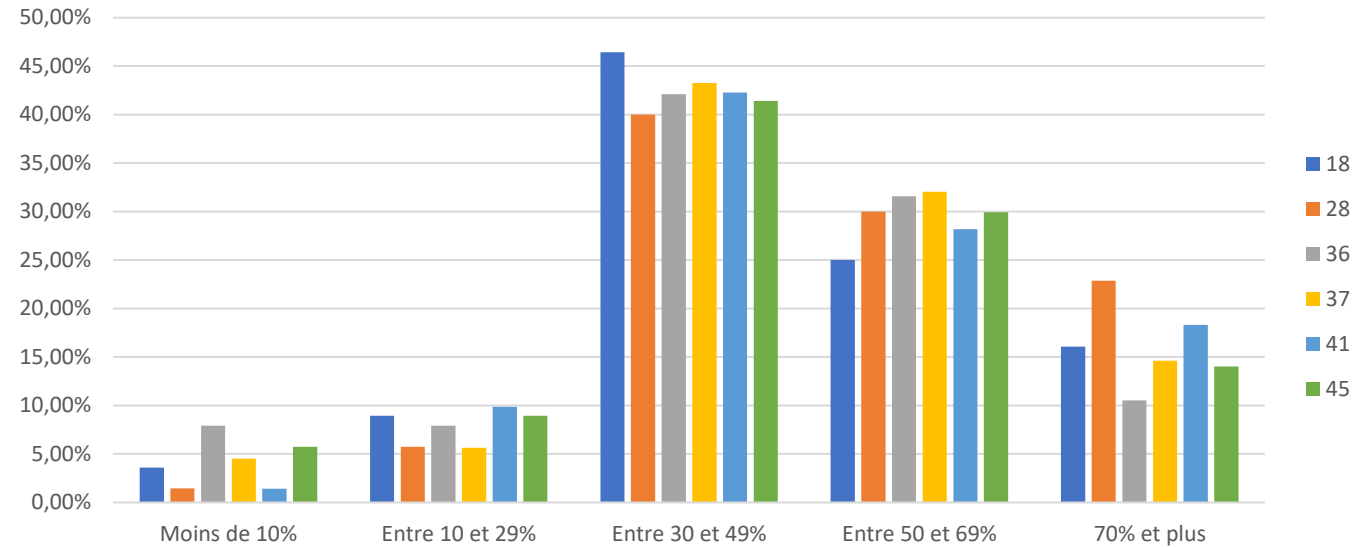
de patients réguliers et/ou chroniques pour les praticiens qui ont répondu à l'enquête

* Ce calcul se base sur les kinésithérapeutes libéraux et mixtes, soit 724 répondants

Part de patients réguliers et/ou chroniques en fonction de l'ancienneté d'installation des masseurs-kinésithérapeutes répondants



Part de patients réguliers et/ou chroniques en fonction du département des masseurs-kinésithérapeutes répondants

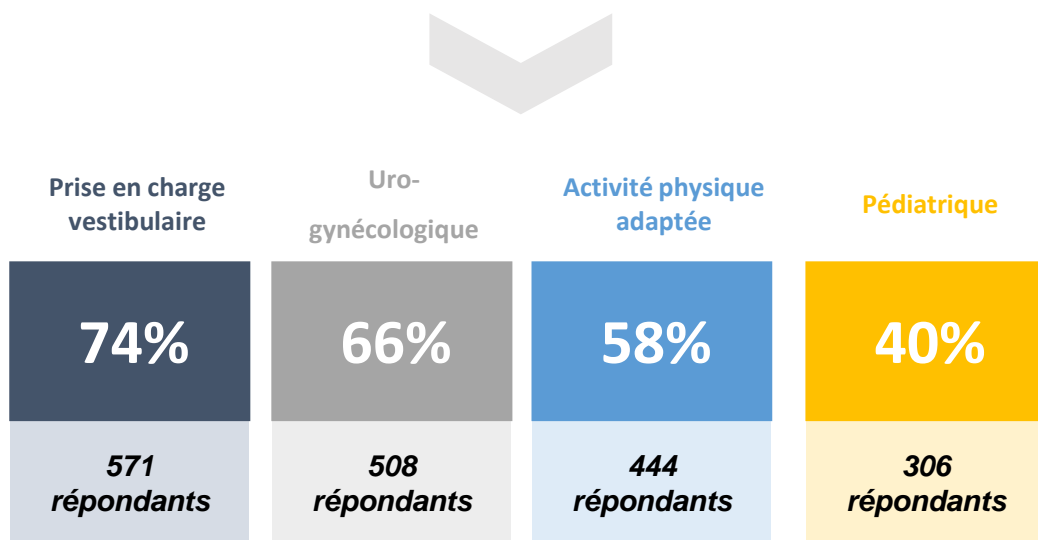


En synthèse

- La part des patients réguliers et/ou chroniques augmente avec l'ancienneté des kinésithérapeutes.
- Les kinésithérapeutes ayant au moins 5 ans d'ancienneté ont une part de patients réguliers et/ou chroniques de plus de 41%, jusqu'à plus de 52% pour les praticiens ayant plus de 15 ans d'ancienneté.
- L'Indre est le département ayant la part de patients réguliers et/ou chroniques la plus faible comparativement aux autres départements.

4* pathologies rarement prises en charge en région Centre – Val de Loire

* Sur la base des praticiens ayant répondu Jamais, Non concerné car non pris en charge ou Une fois par mois ou moins

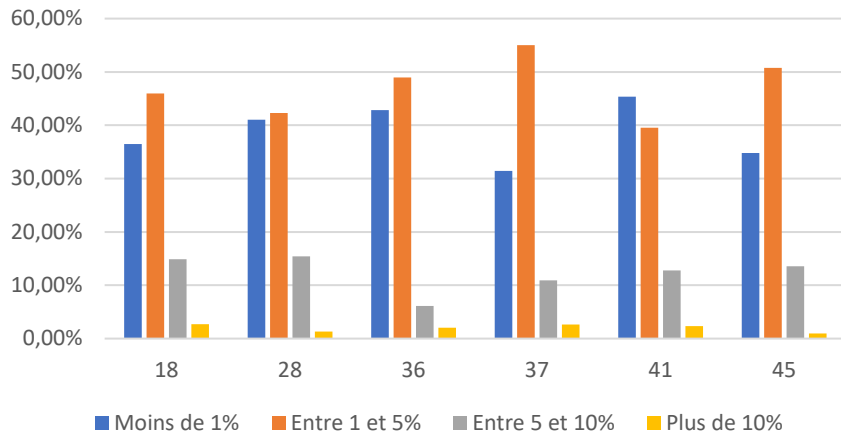


En synthèse

- La prise en charge vestibulaire est la pathologie la plus rarement prise en charge au niveau régional.

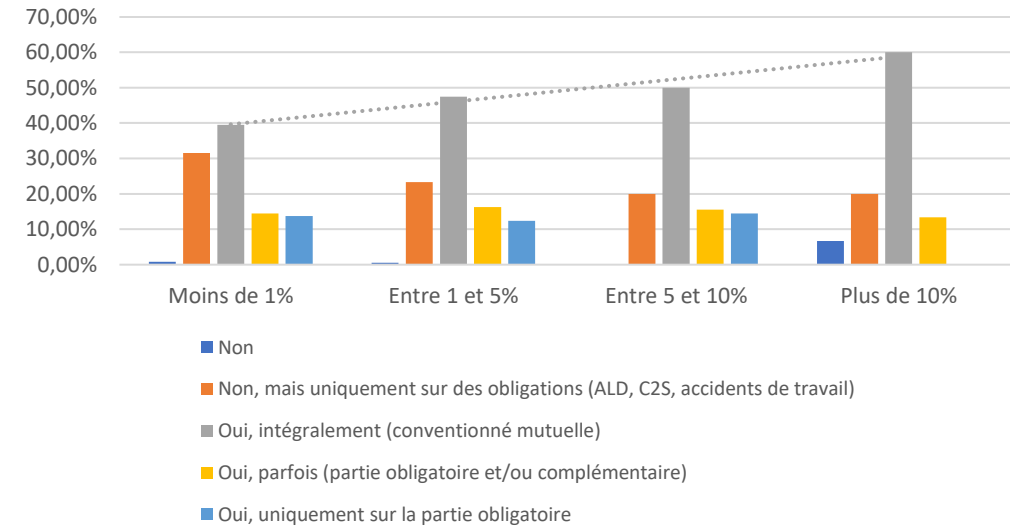
Exemple d'interprétation pour les pathologies pédiatriques : 40% des répondants déclarent qu'ils n'en prennent pas en charge ou une fois par mois ou moins ou qu'ils ne sont pas concernés.

Part d'impayés en fonction du département d'exercice

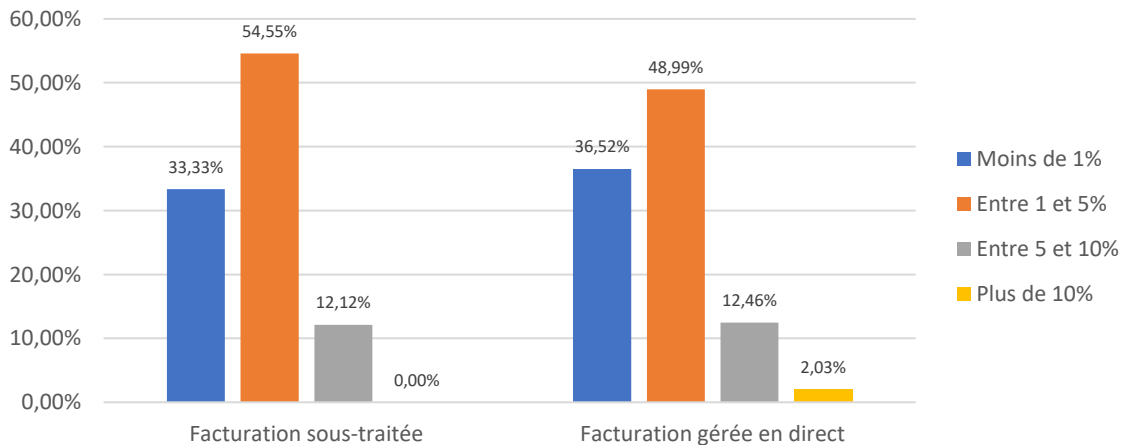


Près de la moitié des répondants estiment que la part d'impayés représente entre 1% et 5% de leur chiffre d'affaires

Part d'impayés en fonction de la pratique du tiers-payant



Part d'impayés en fonction du mode de gestion de la facturation

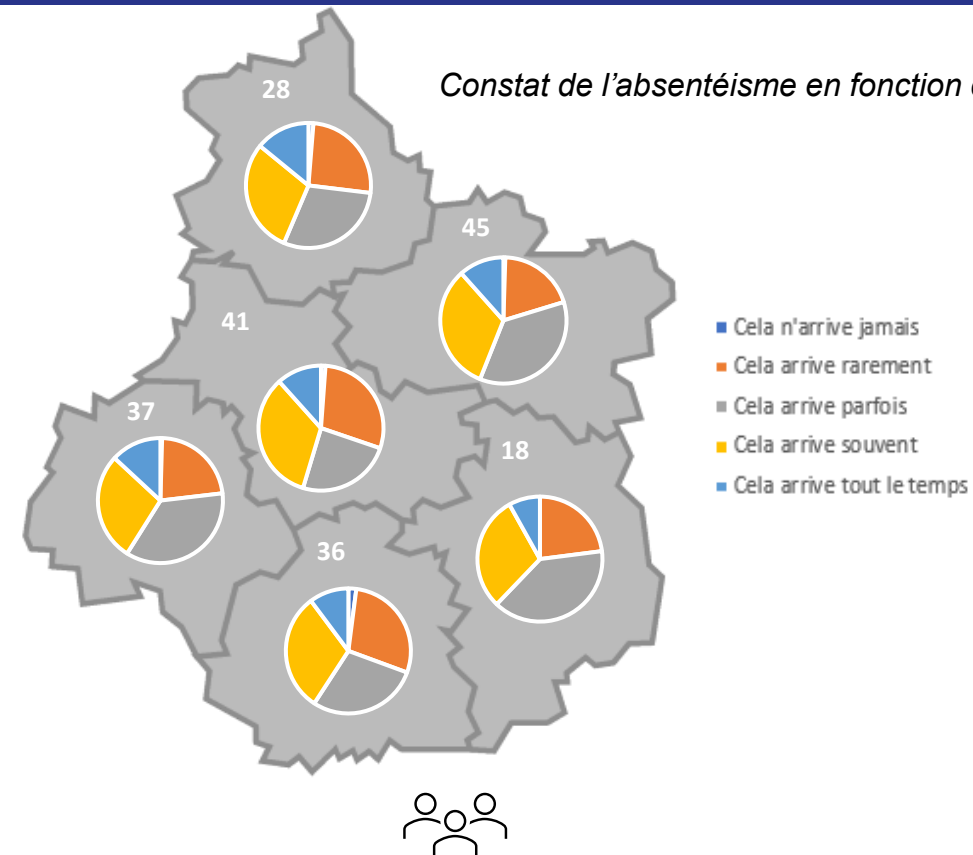


En synthèse

- La part d'impayés augmente avec la pratique du tiers payant intégral.
- La facturation sous-traitée supprime la part d'impayés de plus de 10%.
- L'Indre est le département avec la part d'impayés de 5% et plus la plus faible.
- Le Loir-et-Cher est le seul département de la région avec une part d'impayés de moins de 1% supérieure à celle comprise entre 1 et 5%.

Absentéisme des patients

Constat de l'absentéisme en fonction des départements

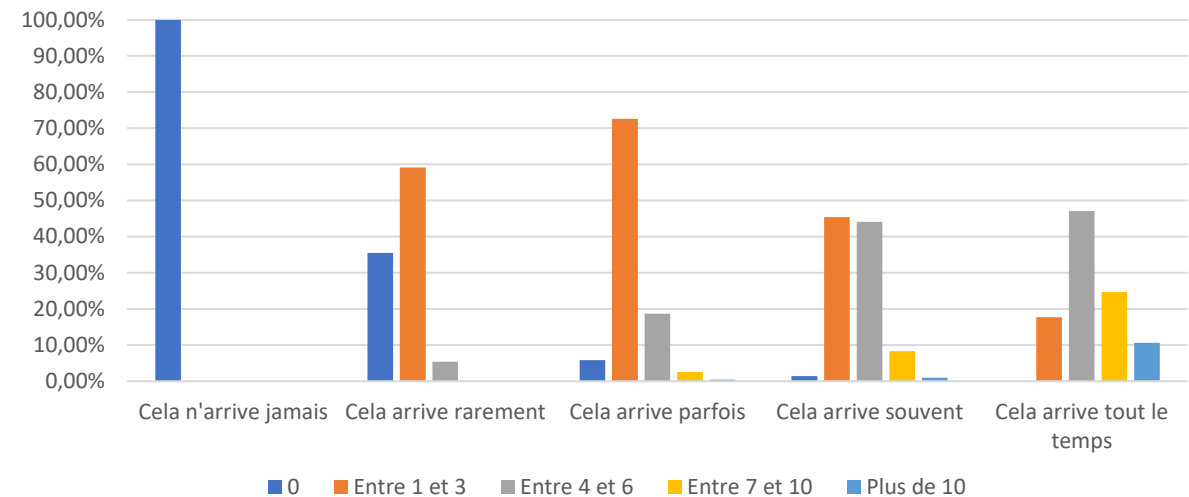


En moyenne, sur la dernière semaine travaillée, **3,25** patients ne sont pas venus et n'ont pas prévenu à l'avance

Soit une perte, en moyenne, d'environ **2 995€*** par an par kinésithérapeute

* 3,25 [nbre patients absents par semaine] x 18,43** [coût d'une séance] x 50 [semaines travaillées]

Nombre hebdomadaire de patients qui ne sont pas venus et n'ont pas prévenu 24h à l'avance en fonction du constat sur l'absentéisme

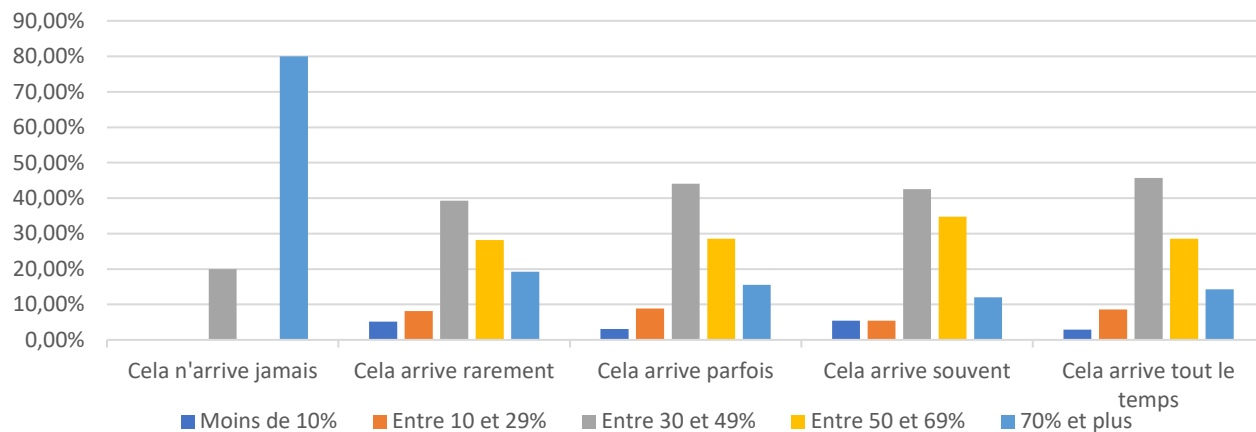


En synthèse

- On n'observe pas de différence importante entre les départements sur le ressenti concernant l'absentéisme des patients.
- Le nombre hebdomadaire de patients absents est corrélé positivement au constat sur l'absentéisme.
- 3,25 patients par semaine qui ne viennent pas et ne préviennent pas équivalent à 270 € de perte de revenus bruts par mois.



Ressenti global sur l'absentéisme pour les patients réguliers et/ou chroniques



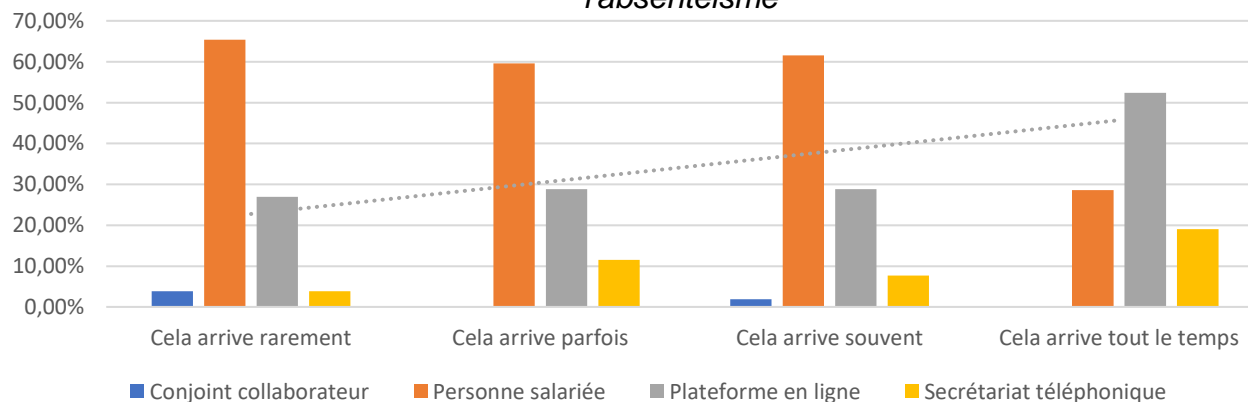
Exemple d'interprétation : plus de 70% des répondants ont répondu « Cela n'arrive jamais » lorsqu'il s'agit de l'absentéisme ressenti des patients réguliers et/ou chroniques.

Plus de **5,5M** de perte, par an, pour l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux de la région***

Plus de **111 200 euros** de perte, par semaine, pour l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux de la région*

* 3,25 x **18,43 x 1858 [nbre kinés région Centre-Val de Loire]
 *** 2995 [perte moyenne annuelle par kiné] x 1858

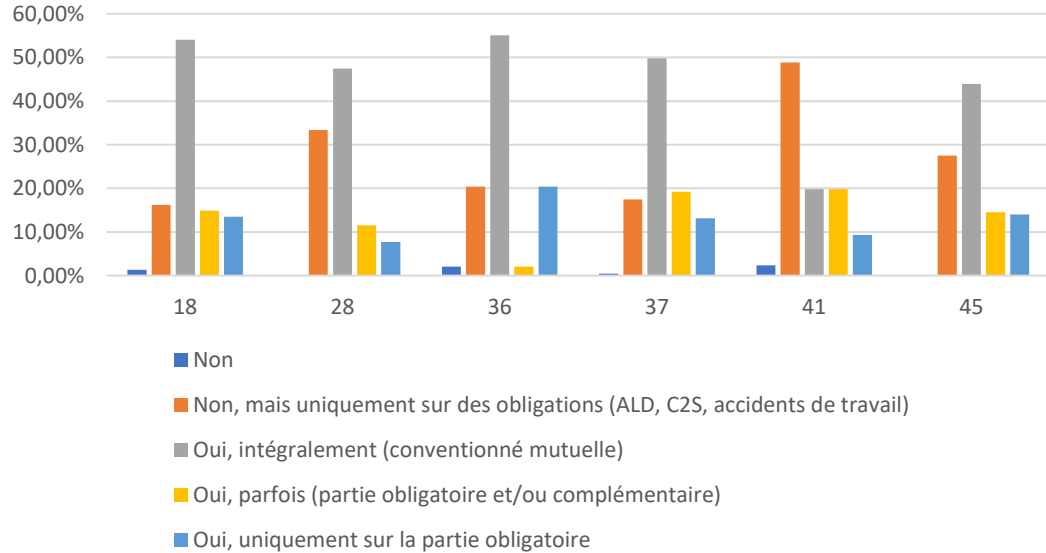
Type de secrétariat / prise de rendez-vous en fonction du ressenti global sur l'absentéisme



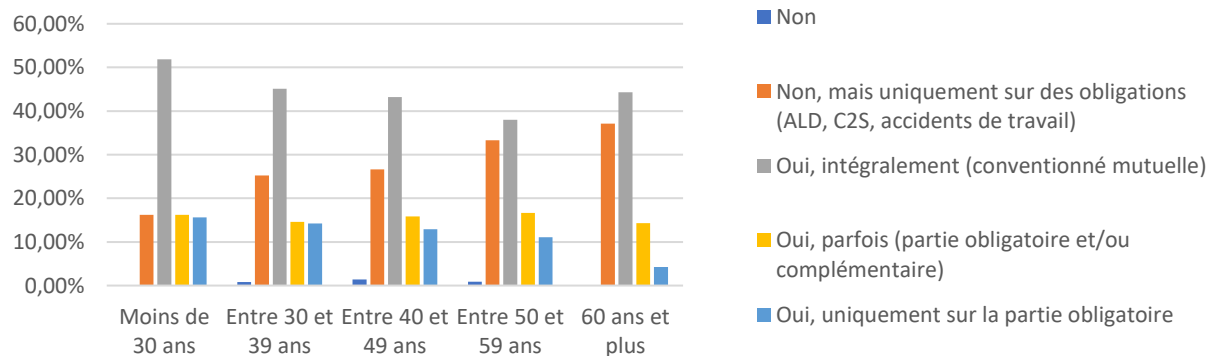
En synthèse

- On observe que l'absentéisme fréquent est inversement proportionnel à la part de patients réguliers et/ou chroniques.
- Un secrétariat et/ou une plateforme de prise de rendez-vous n'a aucun impact sur le ressenti global sur l'absentéisme des patients.
- Le ressenti global sur l'absentéisme des patients augmente avec la digitalisation de la prise de rendez-vous.

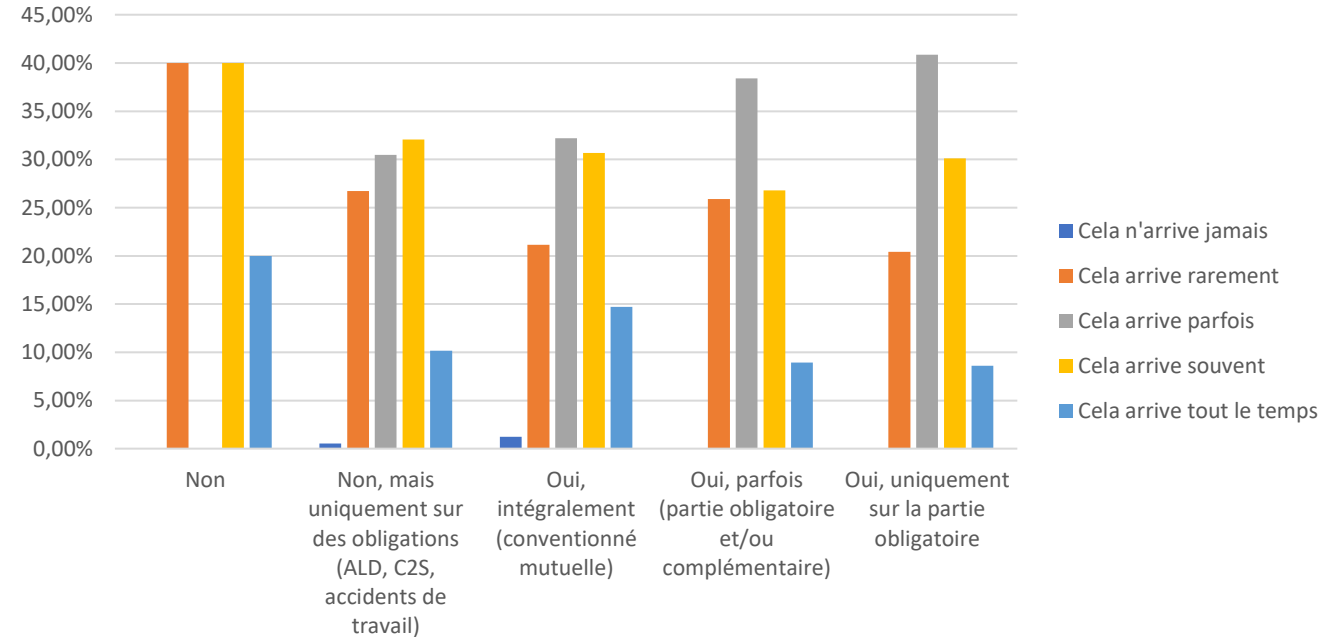
Pratique du tiers-payant en fonction du département d'exercice



Pratique du tiers-payant en fonction de la tranche d'âge



Pratique du tiers-payant en fonction du ressenti global sur l'absentéisme



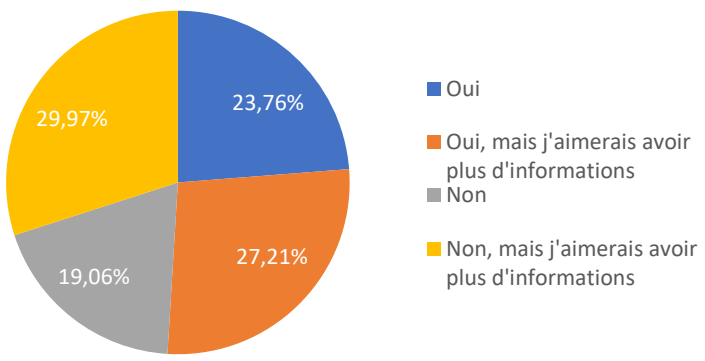
En synthèse

- Les praticiens du Loir-et-Cher pratiquent moins le tiers-payant intégral que les cinq autres départements.
- Les praticiens d'Eure-et-Loir et du Loiret pratiquent au moins a minima le tiers-payant.
- On peut émettre l'hypothèse qu'il n'y a pas de corrélation entre la pratique du tiers-payant et le ressenti global sur l'absentéisme.
- On peut émettre l'hypothèse qu'il existe une corrélation négative entre la pratique du tiers-payant et la tranche d'âge.

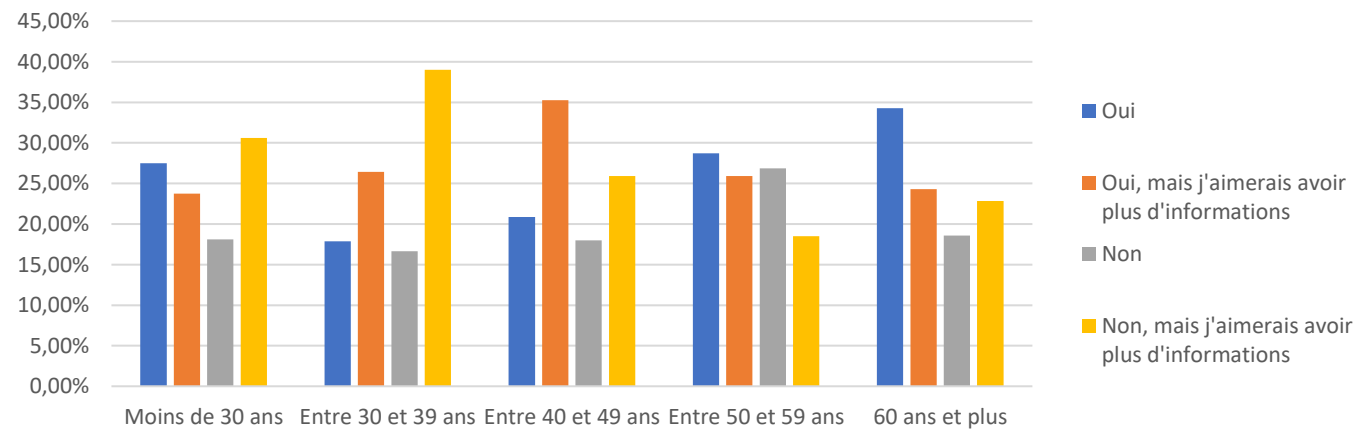
Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)



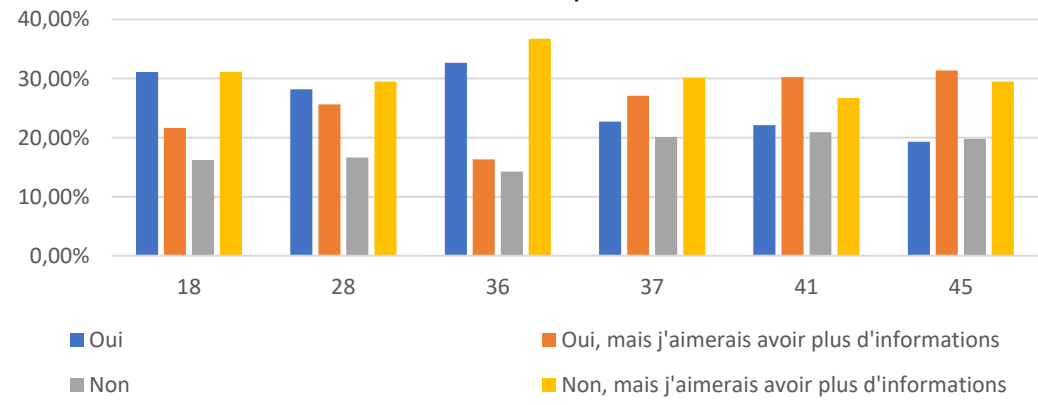
Connaissance et/ou besoin de plus d'informations sur le RGPD



Connaissance et/ou besoin de plus d'informations sur le RGPD en fonction de la tranche d'âge



Connaissance et/ou besoin de plus d'informations sur le RGPD en fonction du département d'exercice



En synthèse

- Plus de 57% des praticiens souhaitent obtenir plus d'informations sur le RGPD.
- Près de 20% des praticiens n'ont pas connaissance du RGPD.
- Les praticiens de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret sont comparativement moins informés sur le RGPD que ceux des trois autres départements.
- On n'observe pas de lien entre la connaissance du RGPD et la tranche d'âge.

Propositions d'actions sur le thème « Patientèle »

Issues des réponses à l'enquête

Patientèle

Amélioration de la gestion / prise en charge des AT et des MP



Augmenter le nombre de praticiens sur la région



Autonomisation des patients sur leurs soins



Facilitation du recouvrement des impayés



Publicité sur le métier, les spécialités, etc.



Anticipation et meilleure synchronisation des besoins en kinésithérapie (chirurgiens / hôpitaux / cliniques)



Affichage à destination des patients dans les cabinets (charte sur l'absentéisme, impact sur les soins, charte RGPD, ...)





« L'envoi de sms pour rappeler le rdv. Ça fonctionne bien. »

« Une affiche demandant de penser à prévenir mais cela n'a eu aucun impact. »

« Une liste noire pour les patients avec des problèmes de paiement ou trop d'absentéisme. »

« Faire payer toutes les séances au départ! »

« Les séances ne sont pas facturées mais non reportées et il y a la secrétaire pour remplacer les absences de dernier instant. Grâce à la secrétaire, pas de "trous" dans l'emploi du temps ou très peu. »

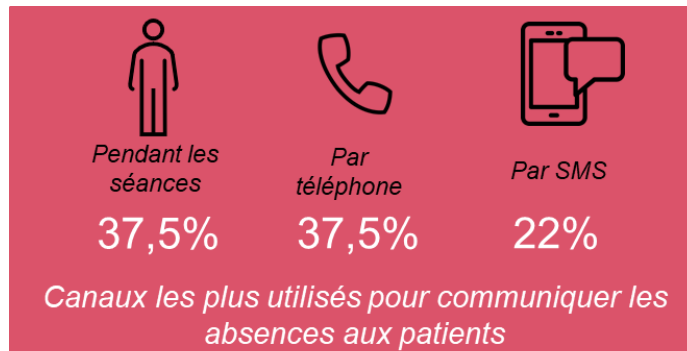
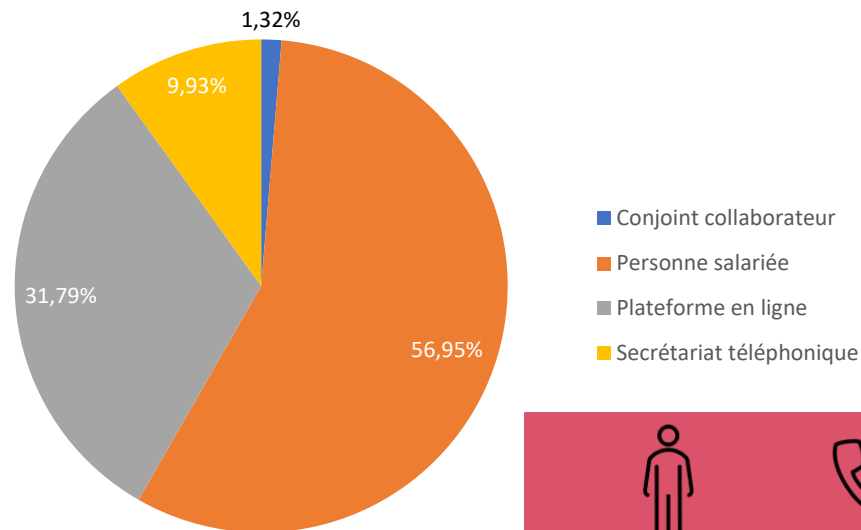
« Sensibiliser les patients au fait que la kiné, même remboursée, même en tiers-payant, n'est pas "gratuite" et que seuls les rendez-vous honorés peuvent être facturés ; que dépend de leur présence la paie du kiné et que leur absence peut nuire à la prise en charge d'autres personnes. »

« Rien, on est obligé de subir. »

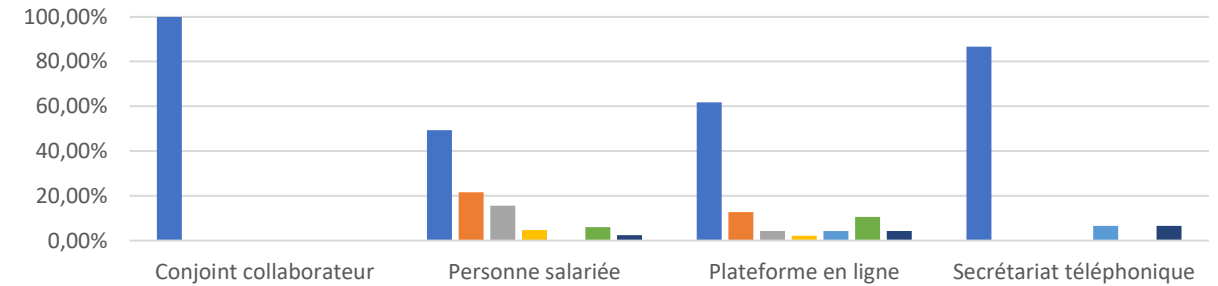


23% des répondants ont un secrétariat à disposition

Type de secrétariat



Mode d'exercice en fonction du type de secrétariat

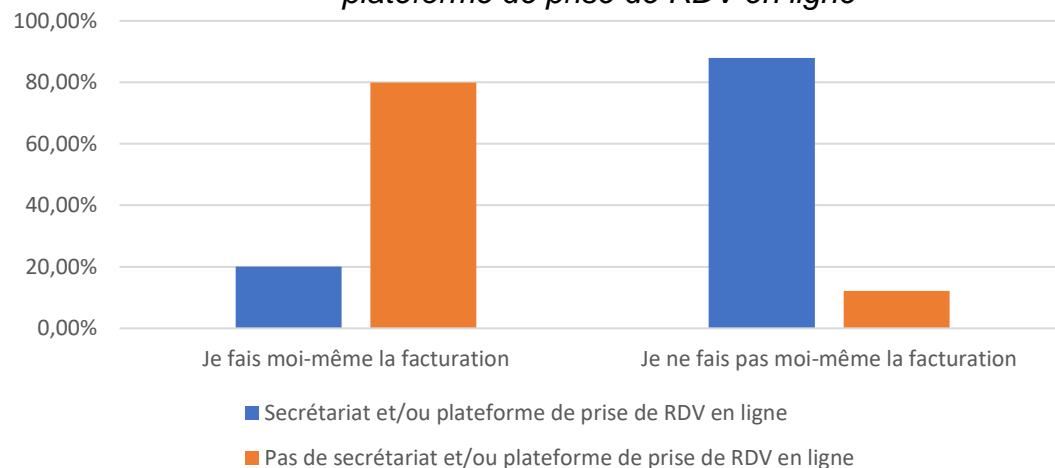


- Avec d'autres kinésithérapeutes dans un cabinet de groupe
- Avec d'autres kinésithérapeutes et d'autres professionnels de santé
- Dans une maison de santé pluridisciplinaire (MSP)
- En intérim ou en remplaçant d'autres confrères
- Exclusivement à domicile
- Seul dans votre cabinet
- Seul kinésithérapeute, avec d'autres professionnels de santé dans un cabinet partagé

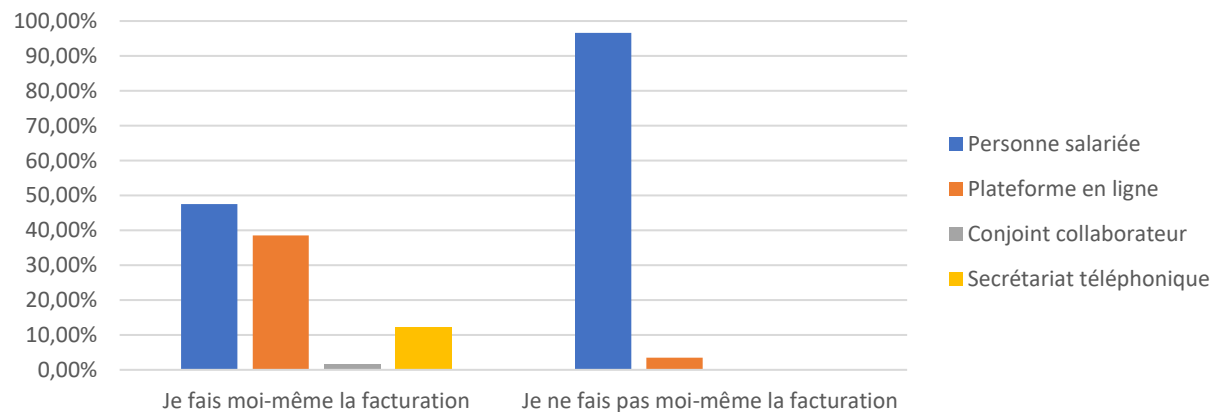
En synthèse

- Seuls 23% des répondants ont un secrétariat à disposition, soit moins d'un masseur-kinésithérapeute sur trois.
- Près de 32% des praticiens ayant un secrétariat à disposition utilisent une plateforme en ligne.
- Plus de la moitié salarient une personne pour leur secrétariat.
- La présence d'un secrétariat est observée en cabinet de groupe.
- Les praticiens n'exerçant pas en groupe ont comparativement beaucoup moins recours à un secrétariat, sous quelque forme que ce soit.

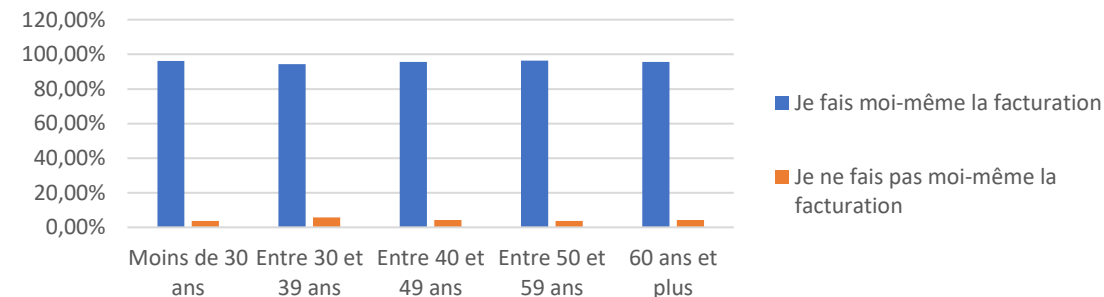
Facturation en fonction de l'existence d'un secrétariat et/ou une plateforme de prise de RDV en ligne



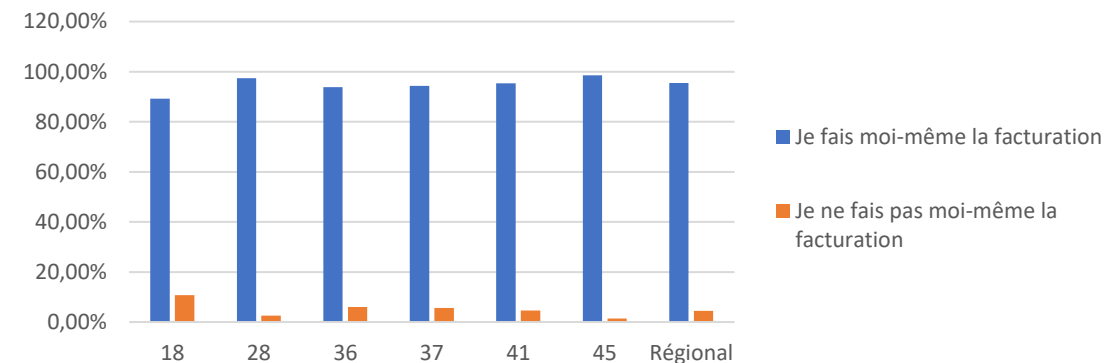
Facturation en fonction de la forme de secrétariat



Facturation en fonction de la tranche d'âge



Facturation en fonction du département d'exercice

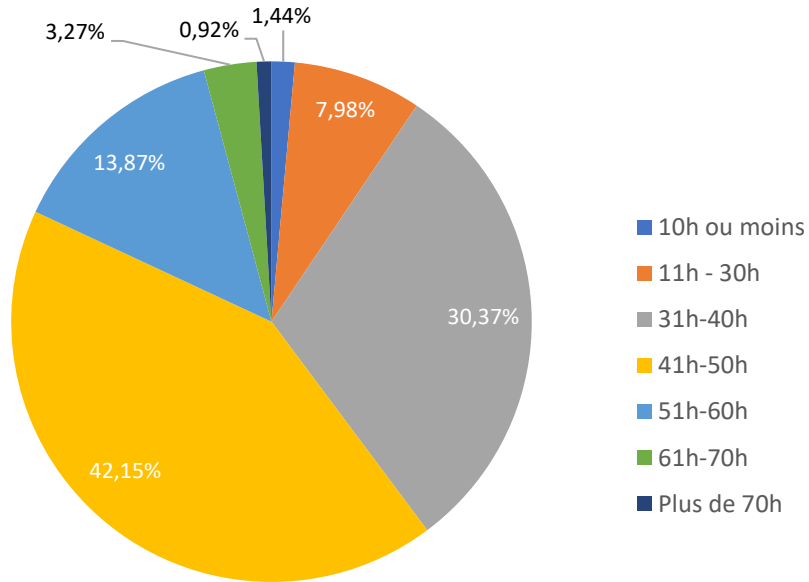


En synthèse

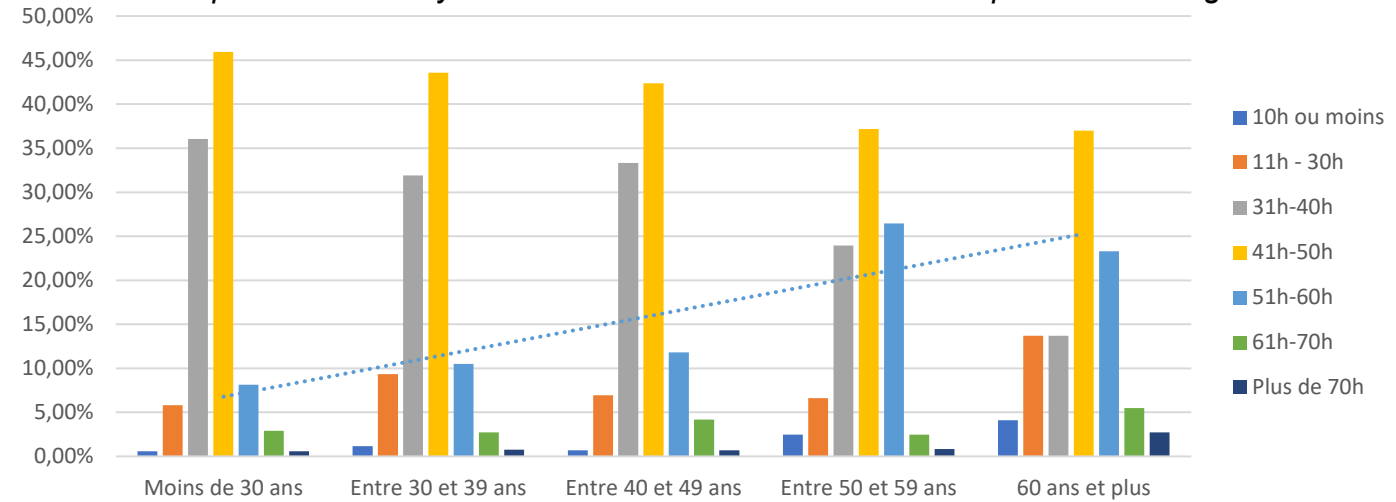
- La facturation est majoritairement sous-traitée (à presque 90%) en présence d'un secrétariat et/ou d'une plateforme de prise de rdv en ligne.
- La réciproque est vraie : s'il n'y a pas de secrétariat et/ou plateforme de prise de rdv en ligne, la facturation est majoritairement gérée par le praticien (à 80%).
- La personne salariée est le cas de figure dans lequel la facturation est la plus sous-traitée (presque 97% des cas).
- On ne constate aucune particularité concernant la facturation en fonction du département d'exercice ou en fonction de la tranche d'âge.

Estimation du temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux soins

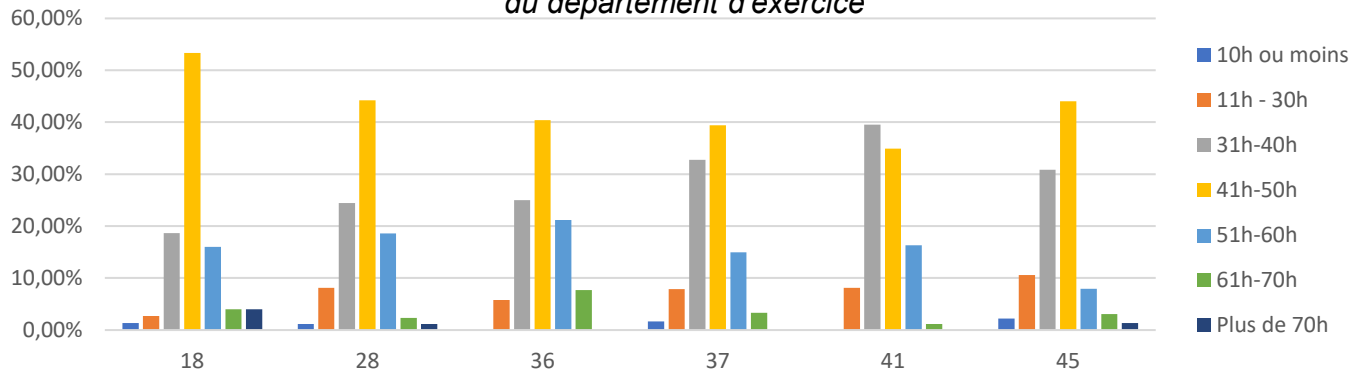
Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux soins



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux soins par tranche d'âge



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux soins en fonction du département d'exercice

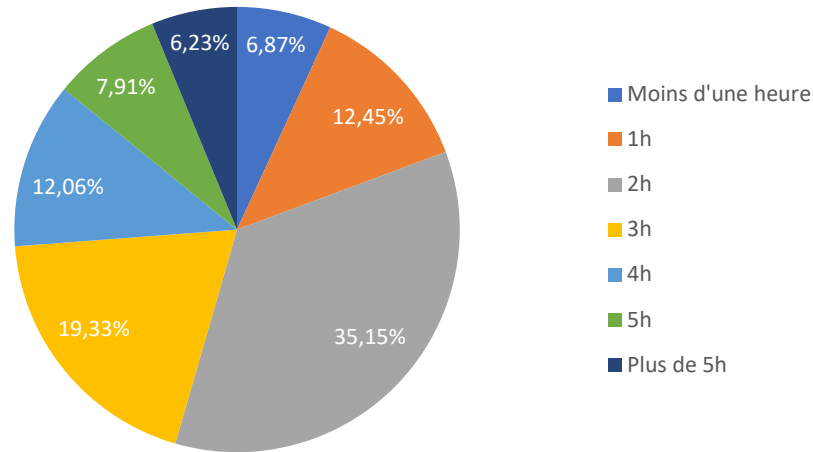


En synthèse

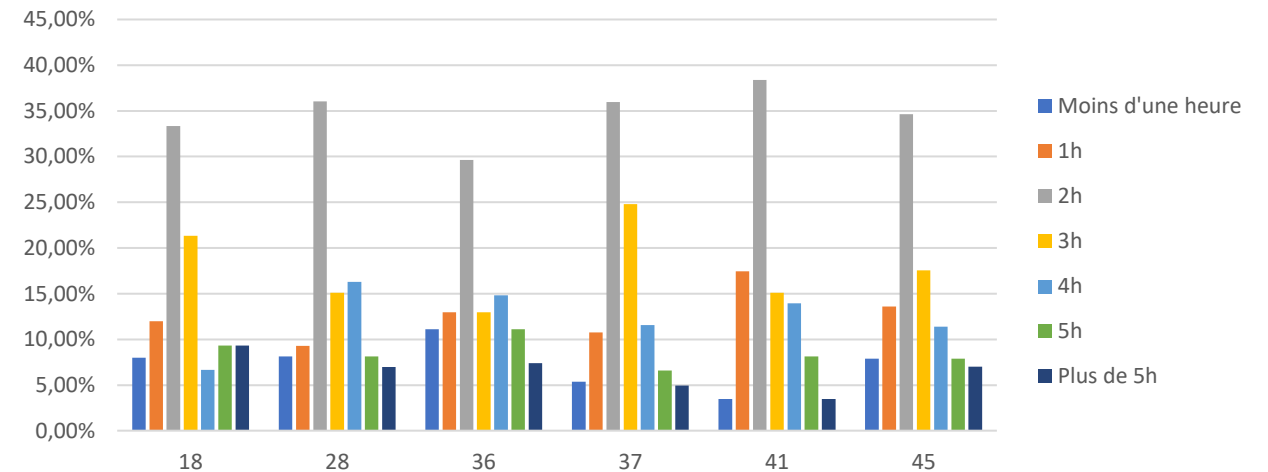
- Plus de 60% des praticiens de la région travaillent plus de 40h par semaine.
- Le Cher est le département du Centre – Val de Loire où les masseurs-kinésithérapeutes consacrent en moyenne le plus de temps aux soins.
- Le temps hebdomadaire moyen consacré aux soins est proportionnel à l'âge des praticiens : il augmente avec l'âge.

Estimation du temps de travail moyen hebdomadaire consacré à l'administratif et à la logistique

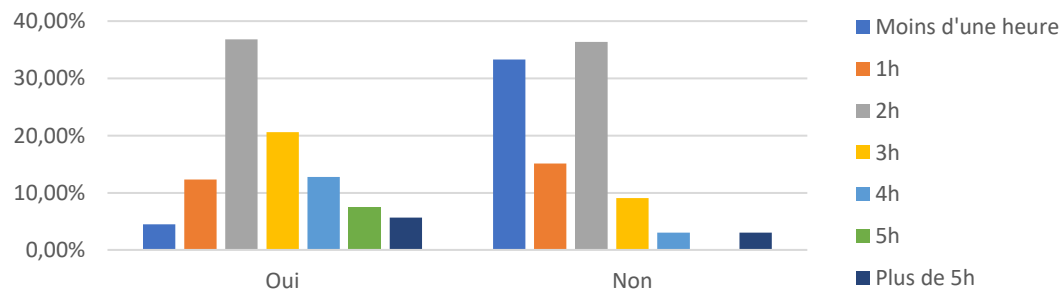
Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches administratives



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches administratives en fonction du département d'exercice



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches administratives en fonction du type de facturation (soi-même ou non)



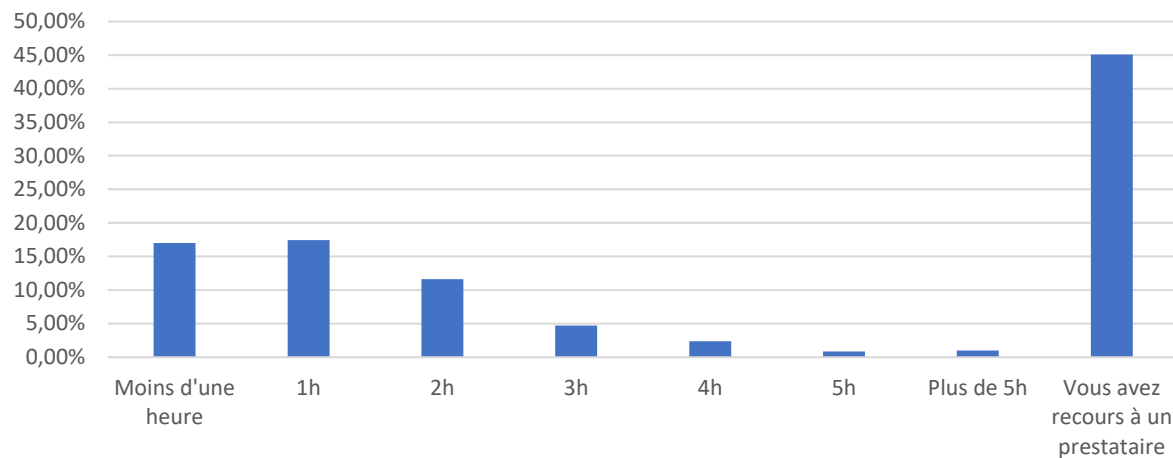
En synthèse

- 26,2% des praticiens consacrent plus de 4h en moyenne par semaine aux tâches administratives.
- Les praticiens ne gérant pas eux-mêmes la facturation consacrent en moyenne beaucoup moins de temps aux tâches administratives.
- Les praticiens de l'Indre sont ceux qui consacrent en moyenne le plus de temps aux tâches administratives (33% y consacrent plus de 4h par semaine).
- Les praticiens du Loir-et-Cher sont ceux qui consacrent en moyenne le moins de temps aux tâches administratives (60% y consacrent moins de 2h par semaine).

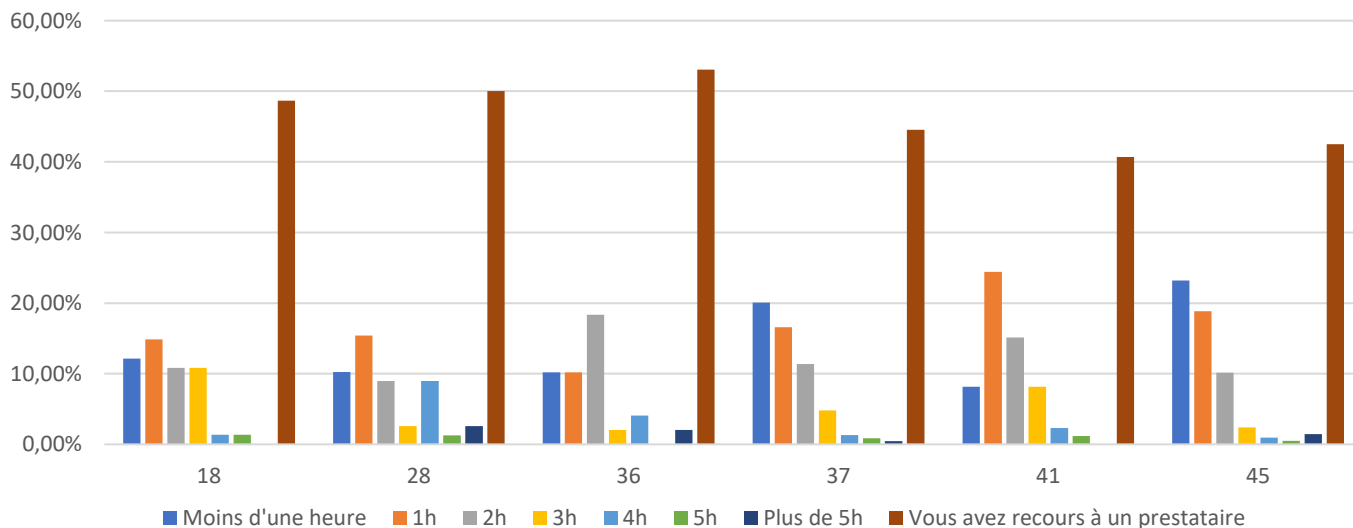
Estimation du temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches ménagères



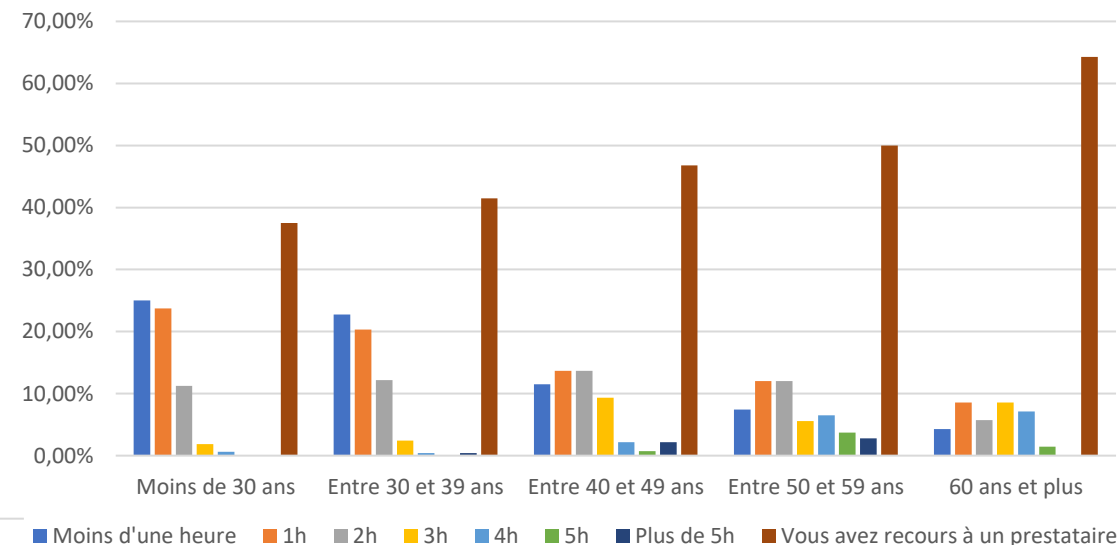
Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches ménagères



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches ménagères en fonction du département d'exercice



Temps de travail moyen hebdomadaire consacré aux tâches ménagères en fonction de la tranche d'âge

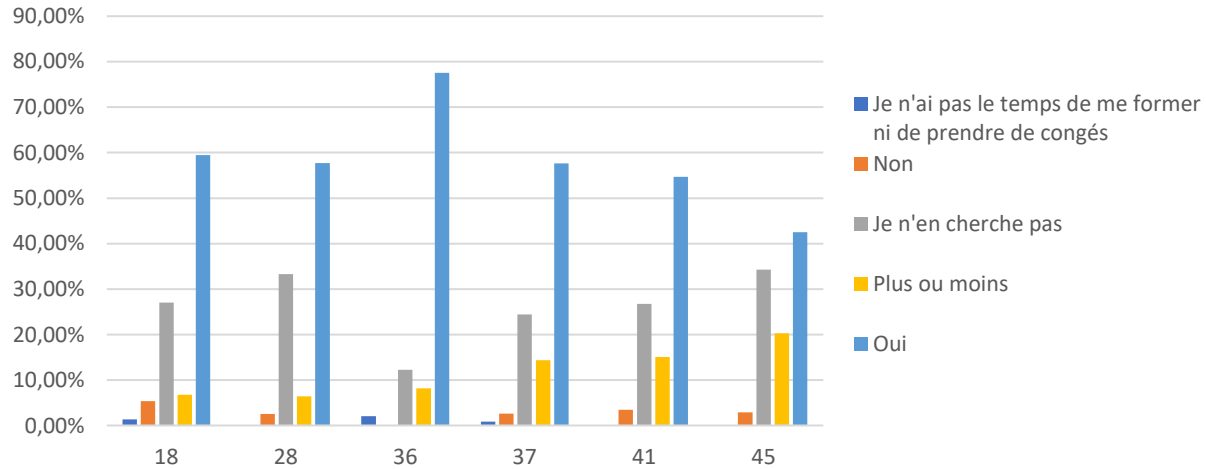


En synthèse

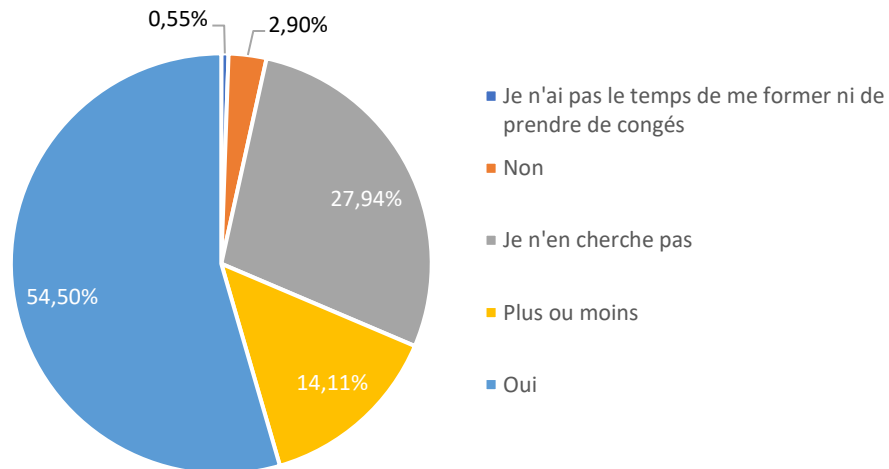
- 45% des praticiens ont recours à un prestataire pour les tâches ménagères.
- 46% des praticiens consacrent 2h ou moins par semaine aux tâches ménagères.
- Les praticiens d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret consacrent proportionnellement moins de temps aux tâches ménagères que ceux des trois autres départements.
- On n'observe pas de différences de pourcentage entre départements concernant la part des praticiens ayant recours à un prestataire de ménage.
- On pourrait poser l'hypothèse que le temps hebdomadaire consacré aux tâches ménagères est corrélé négativement à la tranche d'âge.

Difficulté à trouver un remplacement

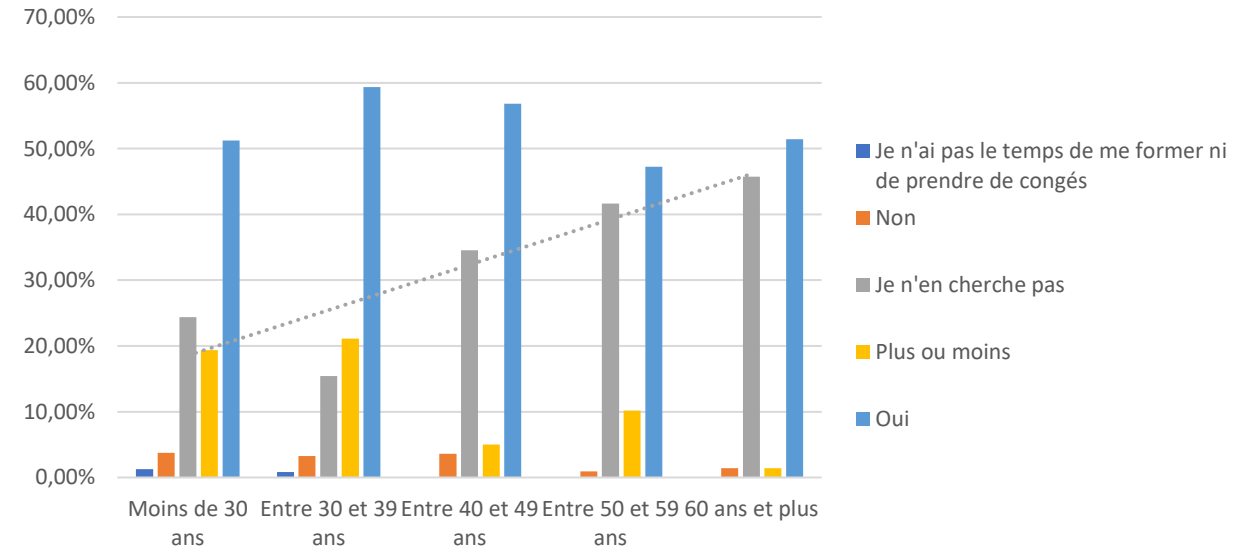
Difficulté à trouver un remplacement en fonction du département d'exercice



Difficulté à trouver un remplacement à l'échelle régionale



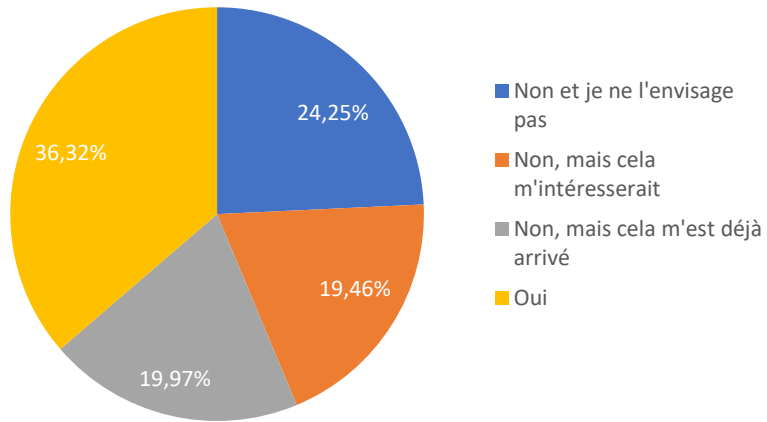
Difficulté à trouver un remplacement en fonction de la tranche d'âge



En synthèse

- Plus de 65% des répondants considèrent qu'il est plus ou moins difficile ou difficile de trouver un remplacement.
- On observe que la difficulté à trouver un remplacement est plus marquée dans l'Indre.
- Cinq départements sur six affichent à plus de 50% de réelles difficultés à trouver un remplacement.
- Seul le Loiret affiche une difficulté à trouver un remplacement légèrement inférieure aux autres départements.
- Le fait de ne pas chercher un remplacement augmente avec l'âge des praticiens.
- Près d'un tiers des kinésithérapeutes ne cherchent pas à se faire remplacer lorsqu'ils prennent des congés ou vont en formation malgré l'obligation de continuité des soins.

Accueil d'un stagiaire au cours de l'année

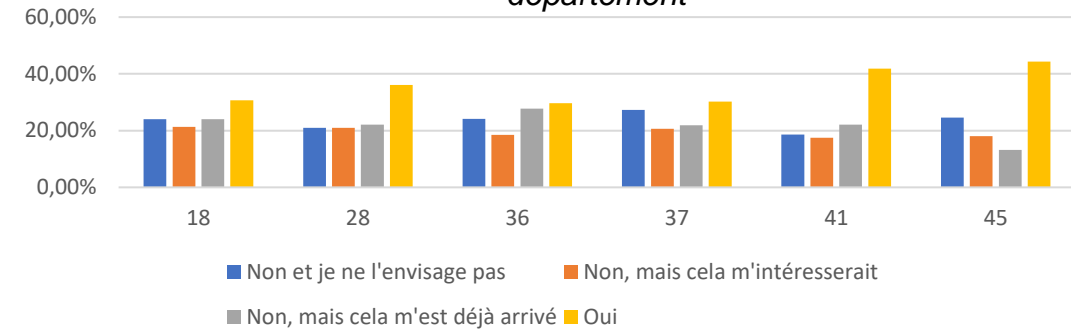


83%

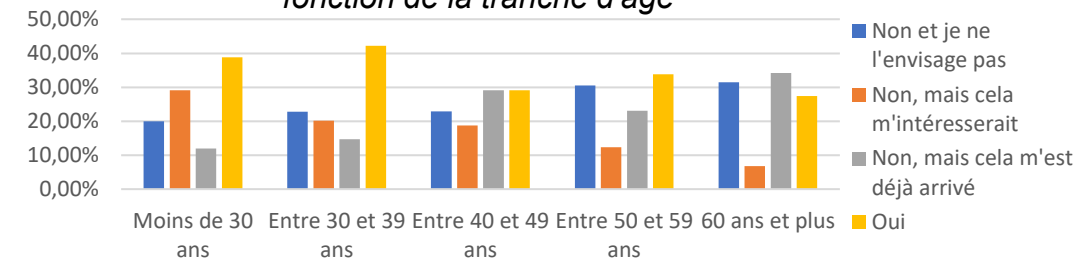
des répondants ont connaissance de la gratification des maîtres de stage auprès de l'URPS MKL Centre-Val de Loire



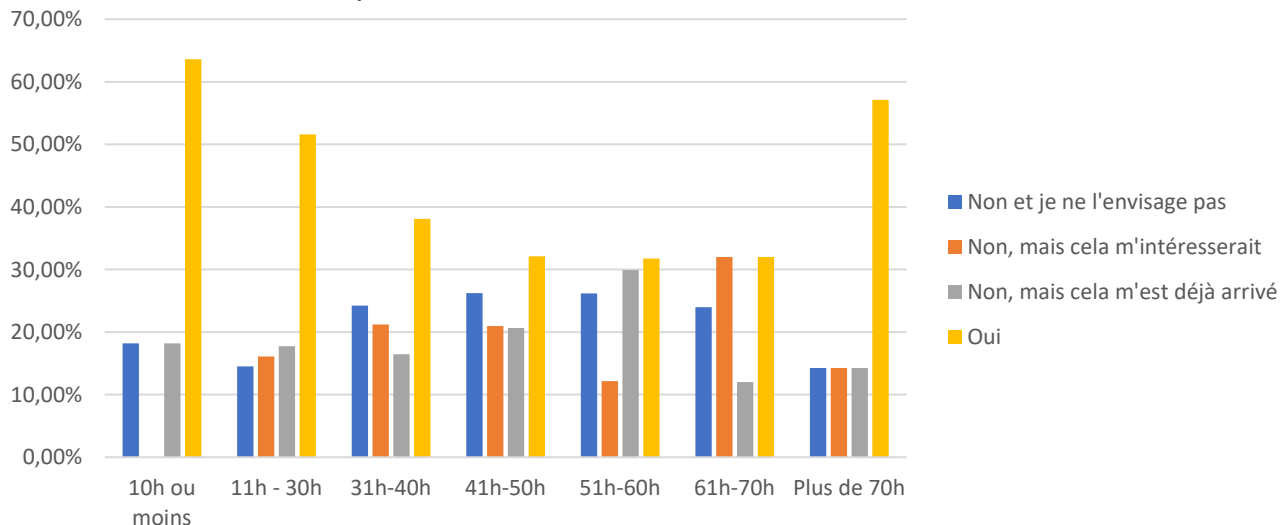
Accueil d'un stagiaire au cours de l'année en fonction du département



Accueil d'un stagiaire au cours de l'année en fonction de la tranche d'âge



Accueil d'un stagiaire au cours de l'année en fonction du temps hebdomadaire consacré aux soins



En synthèse

- Près de 25% des répondants n'envisagent pas d'accueillir un stagiaire au cours de l'année.
- 57% des répondants vont ou souhaitent accueillir un stagiaire au cours de l'année.
- Les praticiens de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret accueillent plus de stagiaires que ceux des trois autres départements.
- On pourrait poser l'hypothèse que le souhait d'accueil d'un stagiaire est corrélé négativement à la tranche d'âge des praticiens.

Propositions d'actions sur le thème « Organisation du travail »

Issues des réponses à l'enquête

Plateforme(s)
mutualisée(s) de
secrétariat / gestion
administrative /
gestion du domicile /
gestion des
remplacements /
cession de cabinet /
...



Simplification
des outils
informatiques
métier



Stagiaires en
secrétariat



Facilitation /
Simplification
de l'accès aux
stagiaires



Système régional
de créneaux pour
les urgences
(plateforme web,
numéro de
téléphone, ...)



Facilitation de
l'accueil de
stagiaires issus
d'écoles hors de
la région





« J'aimerais pouvoir dégager du temps pour les tâches administratives sur mes journées de travail et **non le soir ou sur les jours de congés.** »

« **Prendre ma retraite.** »

« Tenir une **liste de remplaçants à jour**, à disposition de tous les kinés locaux, avec leur disponibilité, pour faciliter la recherche. »

« **Plus de professionnels** de santé pour alléger les heures. »

« **Dynamiser la région** pour motiver de futurs professionnels ou des remplaçants. »

« Etant déjà en zone sous-dotée de kinésithérapeutes il est **impossible de trouver des remplaçants** dans notre région. »

« **Faciliter le tutorat** pour prendre plus de stagiaires. »

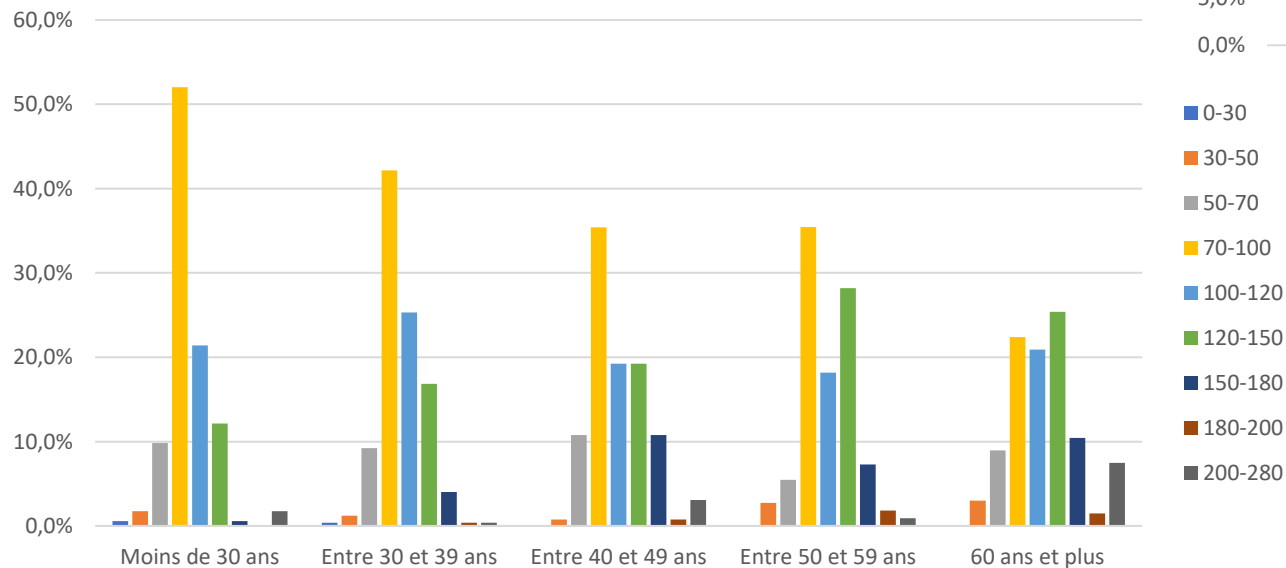
« **Proposer des logements** pour les remplaçants pour améliorer l'attractivité de la région. »

« Gestion administrative **lourde et pesante** au quotidien. »

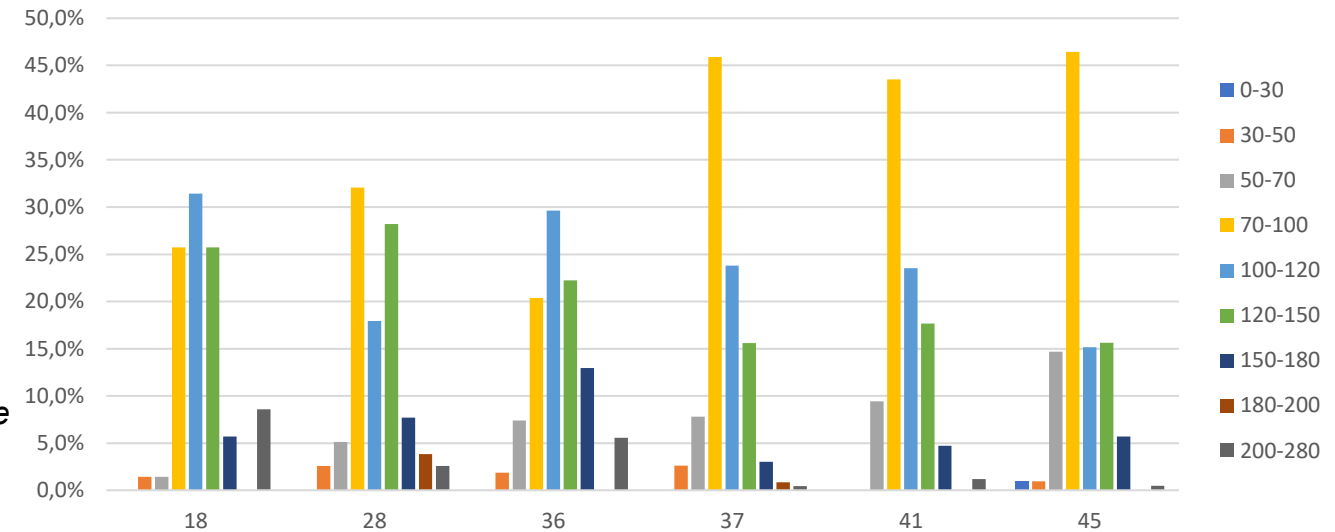
Estimation du nombre d'actes moyen par semaine

40,5%
des répondants estiment pouvoir
prendre en charge entre **70 et
100** actes par semaine s'ils sont à
100% de leur capacité

Nombre d'actes en moyenne par semaine en fonction de la tranche d'âge



Nombre d'actes en moyenne par semaine en fonction du département d'exercice



En synthèse

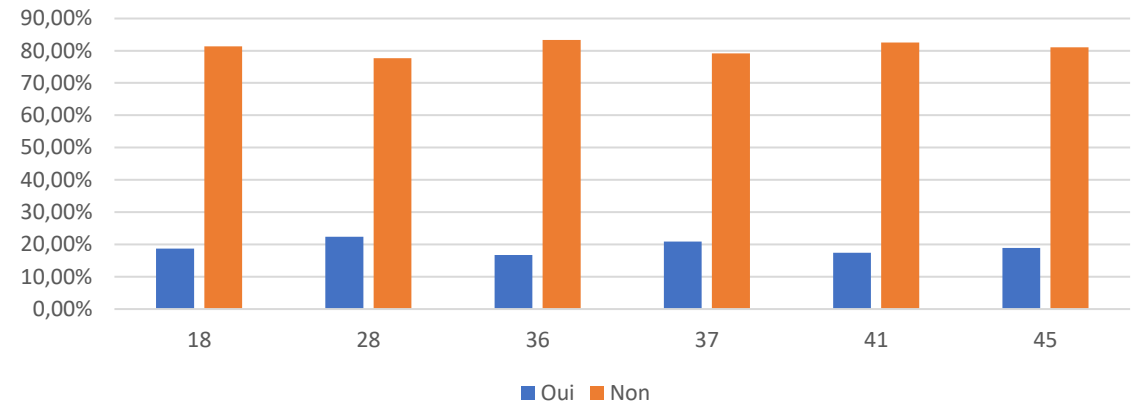
- Les praticiens des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre estiment pouvoir réaliser plus d'actes par semaine (71,4%, 60,2% et 70,4% pour les catégories 100+) que ceux d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret (43,7%, 47% et 37% pour les catégories 100+).
- On pourrait poser l'hypothèse que le nombre d'actes en moyenne par semaine supérieur à 120 est corrélé positivement à la tranche d'âge des praticiens.

20% des répondants font des séances de groupes

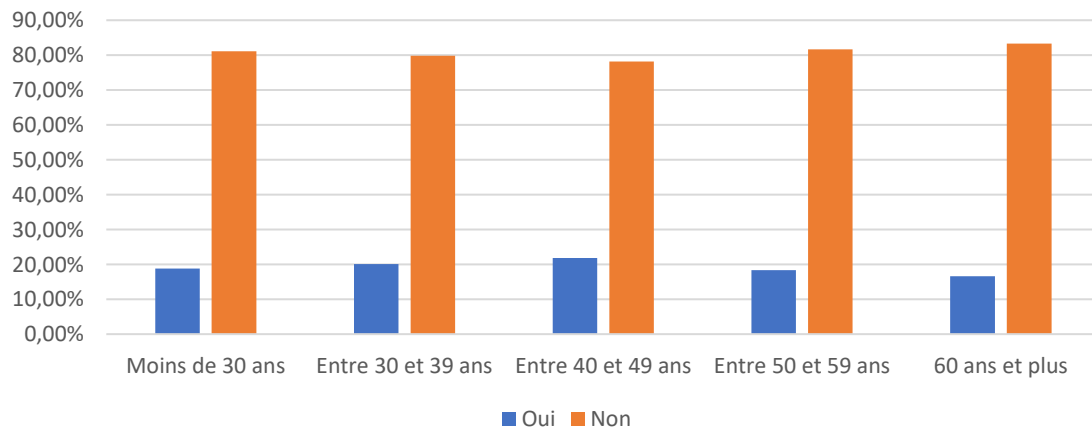


4 patients maximum en moyenne par séance de groupe

Séances de groupes en fonction du département d'exercice



Séances de groupes en fonction de la tranche d'âge

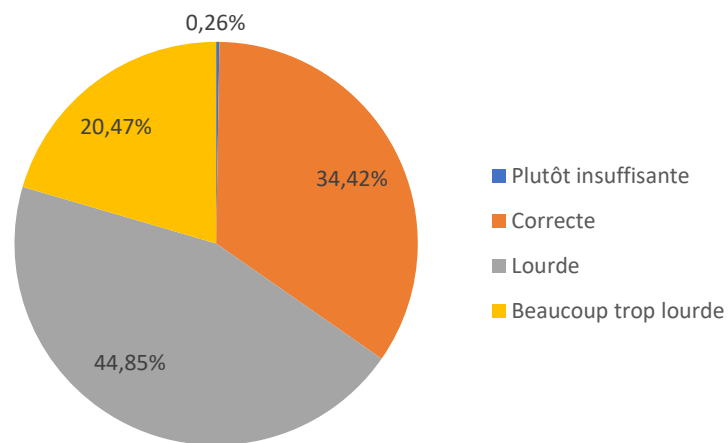


En synthèse

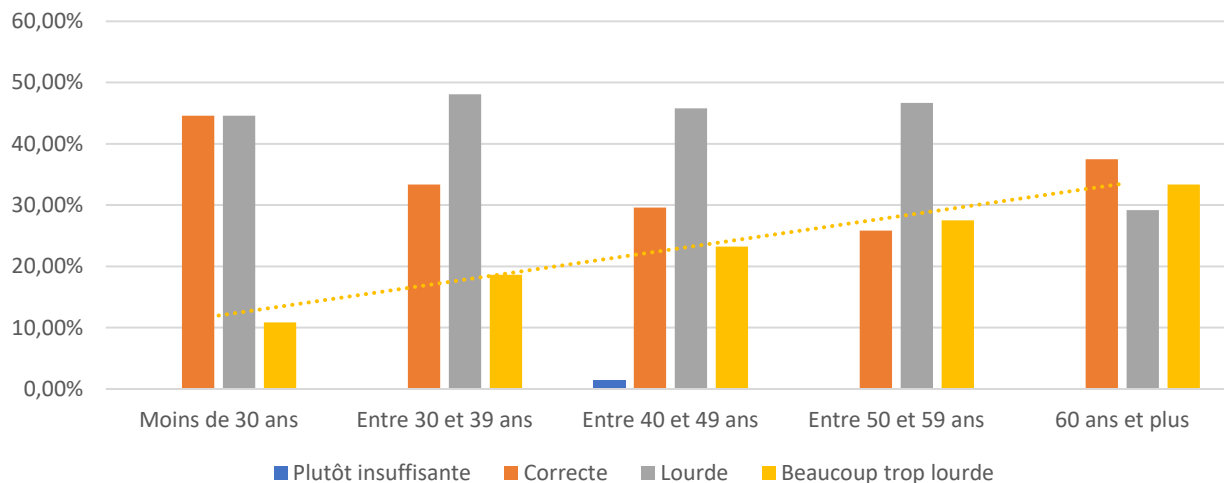
- Pas de différence observable entre départements concernant la pratique de séances de groupe.
- Pas de différence notable entre tranches d'âge concernant la pratique de séances de groupe.

Estimation de la charge de travail

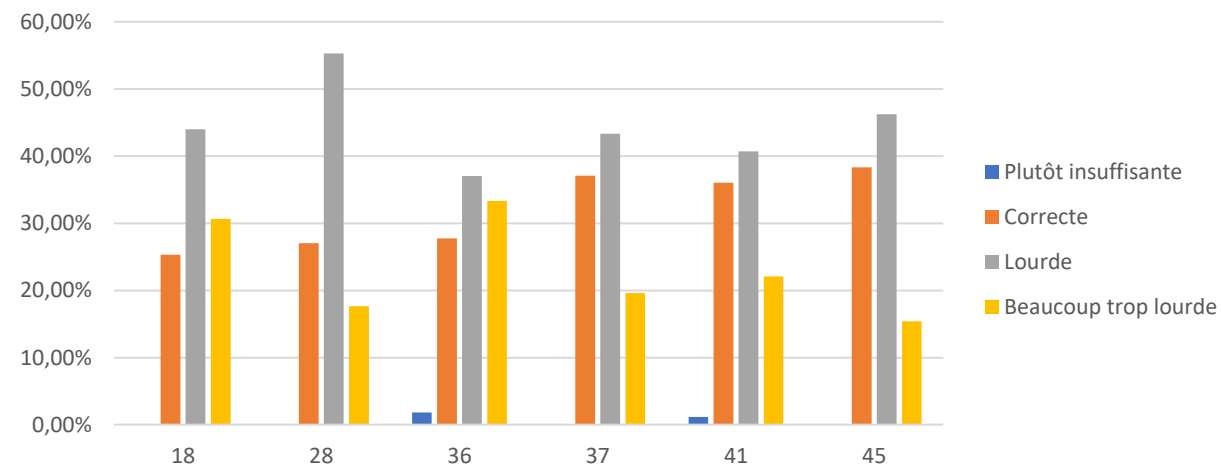
Estimation de la charge de travail



Estimation de la charge de travail par tranche d'âge



Estimation de la charge de travail par département

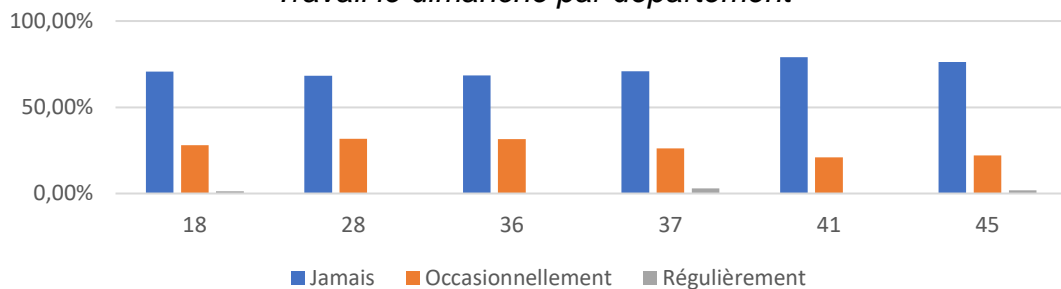


En synthèse

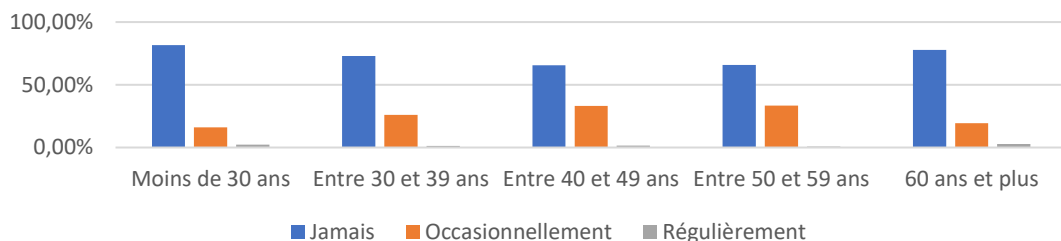
- Une charge de travail estimée lourde ou beaucoup trop lourde pour plus de 65% des praticiens.
- Une charge de travail estimée lourde ou beaucoup trop lourde qui augmente avec l'âge des praticiens.
- Une charge de travail estimée plus lourde globalement dans les départements du Cher et de l'Indre.

Travail le dimanche et réseau de garde

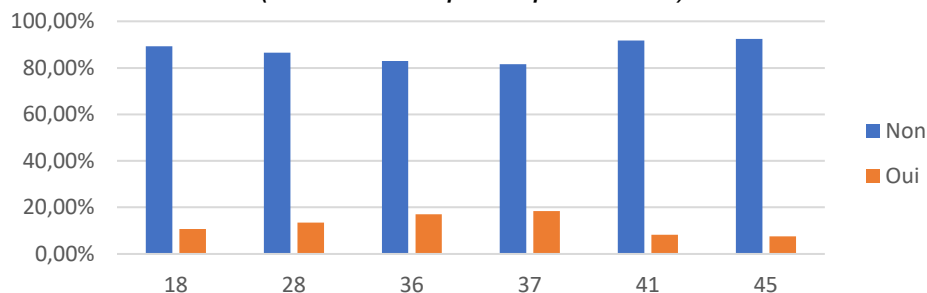
Travail le dimanche par département



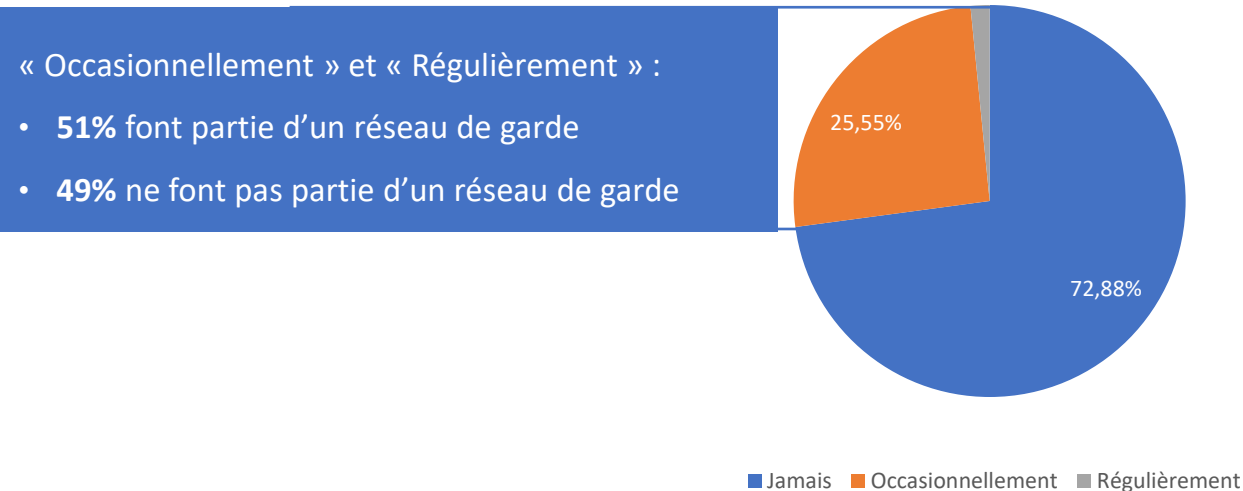
Travail le dimanche par tranche d'âge



Réseau de garde par département (% dans chaque département)



Travail le dimanche (%)



« Occasionnellement » et « Régulièrement » :

- 51% font partie d'un réseau de garde
- 49% ne font pas partie d'un réseau de garde

En synthèse

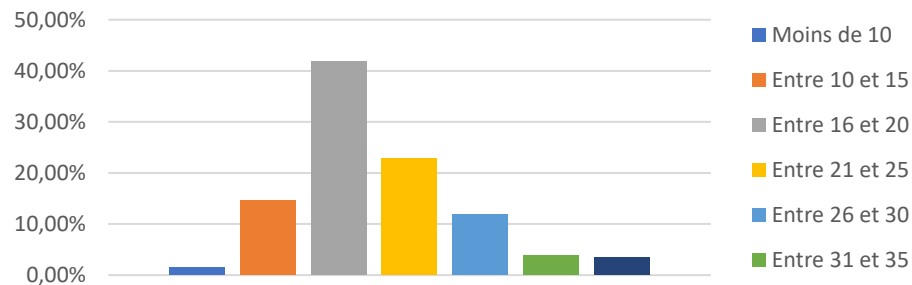
- Les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre sont ceux dans lesquels les praticiens travaillent le plus souvent le dimanche.
- Les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire sont ceux dans lesquels les praticiens font le plus partie d'un réseau de garde.
- Environ la moitié des praticiens travaillant occasionnellement ou régulièrement le dimanche font partie d'un réseau de garde.
- Les praticiens de moins de 30 ans sont ceux qui travaillent comparativement le moins le dimanche.

Charge de travail et patients pris en charge par jour

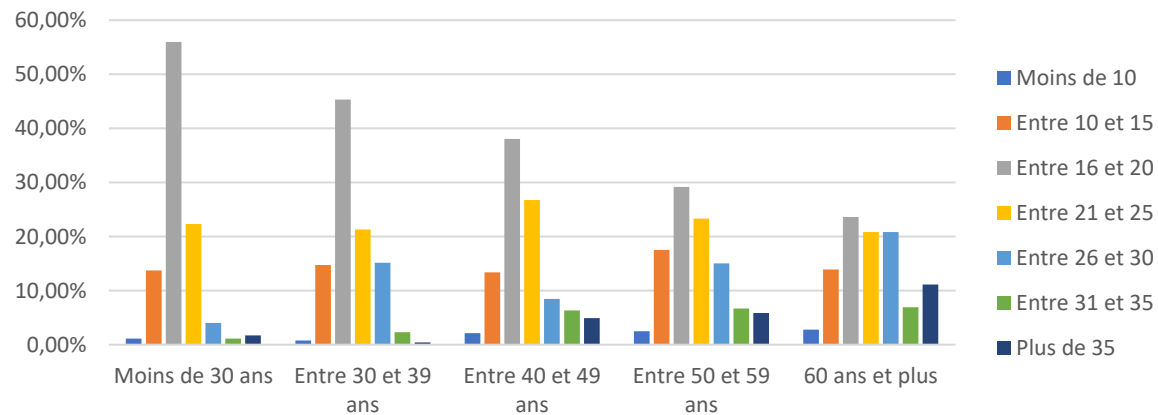


Entre 16 et 20 patients en moyenne pris en charge sur une journée

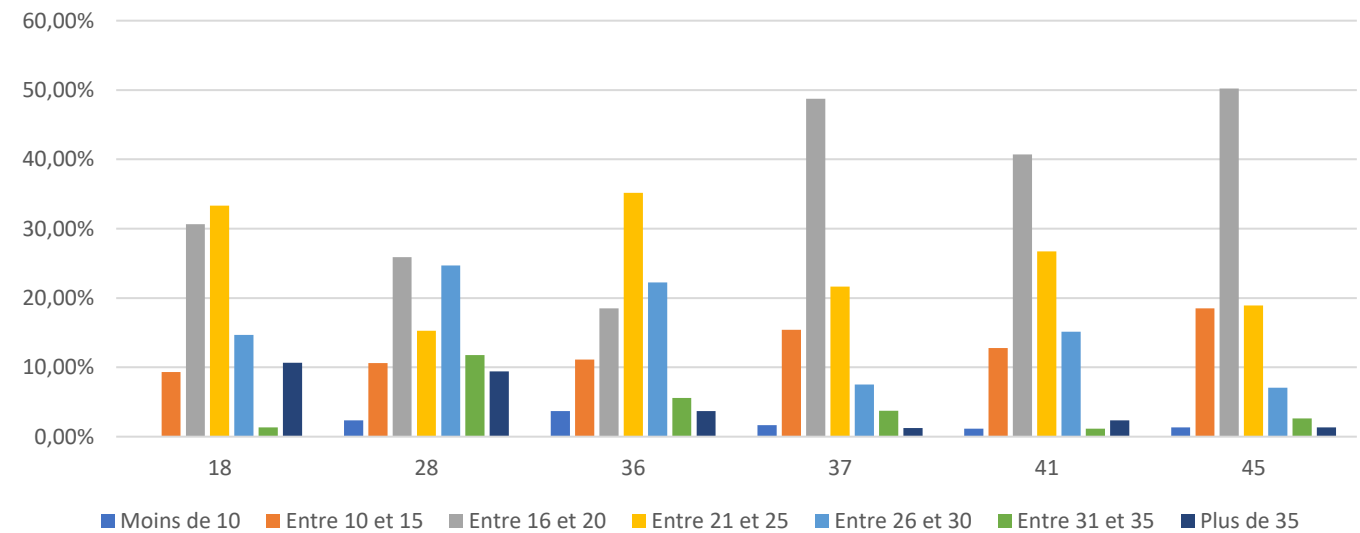
Nombre de patients pris en charge sur une journée



Nombre de patients pris en charge sur une journée par tranche d'âge



Nombre de patients pris en charge sur une journée par département

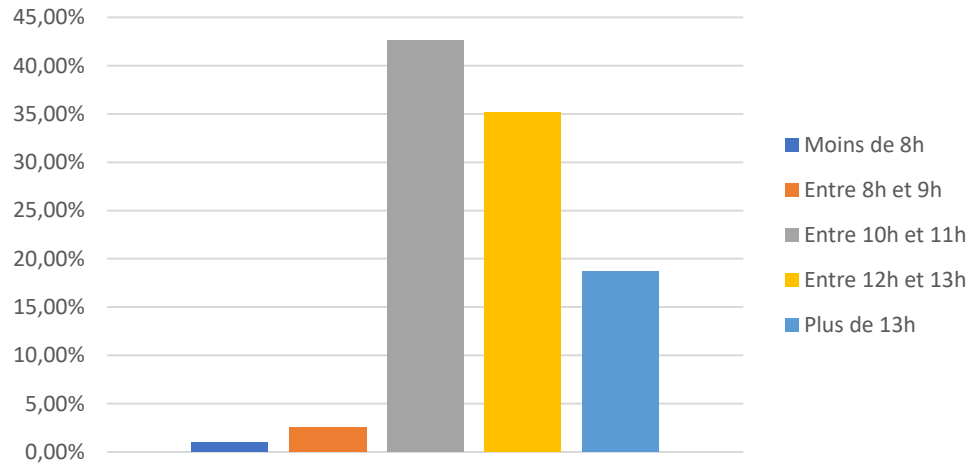


En synthèse

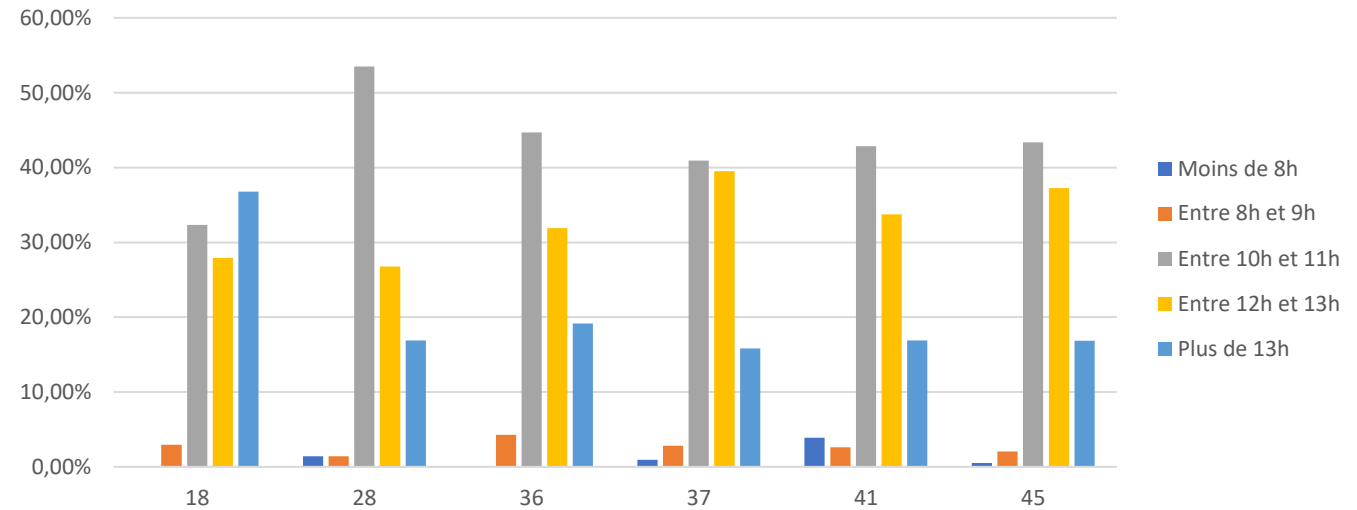
- Près de 42% des praticiens prennent en charge plus de 20 patients par jour.
- Un nombre de patients pris en charge par jour plus important dans les départements du 18 et 36.
- Une différence très marquée entre les départements pour les praticiens prenant en charge plus de 20 patients sur une journée : 18 (60%), 28 (61,17%) et 36 (66,67%) d'une part, et 37 (34,17%), 41 (45,35%) et 45 (29,95%) d'autre part.
- On pourrait poser l'hypothèse que le nombre de patients pris en charge corrèle positivement avec la tranche d'âge des praticiens.

Amplitude horaire d'ouverture du cabinet

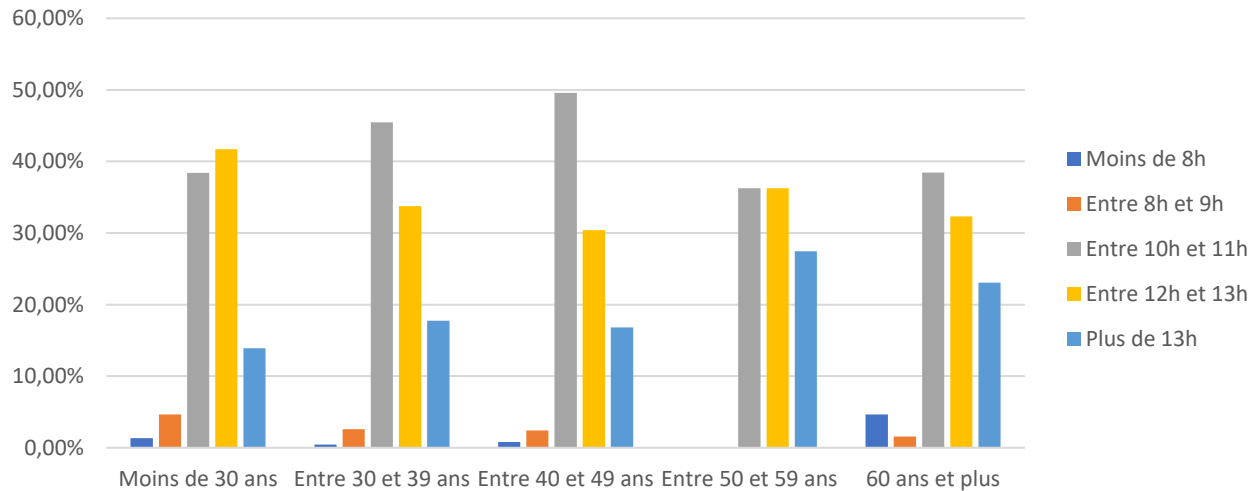
Amplitude horaire sur une journée



Amplitude horaire sur une journée par département



Amplitude horaire sur une journée par tranche d'âge

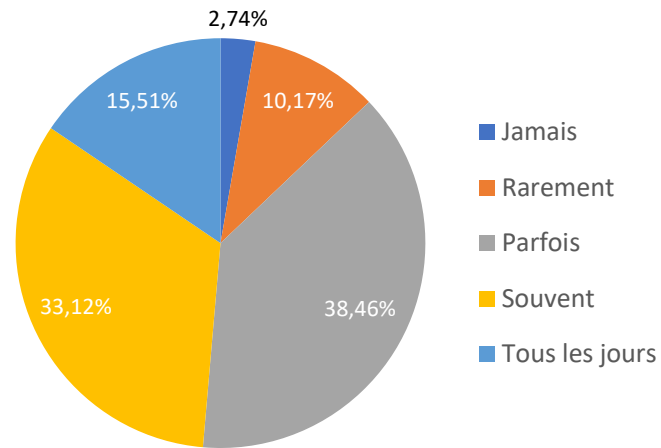


En synthèse

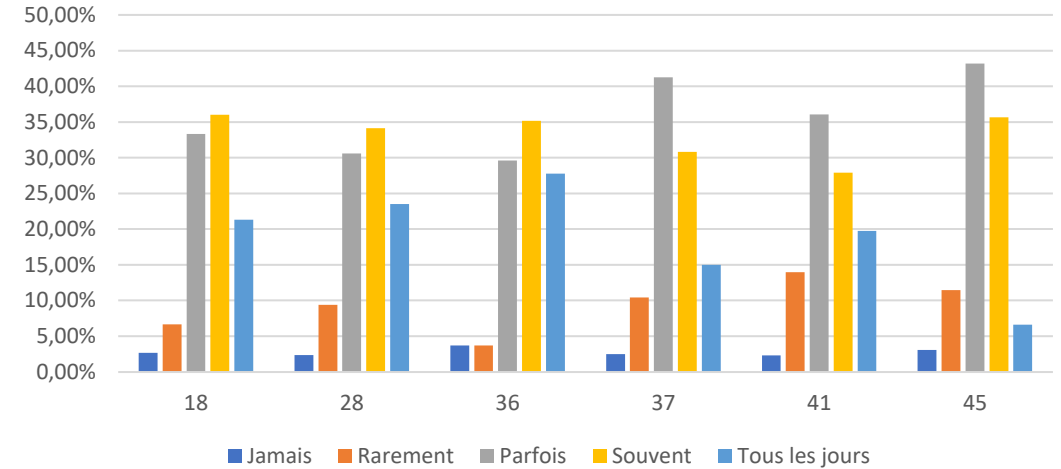
- Plus de 53% des praticiens ont une amplitude horaire d'ouverture du cabinet de plus de 12h.
- Plus de 64% des praticiens du Cher déclarent avoir une amplitude horaire d'ouverture de leur cabinet supérieure à 12h.
- On peut émettre l'hypothèse que l'amplitude horaire d'ouverture du cabinet est corrélée positivement avec la tranche d'âge.

Sentiment d'être débordé par la charge de travail

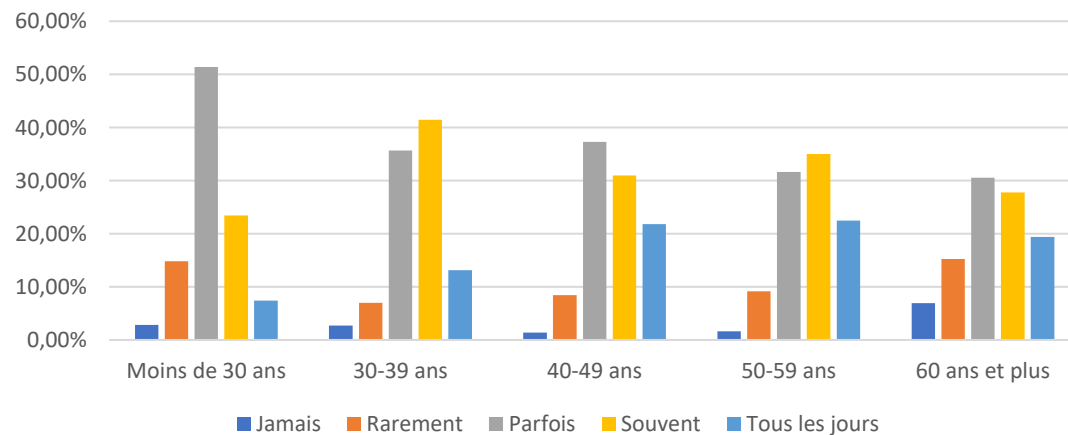
Sentiment d'être débordé par la charge de travail



Sentiment d'être débordé par la charge de travail en fonction du département



Sentiment d'être débordé par la charge de travail en fonction de la tranche d'âge

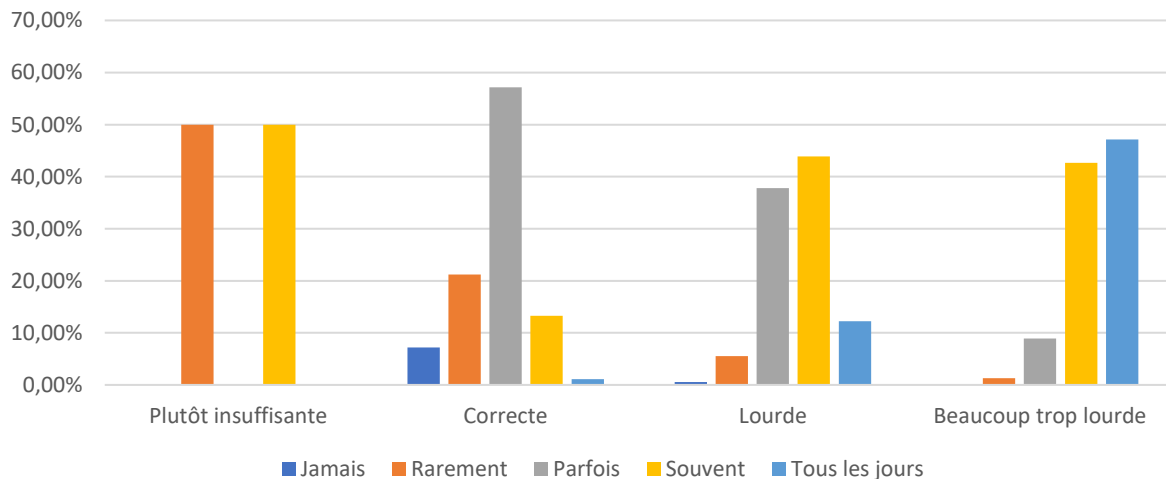


En synthèse

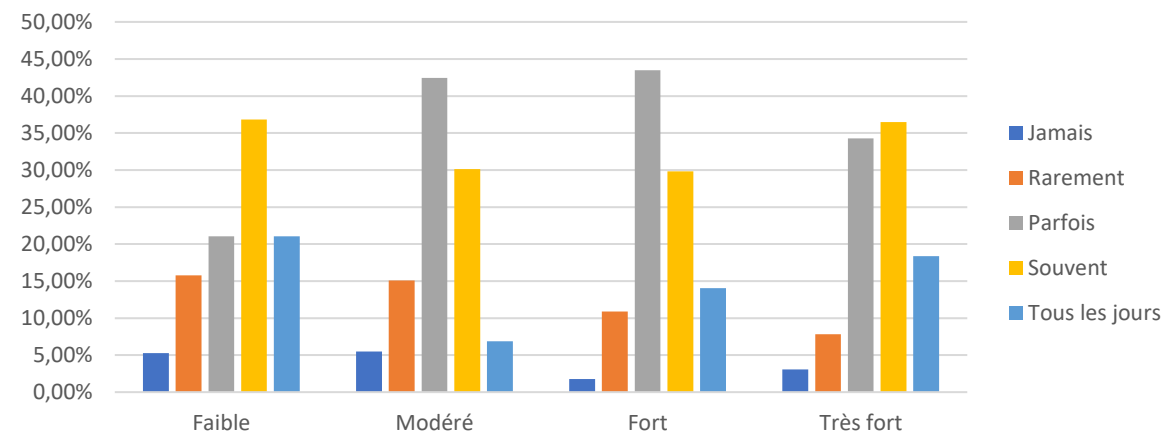
- Un sentiment d'être débordé souvent ou tous les jours par la charge de travail pour près de 49% des répondants.
- On peut émettre l'hypothèse que le sentiment d'être débordé tous les jours par la charge de travail est corrélé positivement à la tranche d'âge.
- On observe que les praticiens d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret ont moins le sentiment d'être débordés souvent ou tous les jours par la charge de travail que ceux des trois autres départements.

Sentiment d'être débordé en fonction de l'estimation de la charge de travail

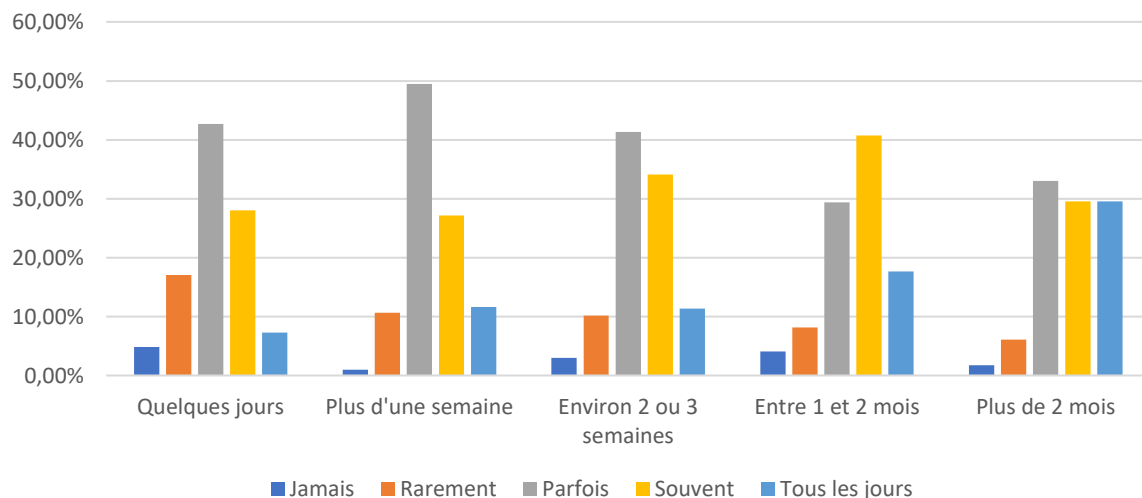
Sentiment d'être débordé en fonction de l'estimation de la charge de travail



Sentiment d'être débordé en fonction du besoin estimé en masseurs-kinésithérapeutes



Sentiment d'être débordé en fonction de l'estimation du temps d'attente des patients

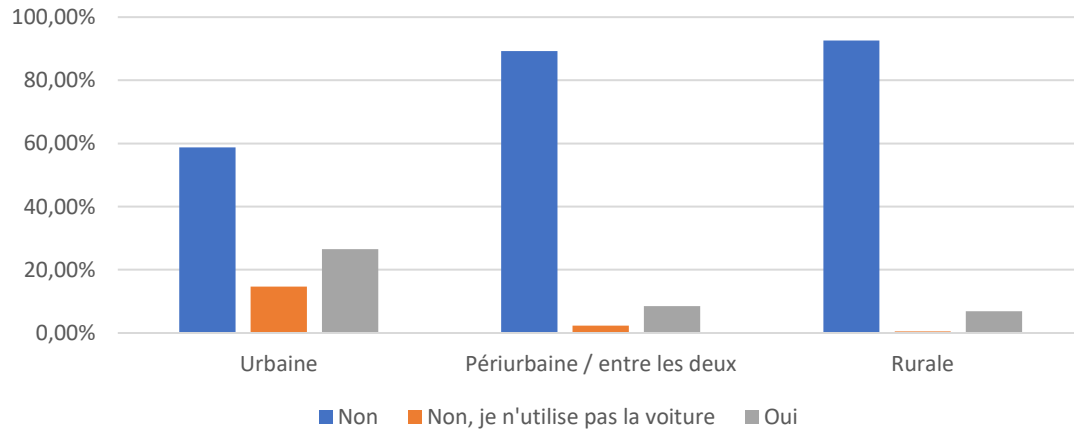


En synthèse

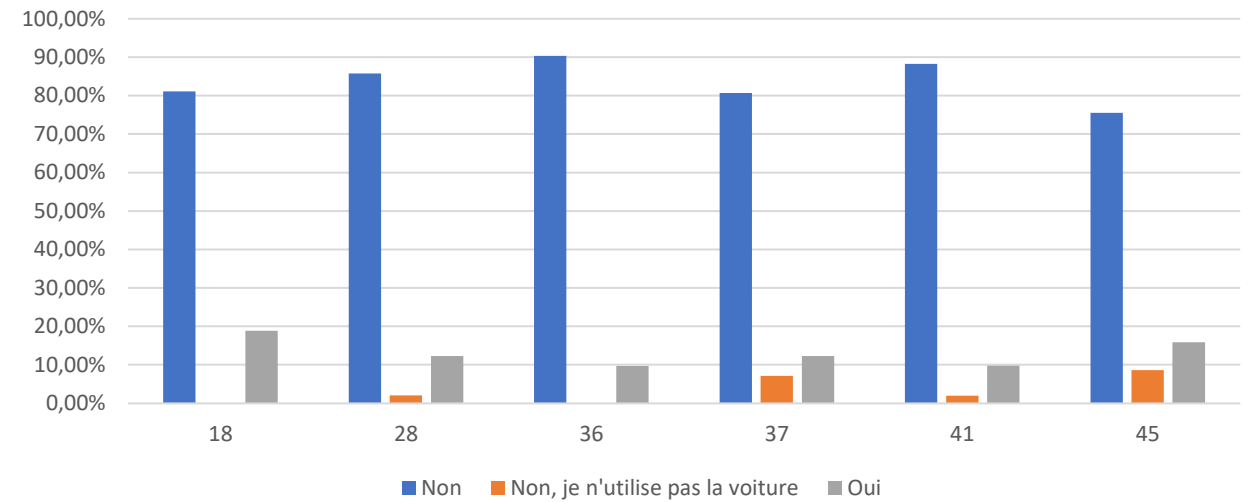
- On peut émettre l'hypothèse que l'estimation de la charge de travail est corrélée positivement au sentiment d'être débordé.
- On peut émettre l'hypothèse que le besoin estimé en masseurs-kinésithérapeutes est corrélé positivement au sentiment d'être débordé.
- On peut émettre l'hypothèse que l'estimation du temps d'attente des patients est corrélée positivement au sentiment d'être débordé.

Problèmes de stationnement

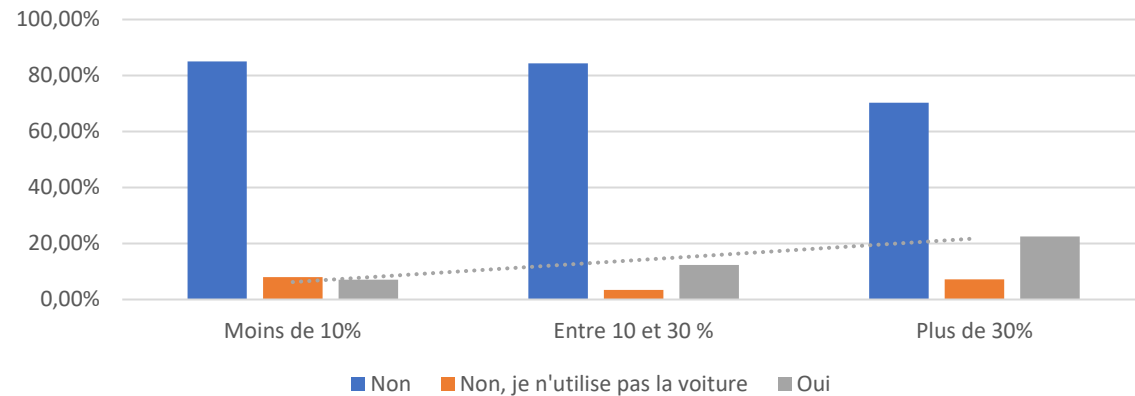
Problèmes de stationnement en fonction de la zone d'exercice



Problèmes de stationnement en fonction du département d'exercice



Problèmes de stationnement en fonction des soins à domicile

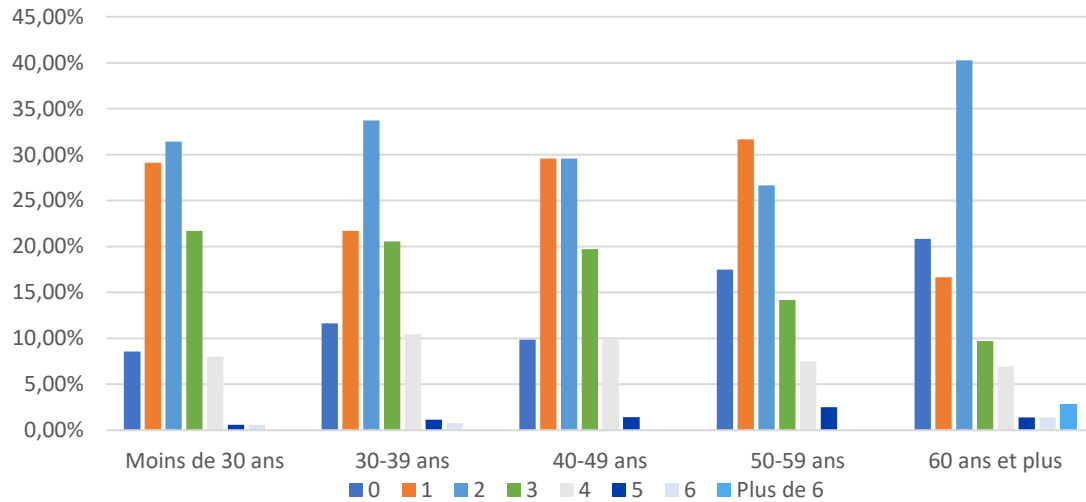


En synthèse

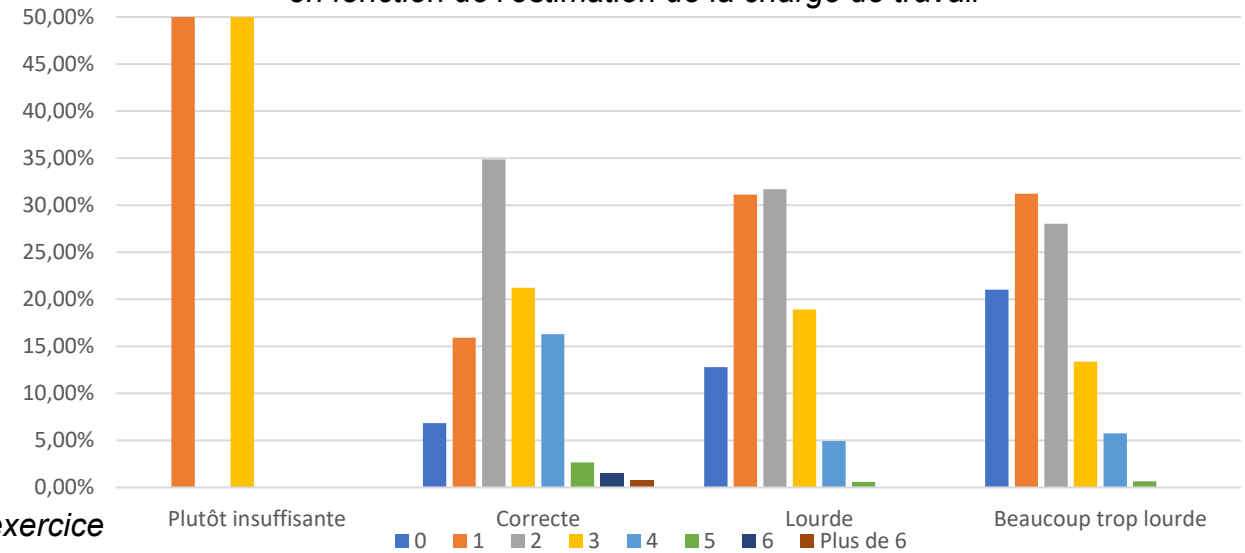
- Les problèmes de stationnement (observés) sont plus fréquents pour les praticiens qui exercent en zone urbaine.
- Les problèmes de stationnement (observés) sont plus fréquents pour les praticiens qui exercent dans le Cher et le Loiret.
- On peut émettre l'hypothèse que les problèmes de stationnement sont corrélés positivement à la pratique des soins à domicile.

Demi-journées sans activité professionnelle

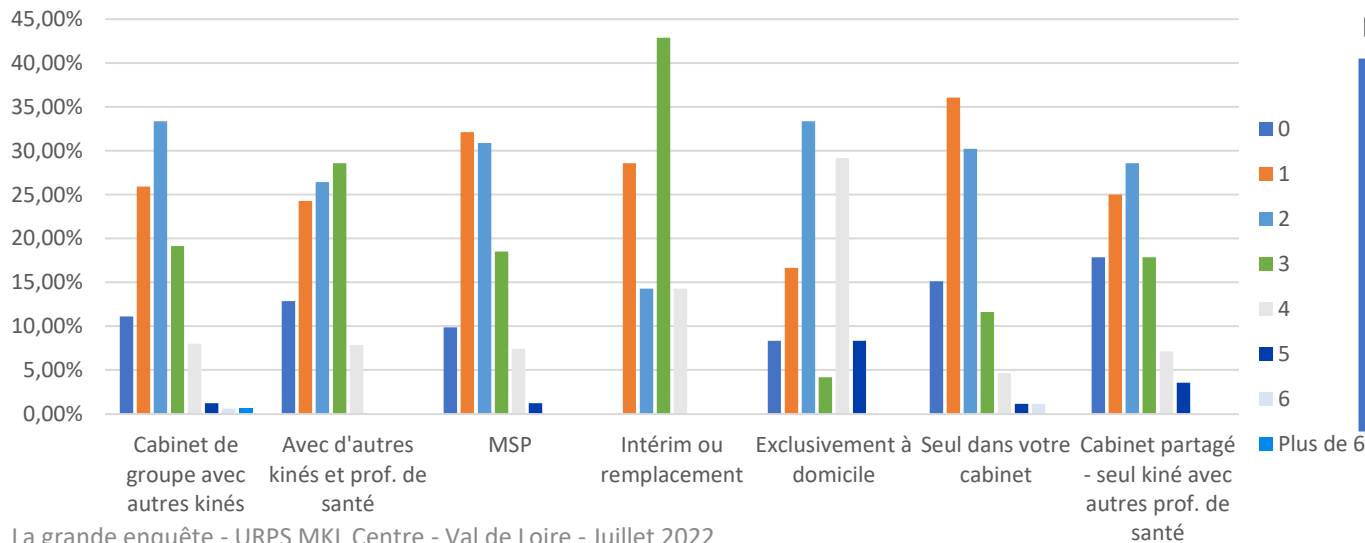
Nombre de demi-journées sans activité professionnelle par tranche d'âge



Nombre de demi-journées sans activité professionnelle en fonction de l'estimation de la charge de travail



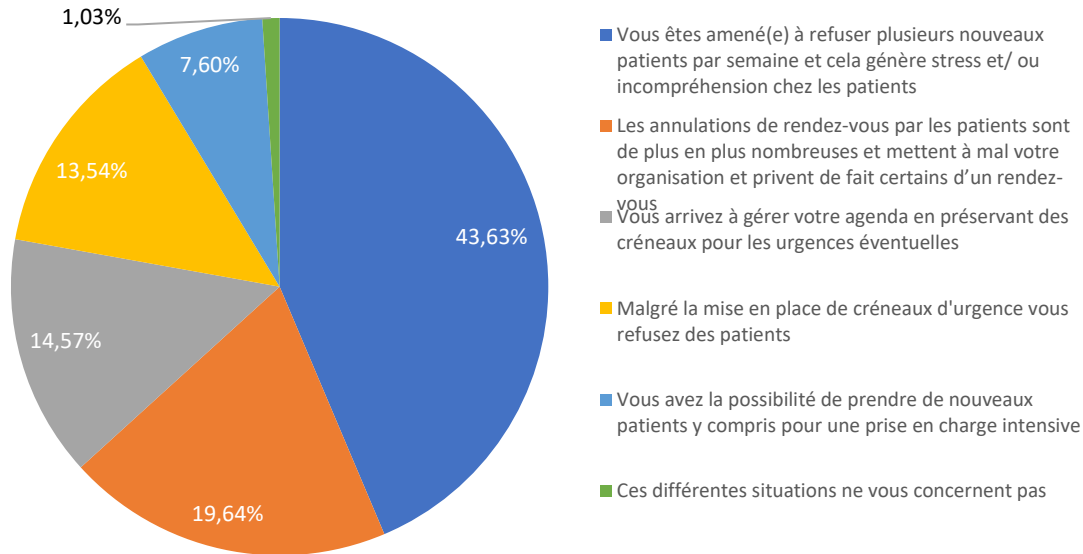
Nombre de demi-journées sans activité professionnelle en fonction du mode d'exercice



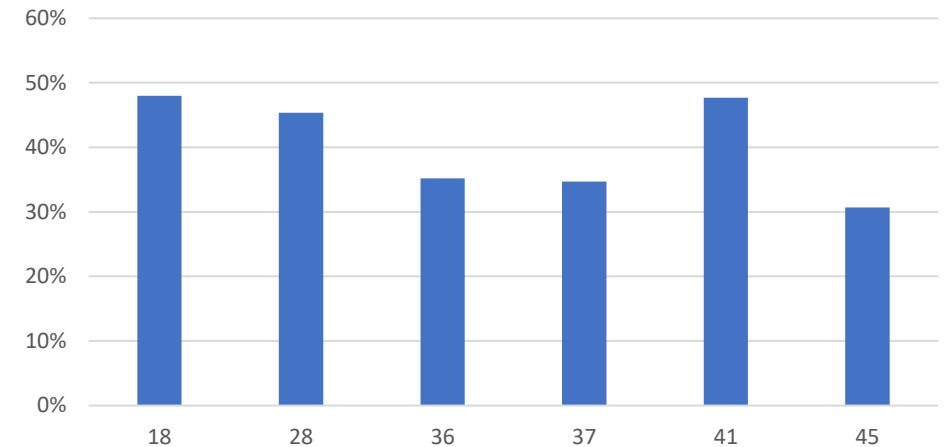
En synthèse

- On peut émettre l'hypothèse que le nombre de demi-journées sans activité professionnelle est corrélé négativement à la tranche d'âge des praticiens : plus la tranche d'âge est élevée, moins ces derniers ont des demi-journées sans activité professionnelle.
- Les praticiens exerçant seuls, en intérim ou remplacement et exclusivement à domicile ont plus de demi-journées sans activité professionnelle que ceux exerçant en groupe.
- On peut émettre l'hypothèse que l'estimation de la charge de travail est corrélée négativement au nombre de demi-journées sans activité professionnelle : plus l'estimation de la charge est lourde, moins les praticiens ont de de mi-journées sans activité professionnelle.

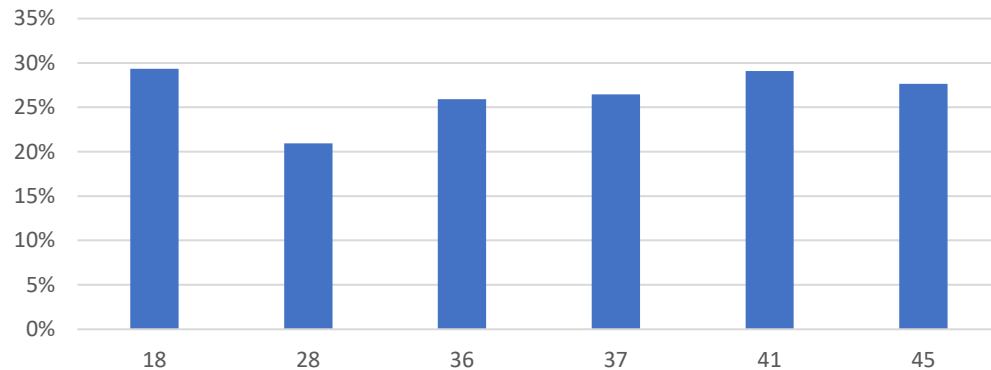
Gestion des nouveaux patients



Part de masseurs-kinésithérapeutes qui refusent des nouveaux patients par département



Part de masseurs-kinésithérapeutes pour lesquels les annulations de rendez-vous sont de plus en plus nombreuses par département



En synthèse

- Près de 58% des répondants sont contraints de refuser régulièrement de nouveaux patients.
- Les masseurs-kinésithérapeutes répondants refusent comparativement plus de nouveaux patients dans le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher.
- Les répondants d'Eure-et-Loir constatent comparativement moins que les annulations de rendez-vous sont plus nombreuses que dans les autres départements.

Propositions d'actions sur le thème « Charge de travail »

Issues des réponses à l'enquête

Délégation de certaines tâches à des APA / Educateurs sportifs



Echanges avec d'autres professions confrontées au problème de la gestion de la charge de travail



Plus de masseurs-kinésithérapeutes avec des spécialités individuelles (uro, cancer, drainage, ...)



Facilitation des séances de groupes



Incitation aux remplacements dans les déserts médicaux



Salarier des remplaçants "tournants" par zone





« Trouver de **nouveaux professionnels** !!! »

« Il faut nettement **plus de kinés en zones sous-dotées**. Si la situation s'aggrave, je pense **arrêter ce travail un jour**. »

« Réfléchir à une **reconversion**. »

« Il faut que les kinés soit **attirés par la région**, et ce n'est pas qu'une question d'argent... Accueil, travail pour le conjoint, possibilités d'études pour les enfants... »

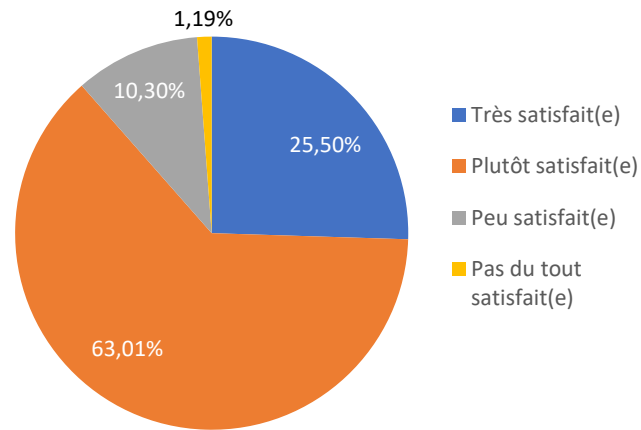
« **Surcharge permanente** due à un manque de professionnels dans les alentours ou au fait que les patients recherchent une **prise en charge individuelle**, ce que je fais... »

« **La retraite !** »

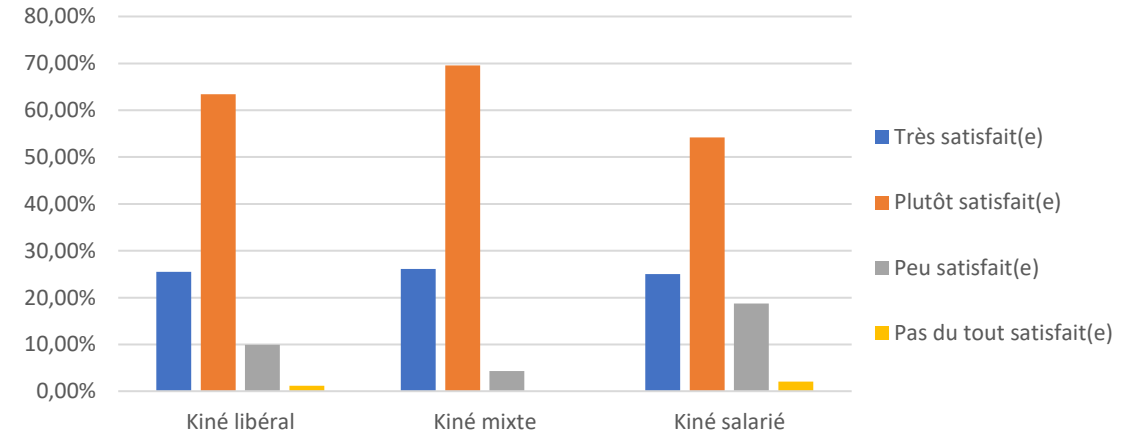
« Il semble nécessaire dans notre profession de trouver un **plan B** pour ne pas souffrir de la charge de travail ! »

Satisfaction professionnelle (1/2)

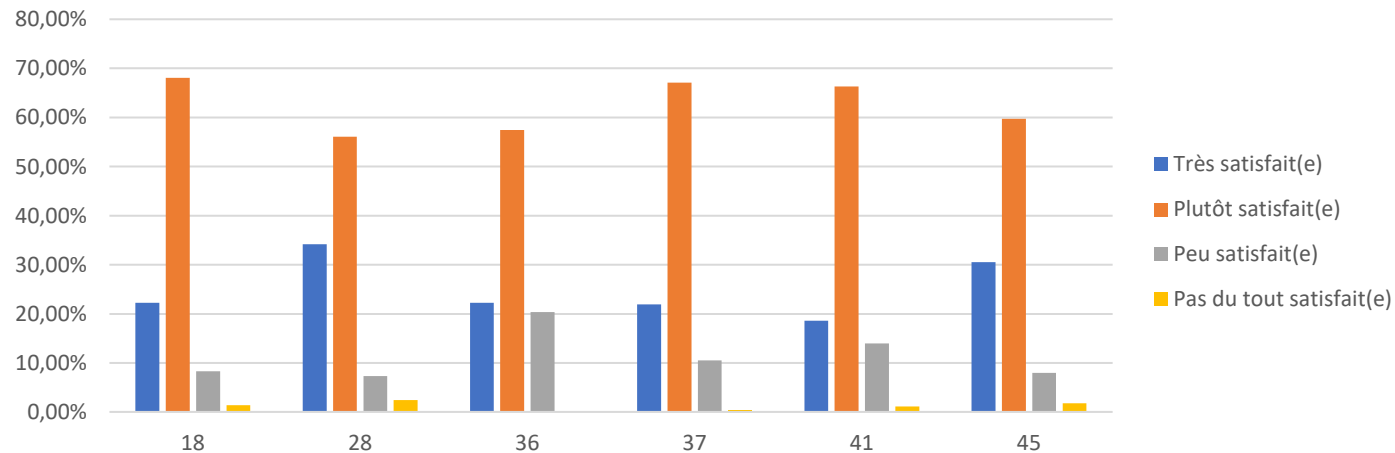
Satisfaction professionnelle au niveau régional



Satisfaction professionnelle en fonction du statut du masseur-kinésithérapeute



Satisfaction professionnelle en fonction du département d'exercice

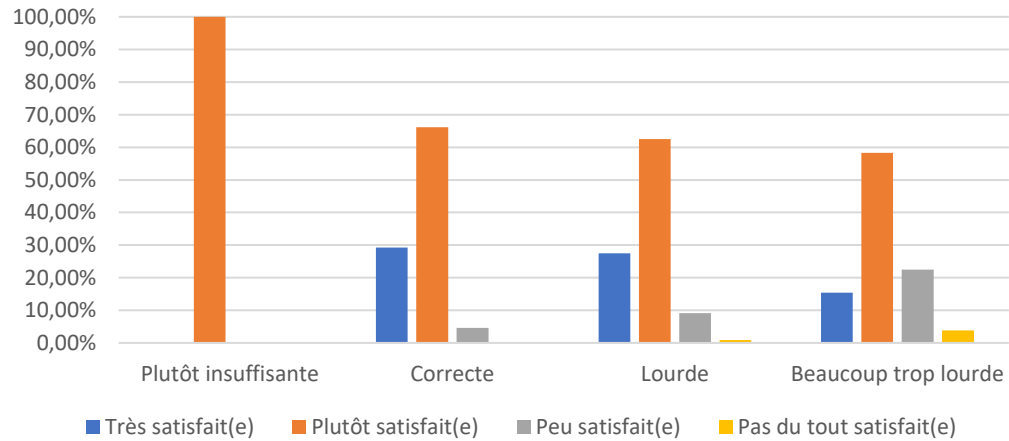


En synthèse

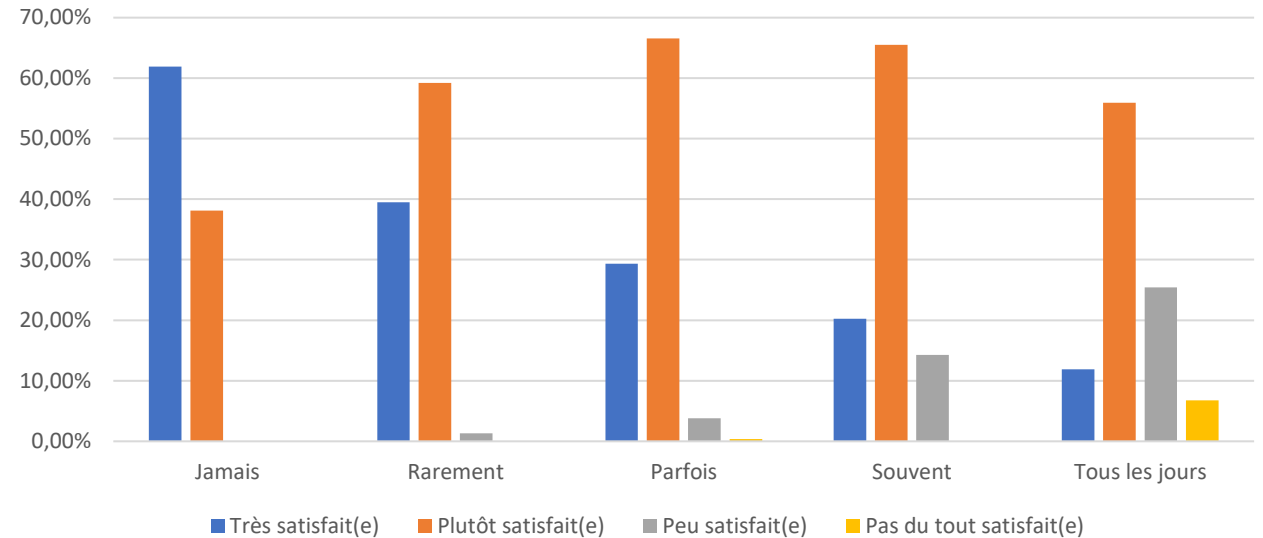
- Plus de 85% des praticiens de la région sont très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur activité professionnelle.
- Des praticiens salariés globalement moins satisfaits que les libéraux et les mixtes.
- Des praticiens globalement plus satisfaits dans le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Satisfaction professionnelle (2/2)

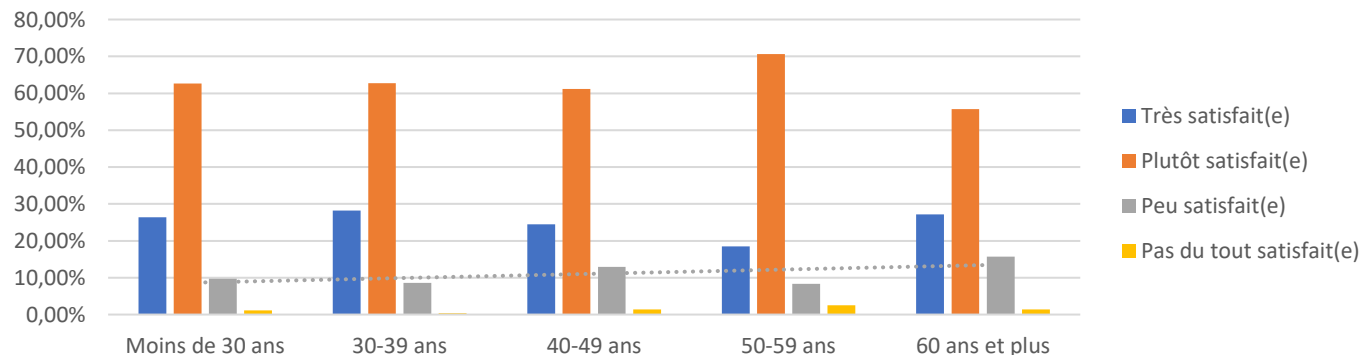
Satisfaction professionnelle en fonction de l'estimation de la charge de travail



Satisfaction professionnelle en fonction du sentiment d'être débordé



Satisfaction professionnelle en fonction de la tranche d'âge

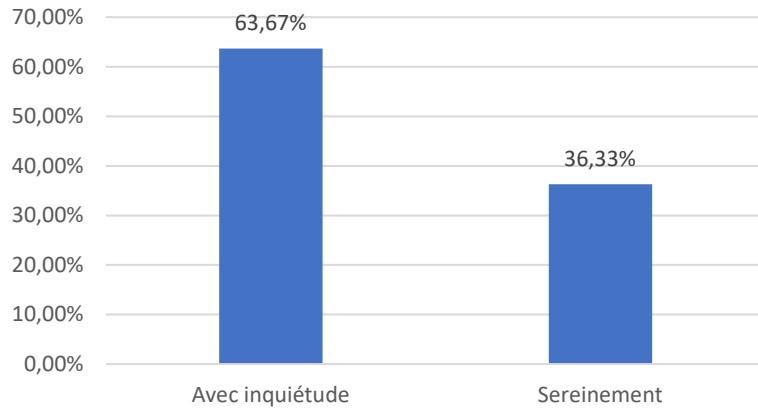


En synthèse

- On peut émettre l'hypothèse que l'insatisfaction professionnelle est corrélée positivement avec la tranche d'âge.
- On peut émettre l'hypothèse que l'insatisfaction professionnelle est corrélée positivement avec le sentiment d'être débordé.
- On peut émettre l'hypothèse que l'insatisfaction professionnelle est corrélée positivement avec l'estimation de la charge de travail.

Perception de l'avenir de la pratique professionnelle

Avenir de la pratique professionnelle



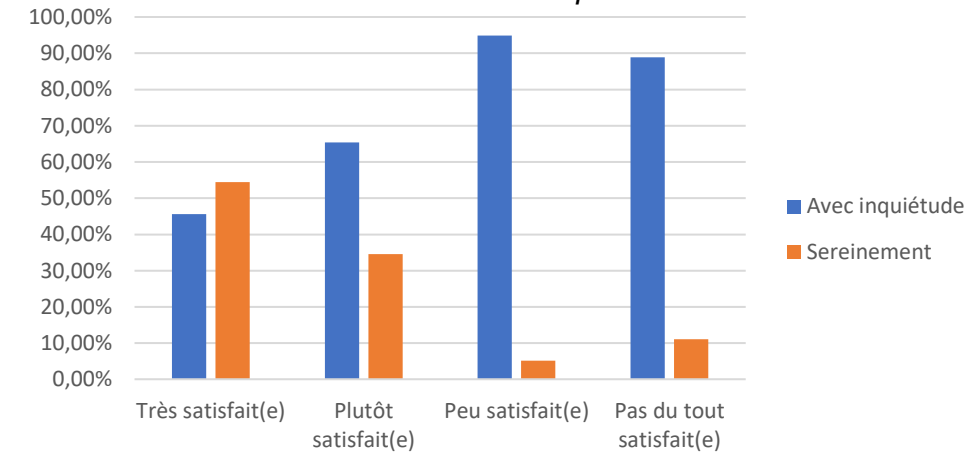
« Métier **fatigant physiquement** et âge de **retraite élevé.** »

« **Trop de contraintes** administratives. »

« **Surcharge de travail/ surmenage.** »

« **Difficultés de recrutement.** »

Avenir de la pratique professionnelle en fonction de la satisfaction de l'activité professionnelle

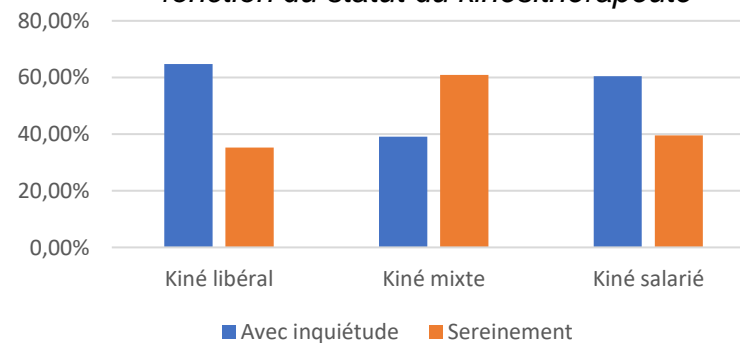


« Non prise en compte du **vieillesse des patients**. Le temps patients devra augmenter. »

« **Notre métier est dénigré** par le grand public. Le grand public pense que nous ne sommes que des masseurs. »

« **Travail à la chaîne** dû au manque de soignants. »

Avenir de la pratique professionnelle en fonction du statut du kinésithérapeute



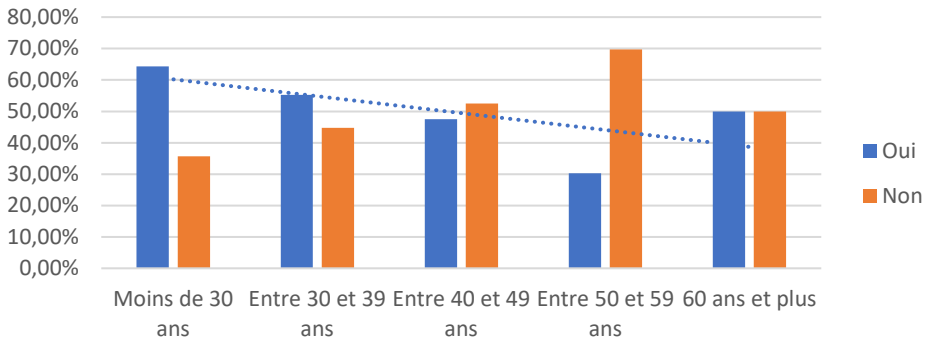
« **De plus en plus de charges** et de moins en moins de **bénéfices.** »

« **Liste d'attente de plus en plus longue.** »

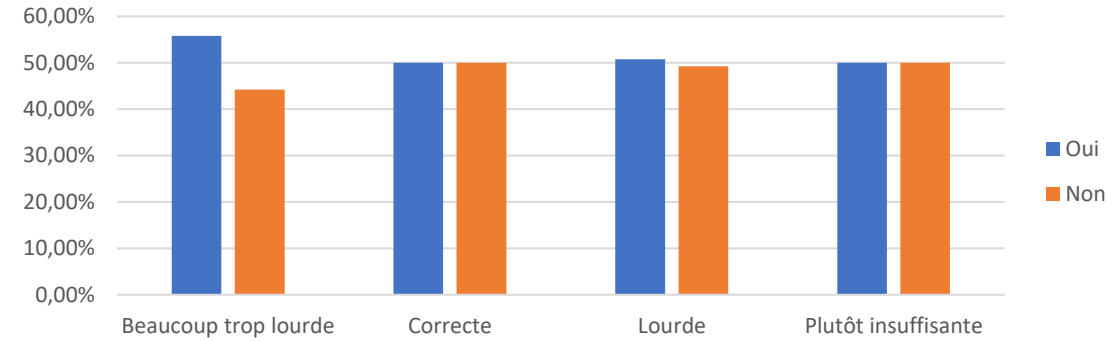
« Compliqué de faire ce que je fais actuellement **le jour où j'aurai une vie de famille.** »

Perspectives d'évolution / de changements à 5 ans

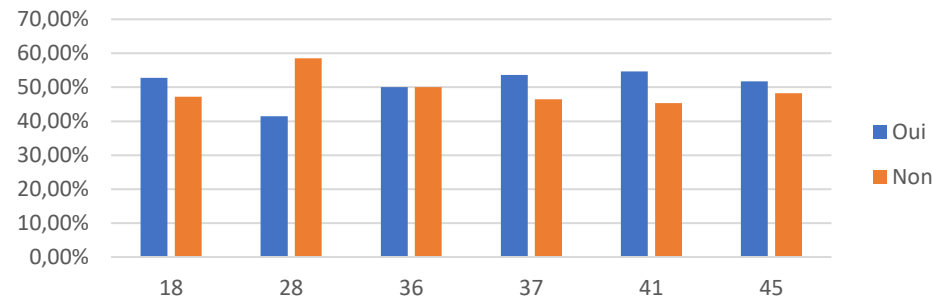
Perspectives d'évolution en fonction de la tranche d'âge



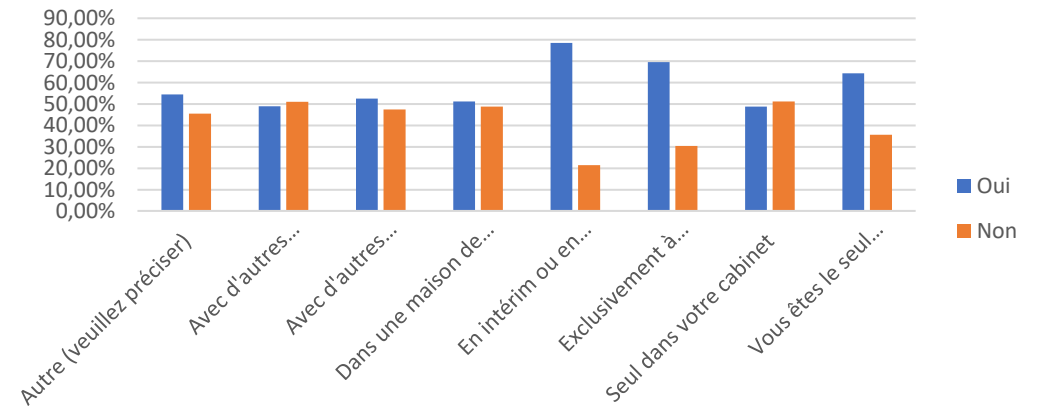
Perspectives d'évolution en fonction de l'estimation de la charge de travail



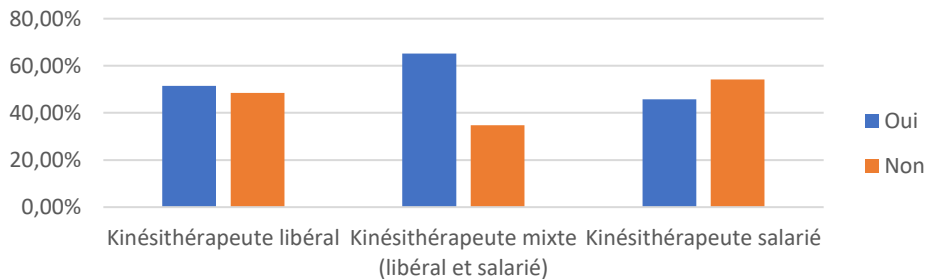
Perspectives d'évolution en fonction du département d'exercice



Perspectives d'évolution des praticiens libéraux



Perspectives d'évolution en fonction du statut du praticien

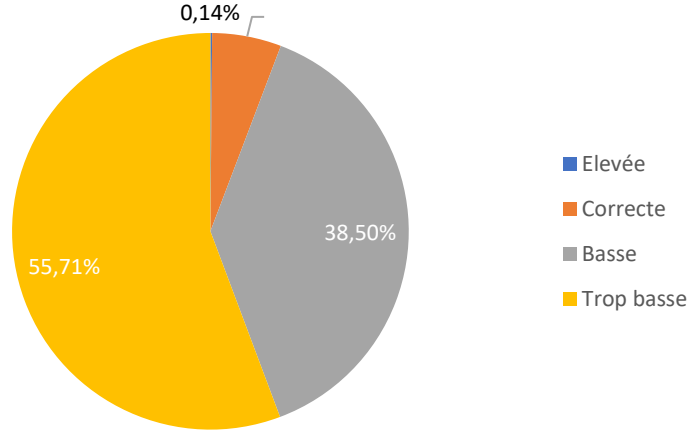


En synthèse

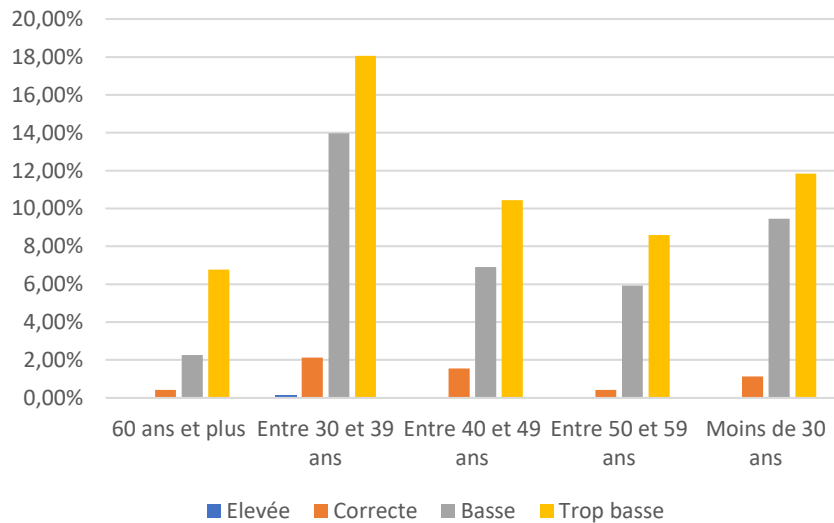
- Les jeunes praticiens ont plus de perspectives d'évolution à 5ans.
- Il existe très peu de différences entre départements en ce qui concerne les perspectives d'évolution à 5 ans.
- Les masseurs-kinésithérapeutes mixtes ont plus de perspectives d'évolution à 5 ans.

Tarification des soins

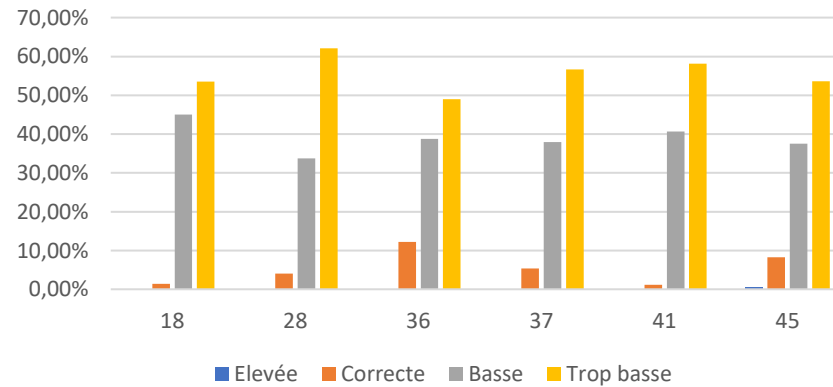
Perception de la tarification des soins



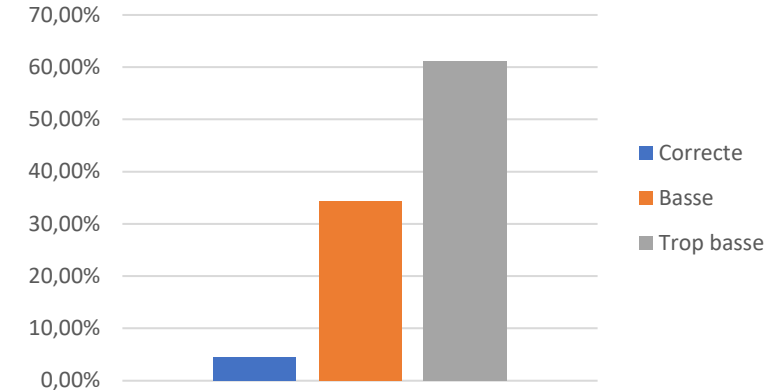
Perception de la tarification des soins pour les praticiens en fonction de la tranche d'âge



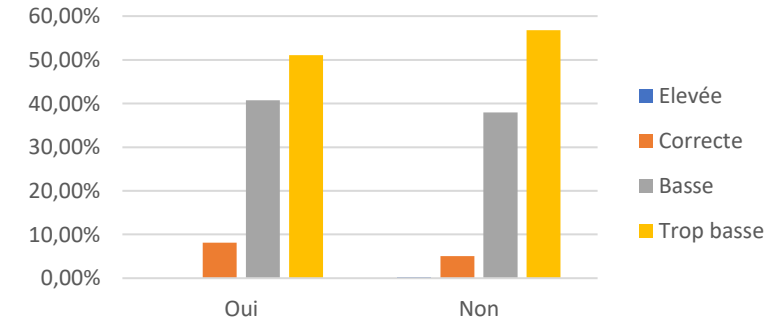
Perception de la tarification des soins en fonction du département d'exercice



Perception de la tarification des soins pour les masseurs-kinésithérapeutes qui pratiquent des activités non conventionnées

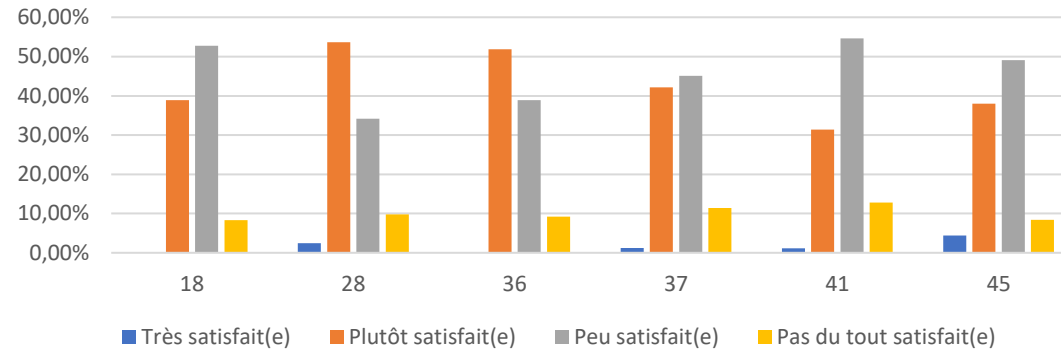


Perception de la tarification des soins pour les masseurs-kinésithérapeutes qui font des séances de groupes

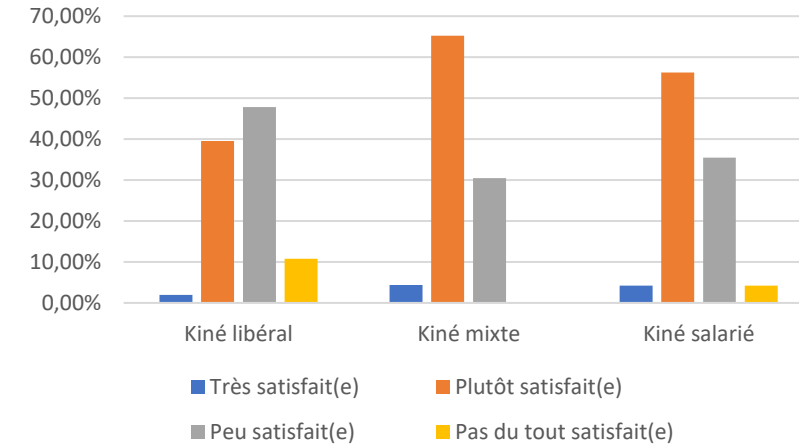


Satisfaction par rapport aux revenus globaux

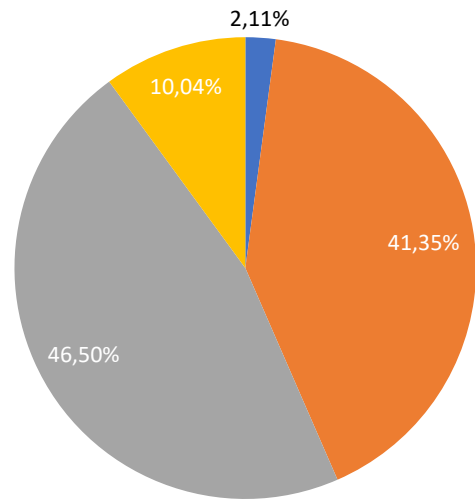
Satisfaction revenus globaux en fonction du département d'exercice



Satisfaction revenus globaux en fonction du statut

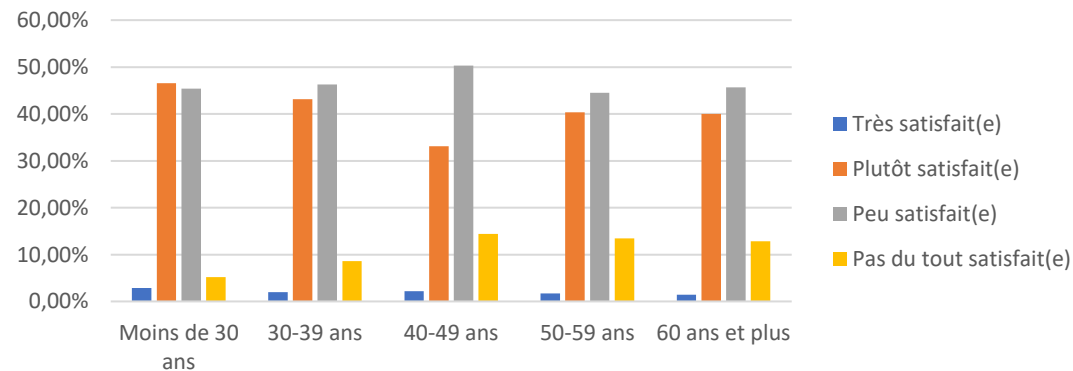


Satisfaction revenus globaux



■ Très satisfait(e) ■ Plutôt satisfait(e)
■ Peu satisfait(e) ■ Pas du tout satisfait(e)

Satisfaction revenus globaux en fonction de la tranche d'âge

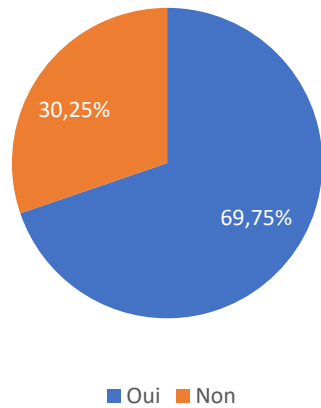


■ Très satisfait(e) ■ Plutôt satisfait(e)
■ Peu satisfait(e) ■ Pas du tout satisfait(e)

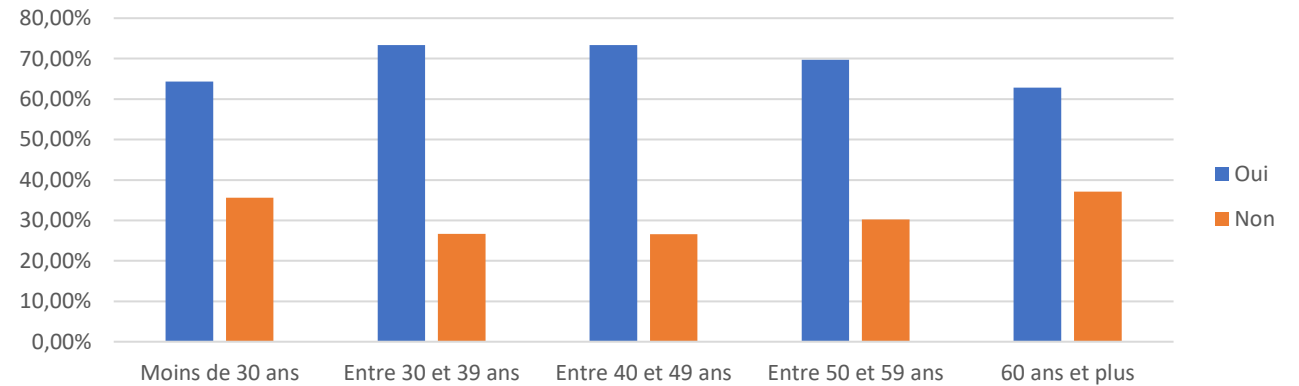
En synthèse

- Les praticiens libéraux sont les plus insatisfaits de leurs revenus globaux.
- L'insatisfaction par rapport aux revenus globaux (observée) est plus élevée dans le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret.
- On peut émettre l'hypothèse que l'insatisfaction par rapport aux revenus globaux est corrélée positivement à la tranche d'âge.
- Plus de 53% des répondants sont plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur revenus globaux.

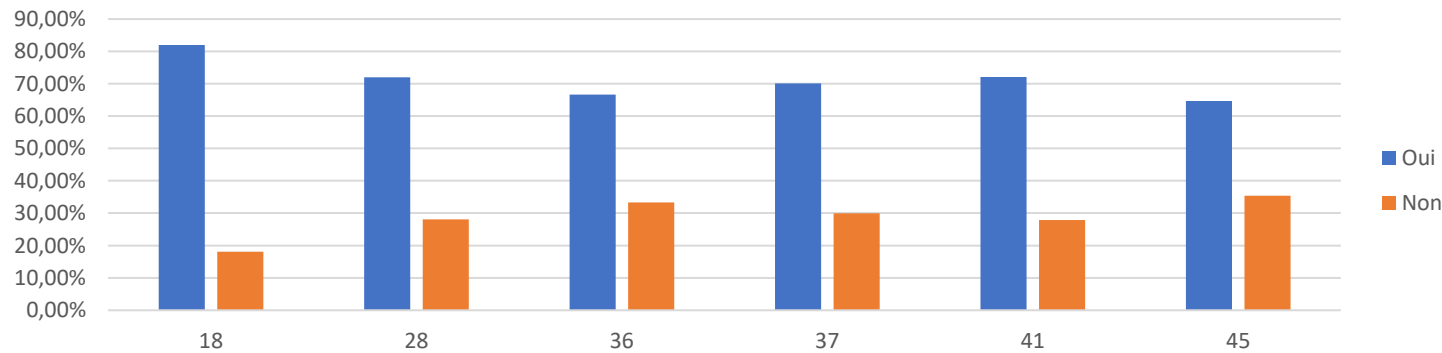
Impact de la surcharge de travail sur la vie personnelle



Impact de la surcharge de travail sur la vie personnelle en fonction de la tranche d'âge



Impact de la surcharge de travail sur la vie personnelle en fonction du département d'exercice



En synthèse

- La surcharge de travail observée a un impact élevé sur la vie personnelle des praticiens.
- L'impact sur la vie personnelle de la surcharge de travail observée est plus élevé pour les praticiens âgés de 30 à 49 ans.
- L'impact sur la vie personnelle de la surcharge de travail observée est plus élevé dans le Cher et le Loir-et-Cher que dans les autres départements.

Propositions d'actions sur le thème « Qualité de vie au travail »

Issues des réponses à l'enquête

Refonte de la nomenclature HAD



Campagne régionale de dépistage du burn out



Revalorisation du déplacement à domicile



Mise en place d'un dispositif d'accompagnement / de soutien psychologique pour les kinés



Valorisation des diagnostics effectués par les kinés



Qualité de vie au travail – Perspectives à 5 ans

Ce que les praticiens en disent*



« Augmenter l'activité de bien-être **pour m'en sortir financièrement**, même si je préfère la rééducation »

« **La retraite** »

« Prendre 2 patients par tranche de 30min et **avoir une qualité de soin qui diminue.** »

« **Déconventionnement** si pas de changement »

« **Quitter le soin** »

« Évolution dans le **management et gestion de projet** dans les soins »

« Installation en MSP ou **reconversion** »

« Diversifier mon activité pour du **non conventionné** »

« **Ostéopathe** temps plein »

« **Changement de région** si possible »

« Je suis maintenant tuteur de stage et souhaite faire découvrir notre département pour **donner envie aux stagiaires de venir s'installer** par la suite »

« **Changer de métier** si ça se dégrade encore »

Qualité de vie au travail – Vie personnelle

Ce que les praticiens en disent*

Qualité de vie au travail



« Divorce »

« Fatigue mentale et physique »

« Burn out »

« Je suis sous antidépresseur, et anxiolytique »

« Je ne vois pas grandir mon fils et j'ai dû accepter de ne pas pouvoir me payer un second congé maternité, j'ai donc fait **une croix sur un 2^{ème} enfant** »

« Travailler parfois le week-end ne permet pas d'être disponible pour des événements de vie personnelle »

« Pour les enfants, **je dois payer une nourrice en plus** le soir pour les garder et les coucher pour travailler »

« **Stress, pression, surcharge de travail et insatisfaction** »

« **Trop de charge mentale** et multiplicité des facteurs humains gênant la fluidité de l'exercice »

« Beaucoup moins d'impacts, **j'ai arrêté d'avoir des remords à refuser des patients** »

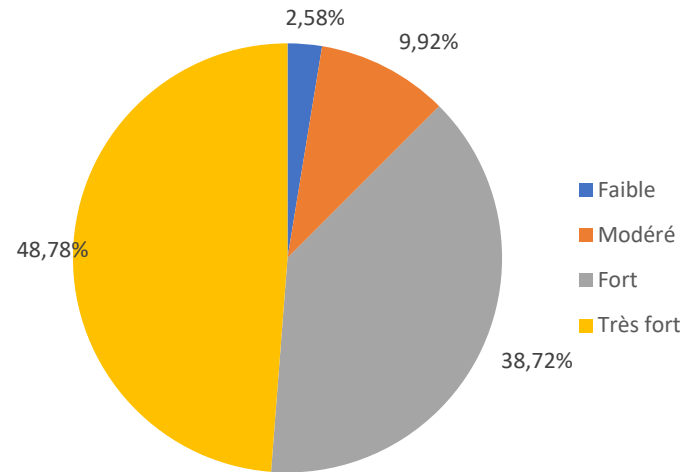
« Psychothérapie entamée en 2021, épuisement professionnel, impact biopsychosocial, difficultés à couper avec le travail en fin de journée.

Syndrome de l'imposteur et image du kiné salarié »

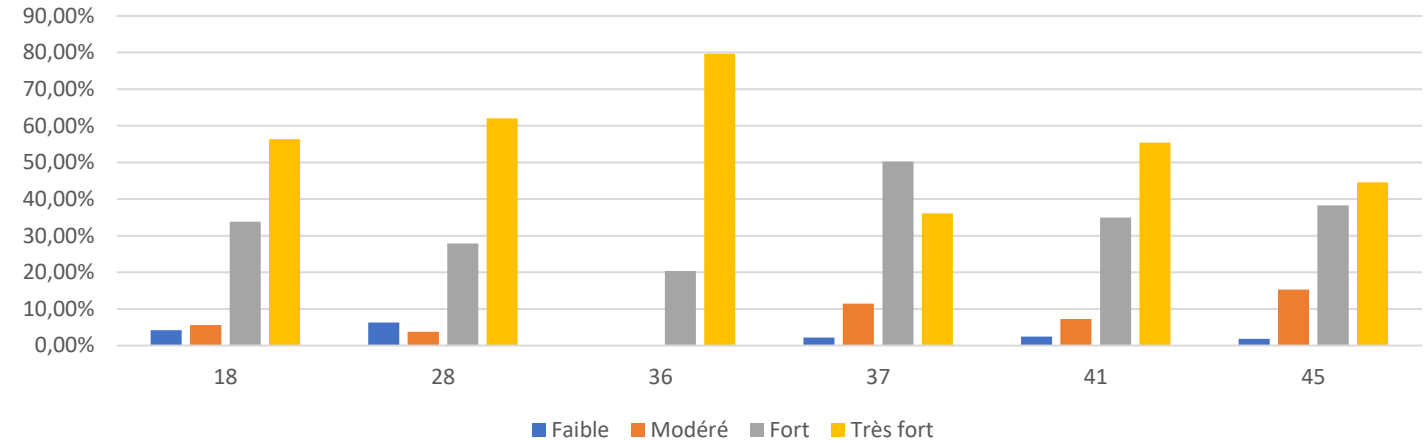
« **Peu présent pour la vie familiale** »

Attractivité de la région

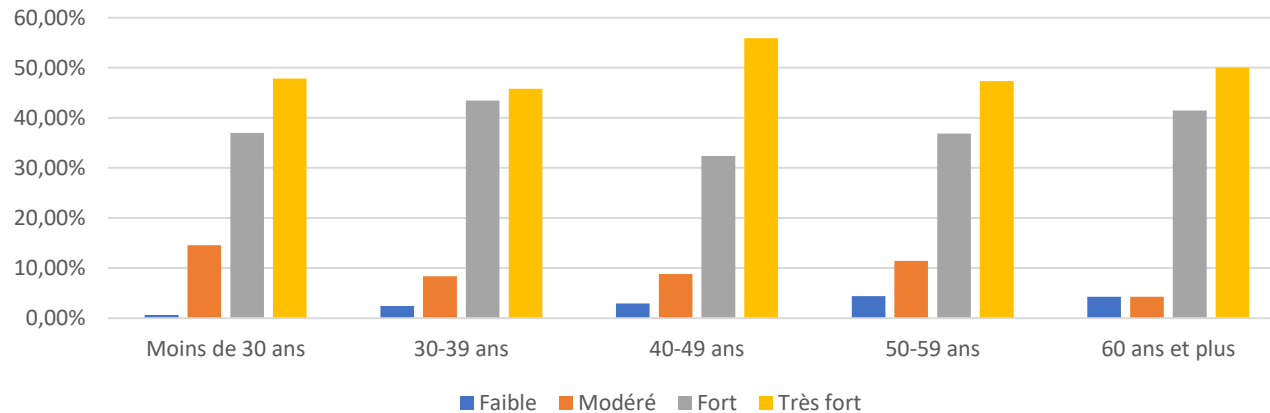
Estimation des répondants du besoin en kinésithérapeutes sur leur zone géographique



Estimation des répondants du besoin en kinésithérapeutes sur leur zone géographique en fonction de leur département d'exercice



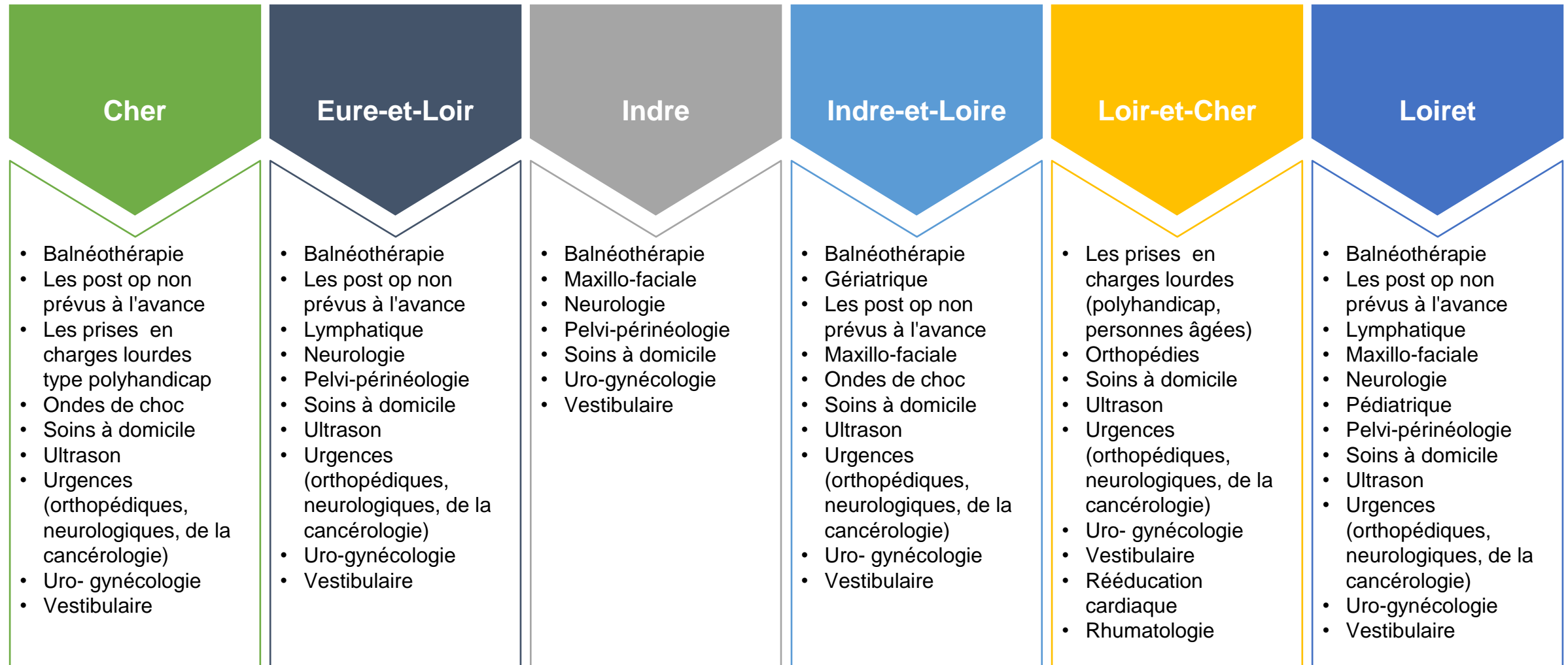
Estimation des répondants du besoin en kinésithérapeutes sur leur zone géographique en fonction de leur tranche d'âge



En synthèse

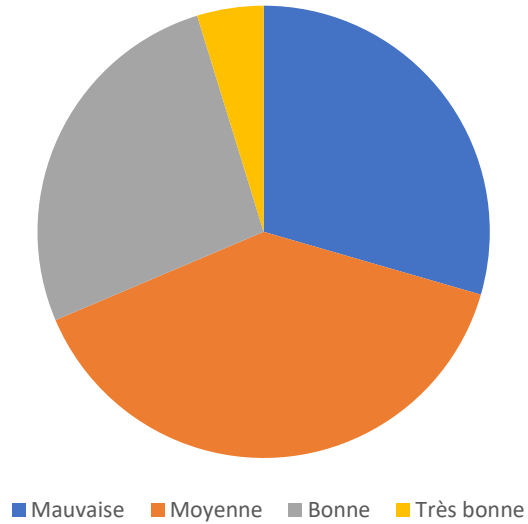
- Environ 88% des répondants estiment que le besoin en kinésithérapeutes sur leur zone géographique est fort ou très fort.
- Le besoin estimé en kinésithérapeutes observé est comparativement plus important dans les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre.
- On peut émettre l'hypothèse que le besoin estimé en kinésithérapeutes n'est pas corrélé à la tranche d'âge des répondants.

Attractivité de la région – les soins auxquels Les kinésithérapeutes ne peuvent pas répondre

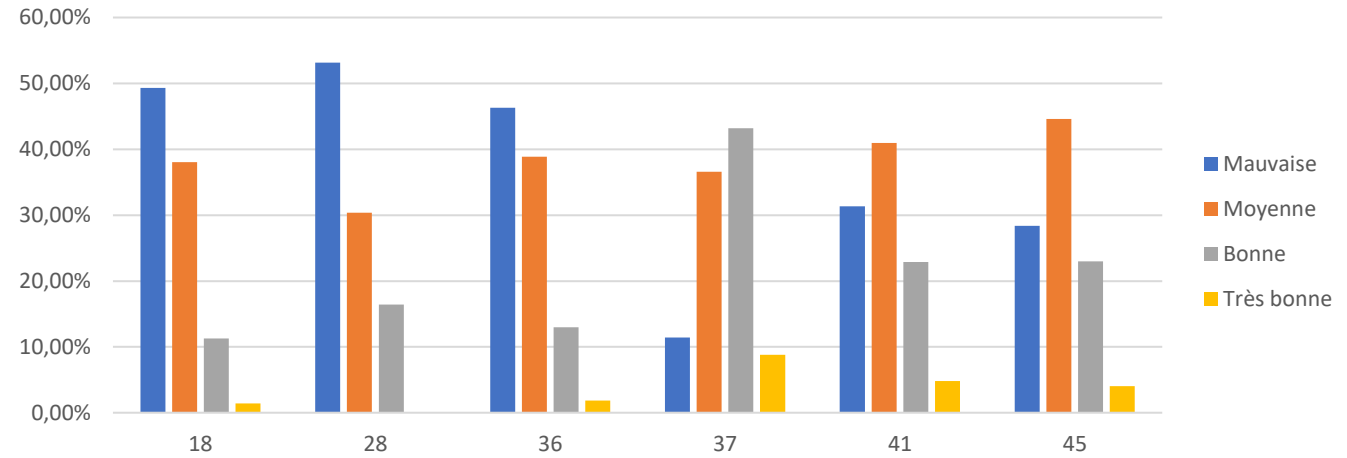


Perception de l'attractivité de la région Centre-Val de Loire

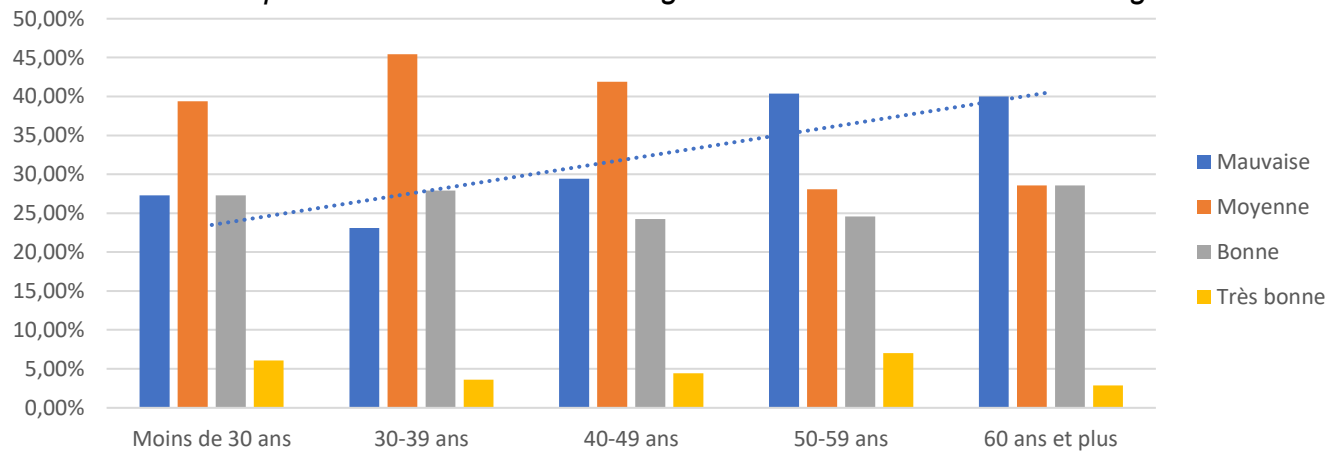
Perception de l'attractivité de la région



Perception de l'attractivité de la région en fonction du département d'exercice



Perception de l'attractivité de la région en fonction de la tranche d'âge

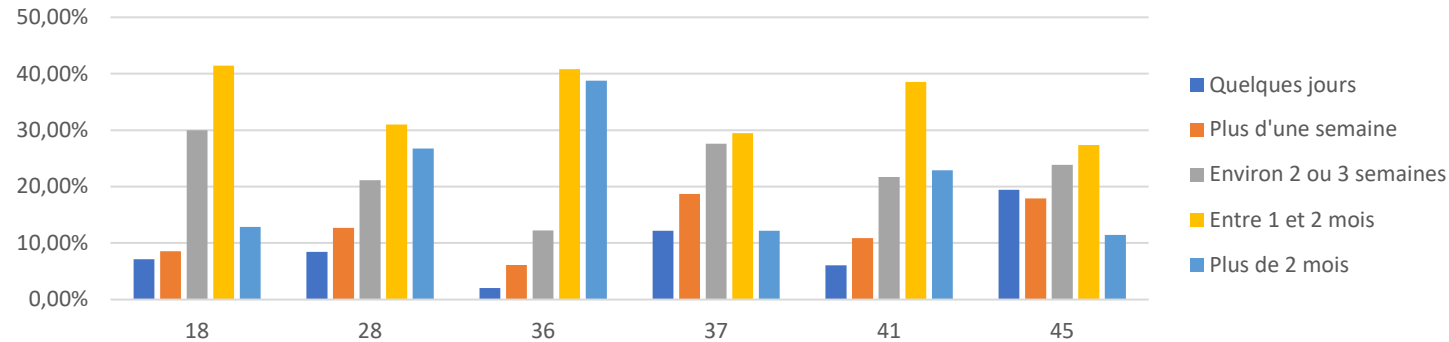


En synthèse

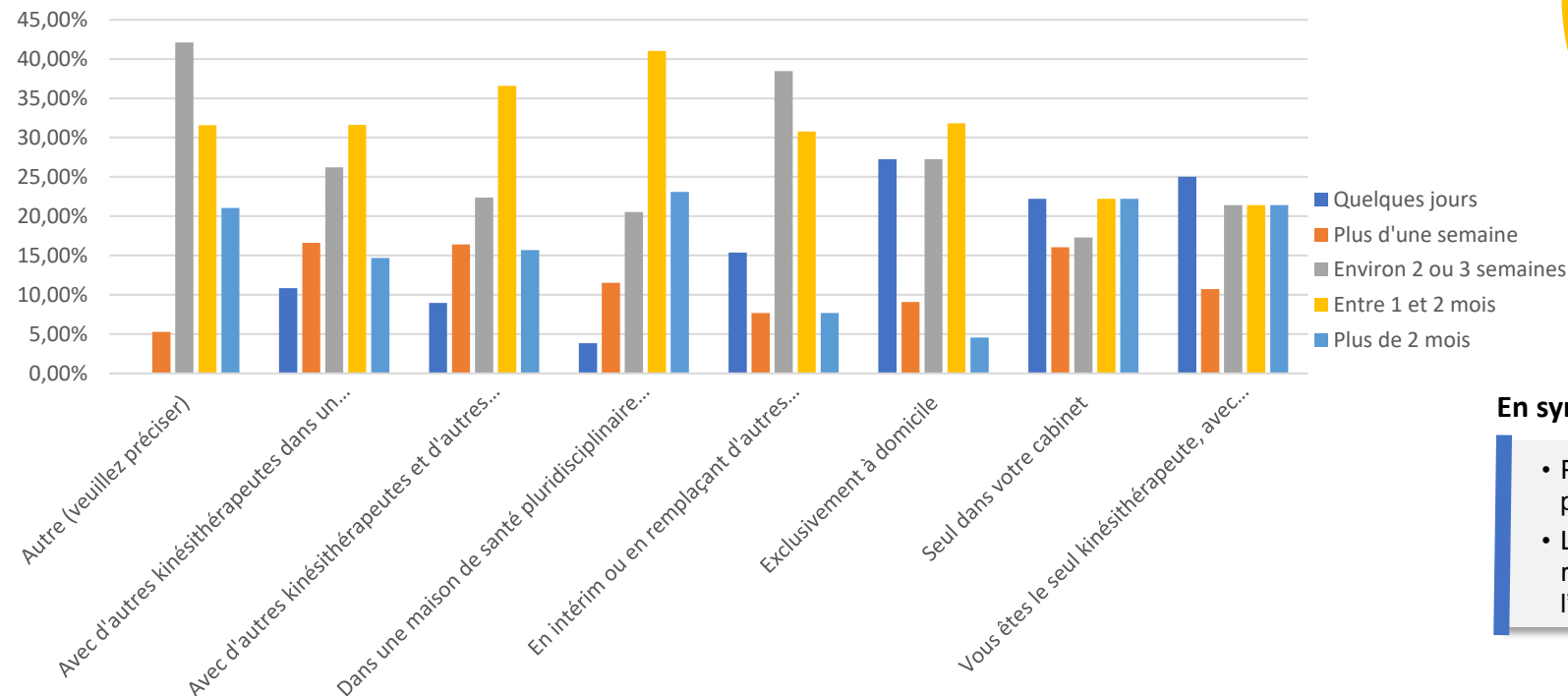
- L'attractivité de la région Centre – Val de Loire est perçue comme mauvaise par près de 30% des répondants.
- Elle est perçue comme mauvaise ou moyenne par 68% d'entre eux.
- Elle est perçue comparativement plus mauvaise dans les départements du Cher, de L'Eure-et-Loir et de l'Indre.
- On peut émettre l'hypothèse que la perception de l'attractivité de la région est corrélée positivement à la tranche d'âge.

Temps d'attente d'un patient en moyenne

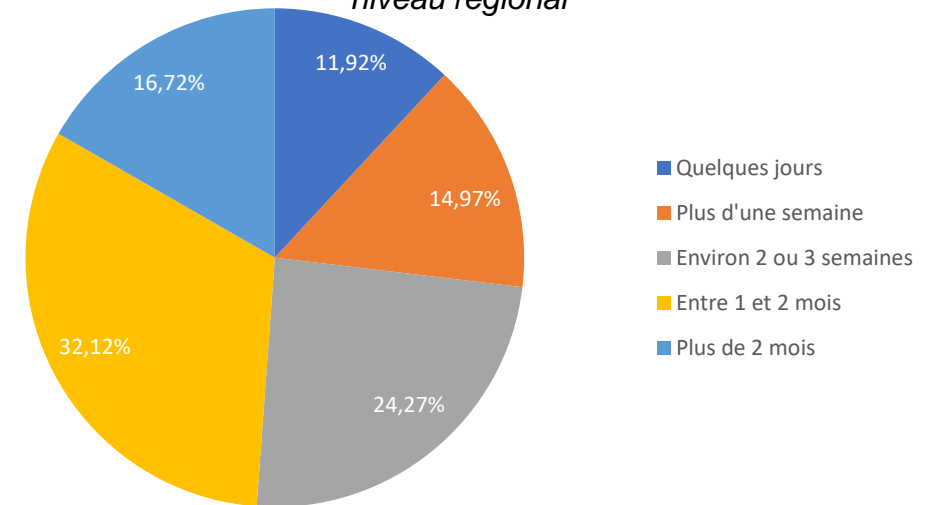
Temps d'attente moyen avant d'avoir un rendez-vous en fonction du département d'exercice



Temps d'attente moyen avant d'avoir un rendez-vous en fonction du type d'exercice



Temps d'attente moyen avant d'avoir un rendez-vous au niveau régional

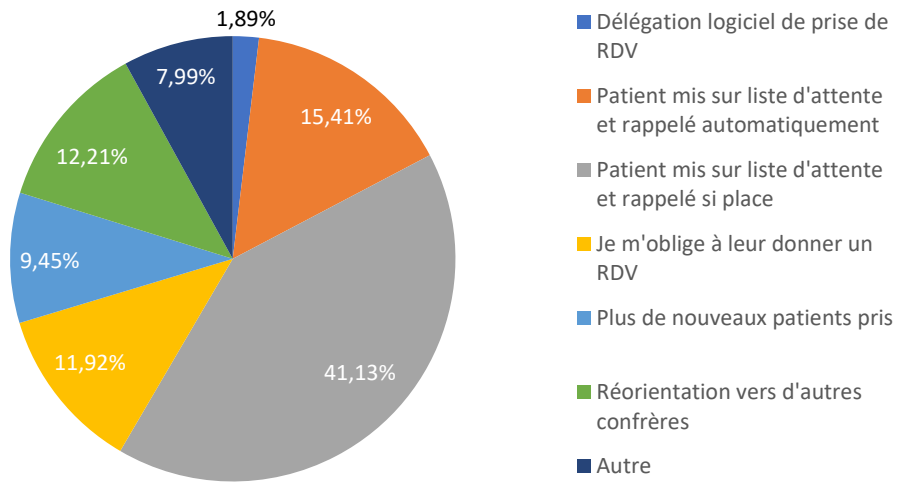


En synthèse

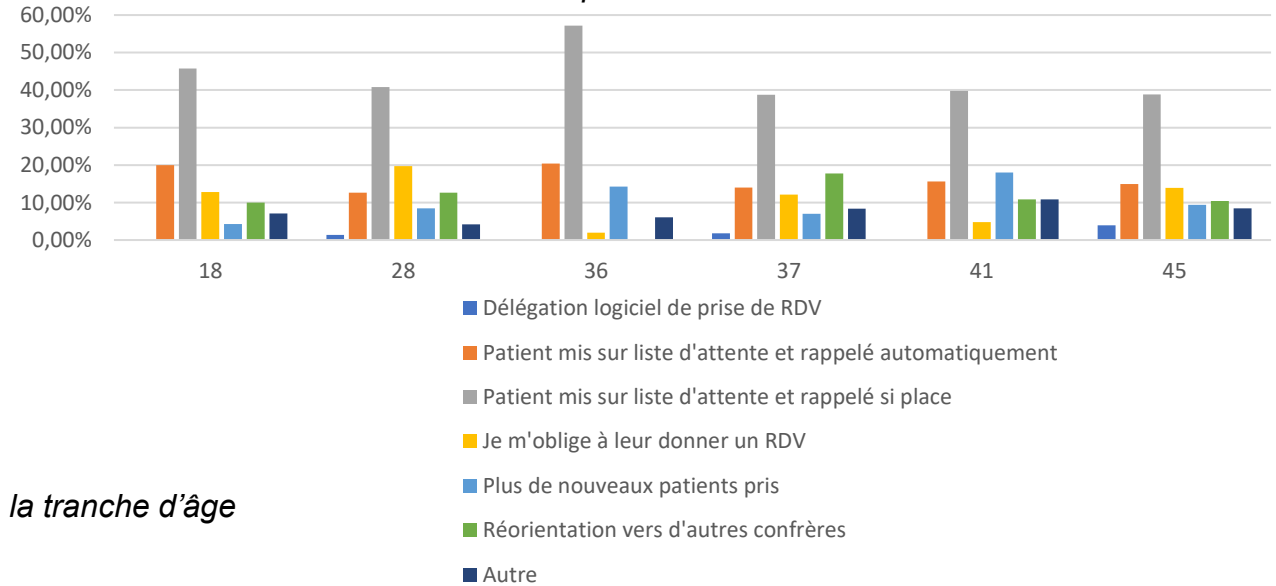
- Pour 49% des répondants, un patient doit attendre au moins 1 mois pour obtenir un rendez-vous.
- Les patients attendent en moyenne plus longtemps pour avoir un rendez-vous dans les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre.

Gestion des nouveaux patients en attente d'un rendez-vous

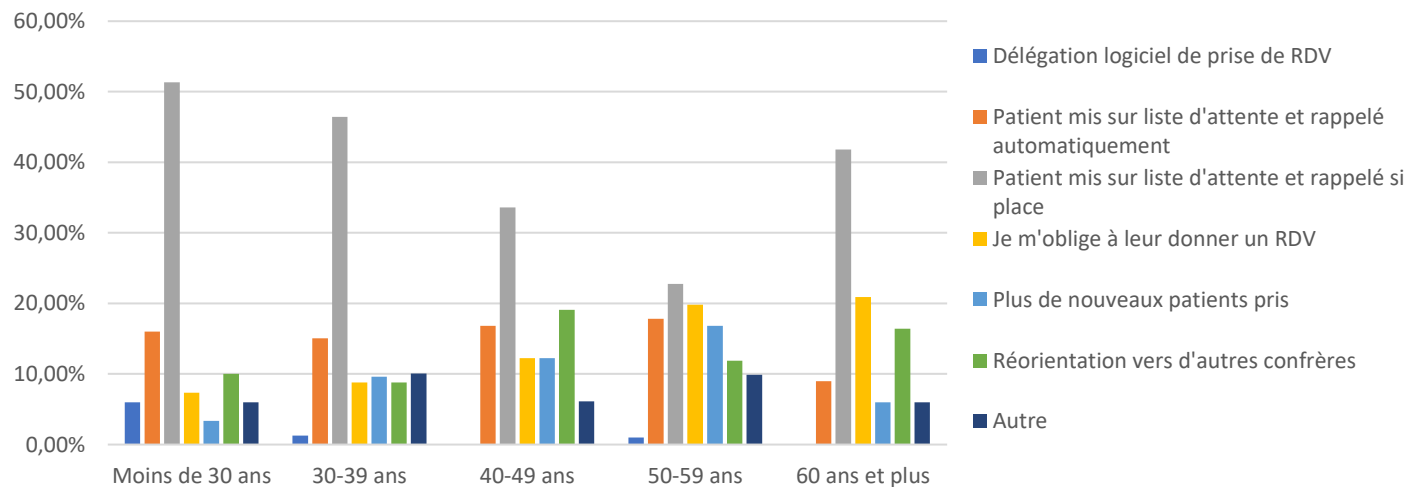
Gestion des nouveaux patients en attente de RDV



Gestion des nouveaux patients en attente de RDV en fonction du département d'exercice



Gestion des nouveaux patients en attente de RDV en fonction de la tranche d'âge

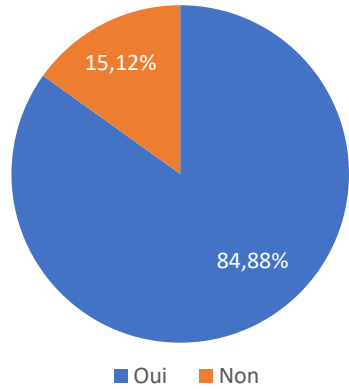


En synthèse

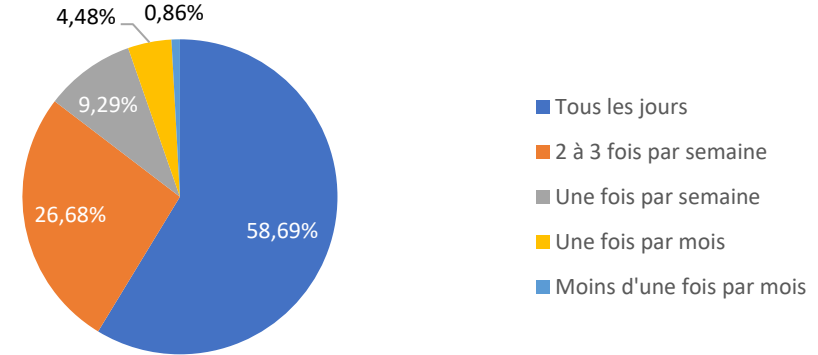
- L'Indre et le Loir-et-Cher sont les départements où on trouve comparativement le plus de praticiens ne prenant plus de nouveaux patients.
- On observe que les praticiens entre 40 et 59 ans ont répondu d'avantage qu'ils ne prenaient plus de nouveaux patients.
- La liste d'attente est le moyen privilégié de gestion des nouveaux patients.

Refus de patients

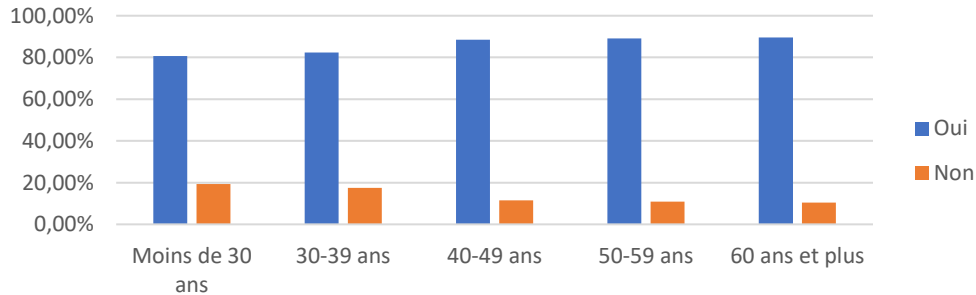
Refus de patients au niveau régional



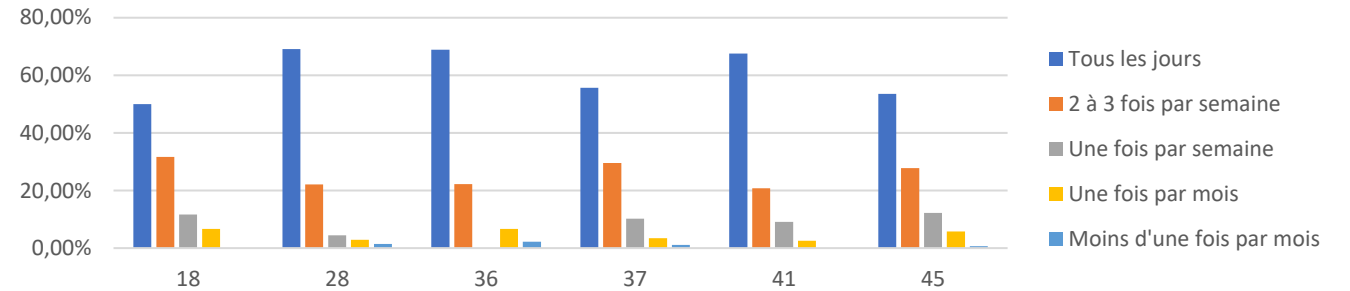
Fréquence de refus des patients



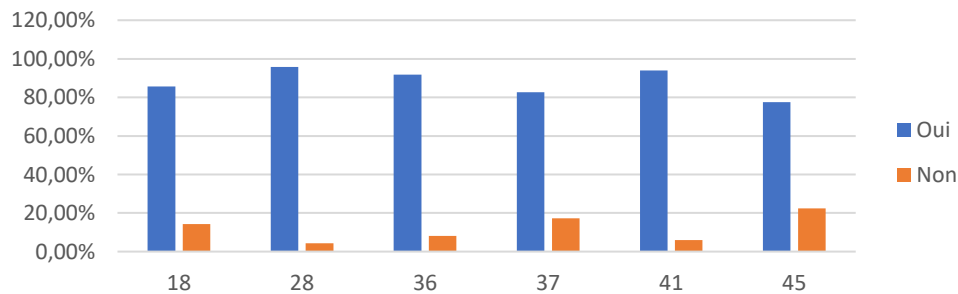
Refus de patients en fonction de la tranche d'âge



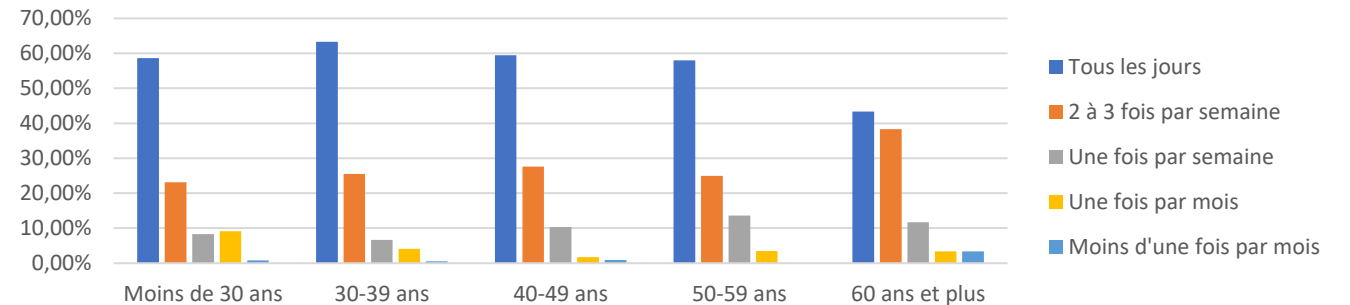
Fréquence de refus de patients en fonction du département d'exercice



Refus de patients en fonction du département d'exercice



Fréquence de refus de patients en fonction de la tranche d'âge



Raisons du choix du lieu d'exercice – Top 5*



- 01 Personnelles**
 Des raisons personnelles extérieures au métier (rapprochement d'un(e) conjoint(e), attachement à la ville, qualité de vie...)
- 02 Opportunités**
 Aucune raison particulière, si ce n'est l'opportunité qui s'est présentée de vous installer en ce lieu
- 03 Spécificités**
 Le contenu de l'activité, le type de pratiques que cela vous permet de développer
- 04 Besoin en kinésithérapeutes**
 Le besoin en kinésithérapeutes dans la zone
- 05 Collectif de travail**
 La possibilité de vous inscrire dans un collectif de travail

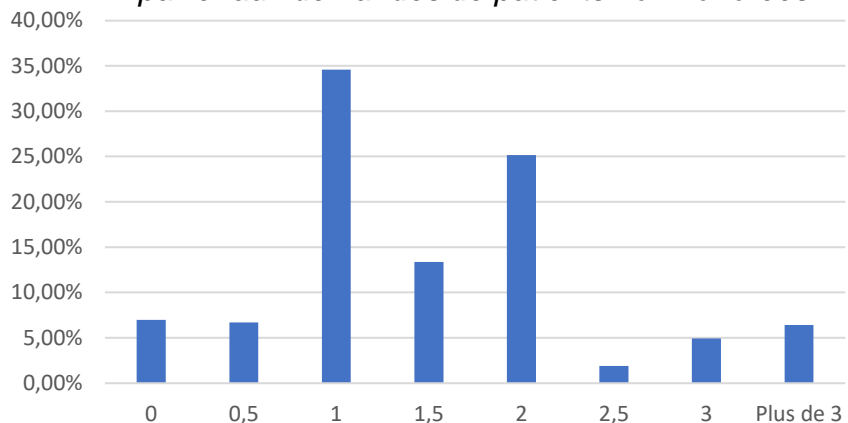
*Autres propositions dans le questionnaire:

- L'opportunité de reprendre un cabinet existant suite au départ d'un(e) confrère
- Les aides à l'installation proposées par les pouvoirs publics

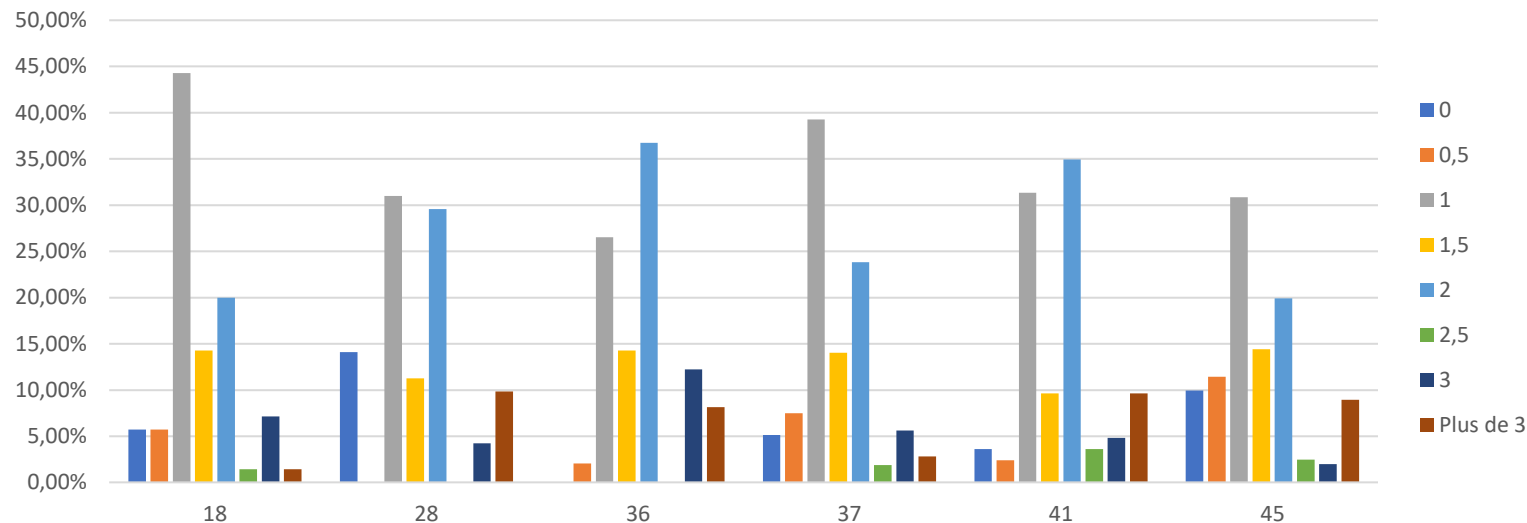
Kinésithérapeutes pour pallier aux demandes non honorées



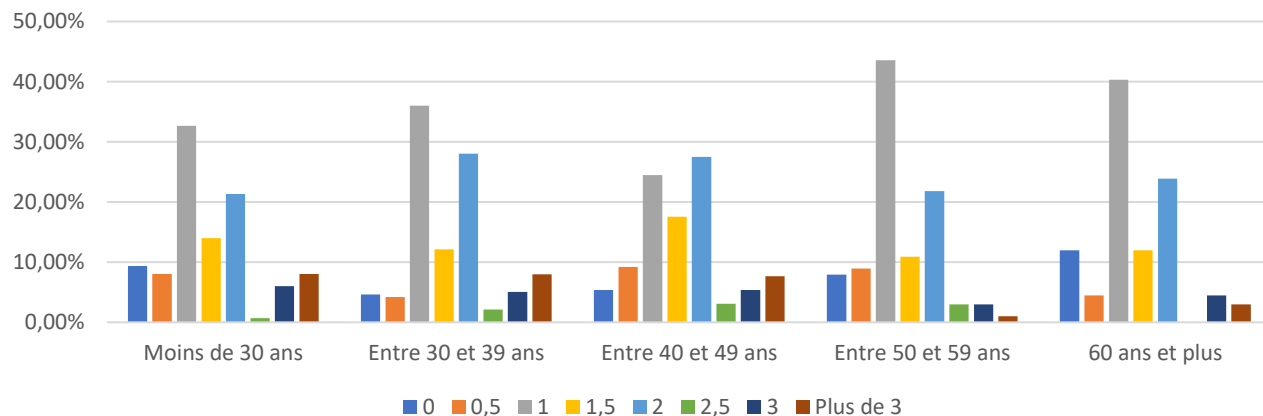
Nombre de kinésithérapeutes nécessaires pour pallier aux demandes de patients non honorées



Nombre de kinésithérapeutes nécessaires pour pallier aux demandes de patients non honorées en fonction du département d'exercice



Nombre de kinésithérapeutes nécessaires pour pallier aux demandes de patients non honorées en fonction de la tranche d'âge



En synthèse

- Les répondants estiment à plus de 51% qu'il manque au moins 1,5 masseur-kinésithérapeutes dans leur secteur pour pouvoir pallier aux demandes de patients non honorées.
- On peut émettre l'hypothèse qu'il n'existe pas de corrélation entre le nombre estimé de kinésithérapeutes pour pallier aux demandes non honorées et la tranche d'âge des répondants.
- Le besoin estimé en kinésithérapeutes pour pallier aux demandes de patients non honorées est comparativement plus fort dans les départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.

Propositions d'actions sur le thème « Attractivité de la région »

Issues des réponses à l'enquête



Attractivité de la région

Ce que les praticiens en disent*



« Loin de la mer, loin des montagnes, mais pas trop loin de Paris. »

« Jeune et dynamique. »

« Il y a du travail mais s'installer relève du challenge. »

« Belles opportunités, qualité de vie au top, vie associative. »

« La région Centre – Val de Loire est une région que j'apprécie beaucoup car j'en suis originaire mais j'imagine que pour des personnes d'ailleurs c'est une région comme une autre ! »

« Peu de travail pour les conjoints. »

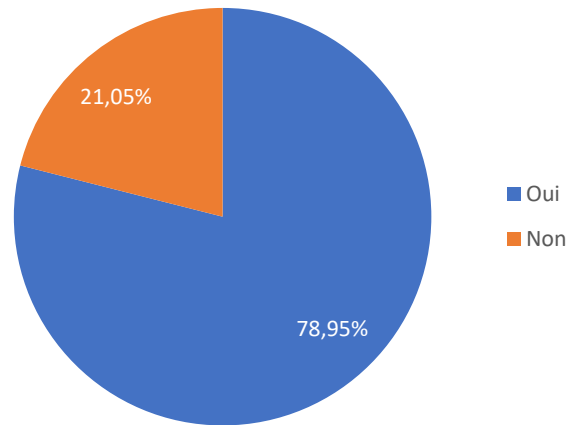
« Foncier pas cher, paysages sympas, culture riche. »

« Je crois que la Région souffre de mauvais préjugés et de discours peu attractifs (pourtant peu fondés) même de la part des habitants. »

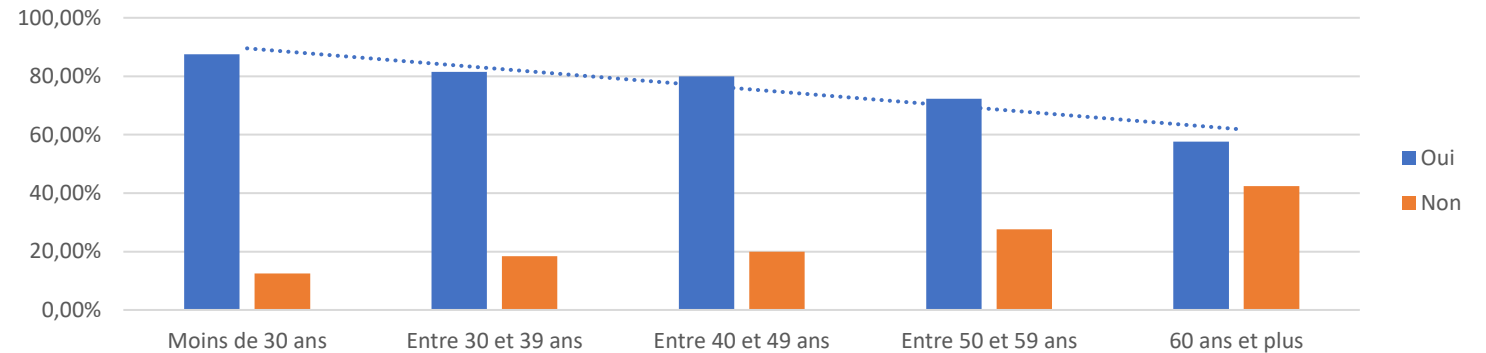
« Beaucoup de zones rurales et manque de transports en commun pour les desservir. Désert médical, désert juridique, manque de propositions culturelles. »

« Si elle était bonne, nous n'aurions pas de difficulté pour être remplacé ou pour recruter des assistants. »

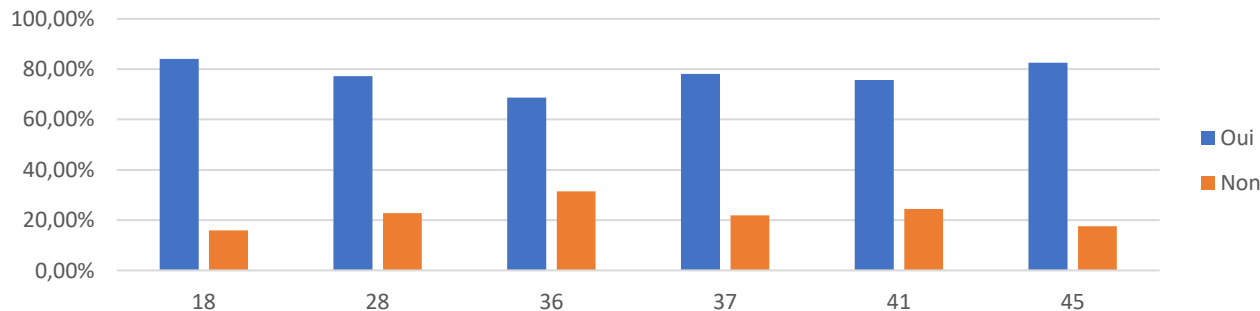
Inscription à une formation continue au cours des 12 derniers mois



Inscription à une formation continue au cours des 12 derniers mois en fonction de la tranche d'âge



Inscription à une formation continue au cours des 12 derniers mois en fonction du département d'exercice

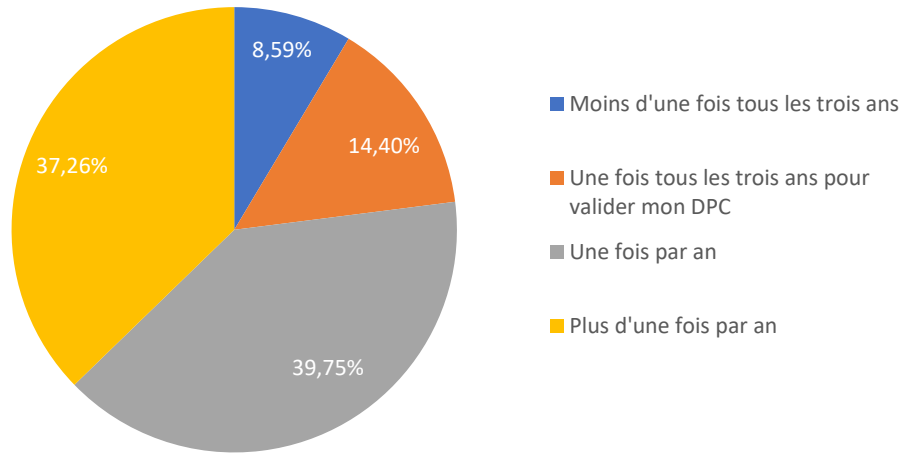


En synthèse

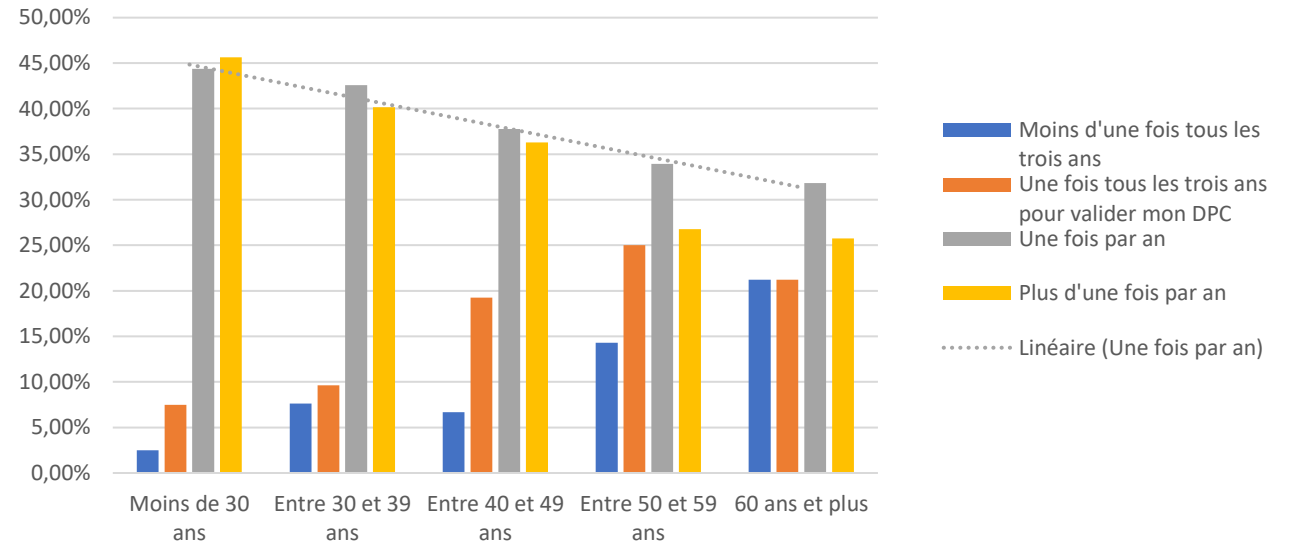
- Près de 80% des répondants se sont inscrits à une formation continue au cours des douze derniers mois.
- L'Indre est le département où les répondants se sont comparativement le moins inscrits à un formation continue au cours des douze derniers mois.
- On pourrait faire l'hypothèse que l'inscription à une formation continue au cours des douze derniers mois est corrélée négativement à la tranche d'âge des répondants.

Fréquence des formations

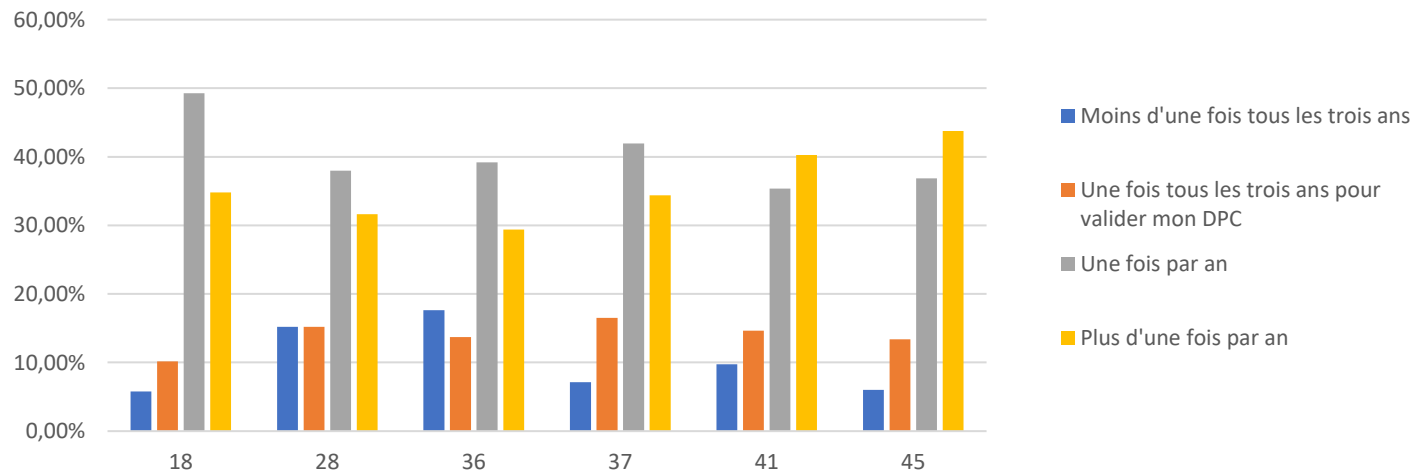
Fréquence des formations au niveau régional



Fréquence des formations en fonction de la tranche d'âge



Fréquence des formations en fonction du département d'exercice

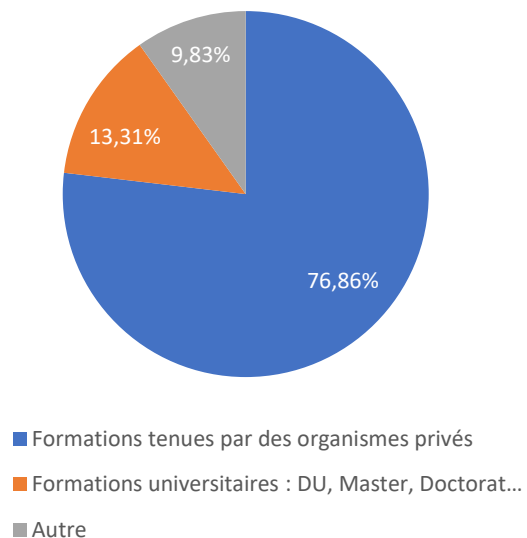


En synthèse

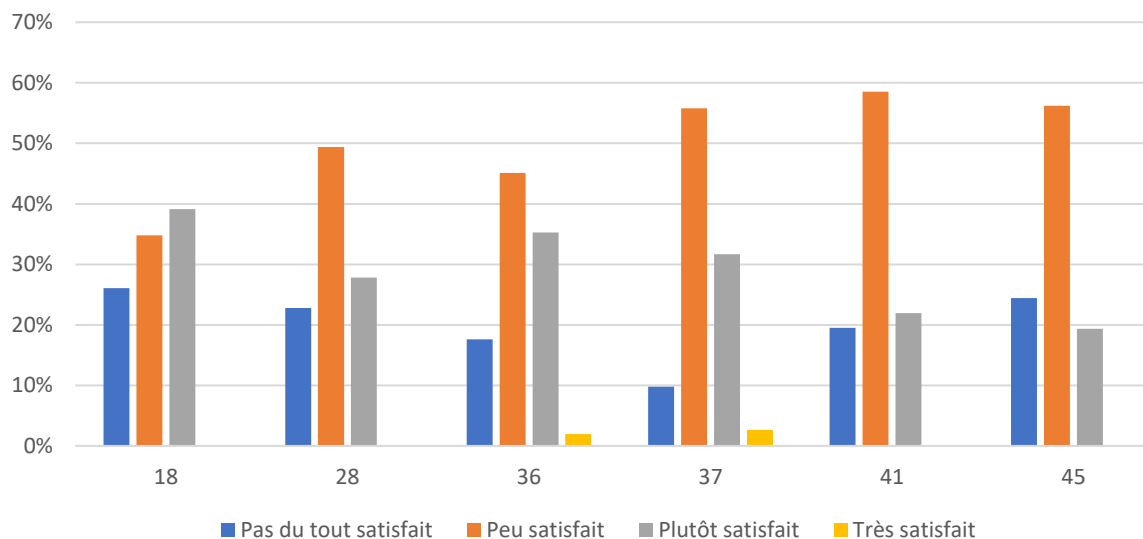
- 77% des répondants suivent des formations une fois par an ou plus.
- On peut émettre l'hypothèse que la fréquence des formations est corrélée négativement avec la tranche d'âge des répondants.
- Le Loir-et-Cher et le Loiret sont les seuls départements où les répondants qui suivent des formations plus d'une fois par an sont plus nombreux que ceux qui suivent une formation une fois par an.
- Le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret sont les départements où les répondants suivent comparativement plus de formations.

Types de formations et satisfaction de l'offre de formation continue en région Centre-Val de Loire

Types de formations suivis par les répondants



Satisfaction de l'offre de formation continue en fonction du département d'exercice



39%

des répondants estiment que l'accessibilité à l'offre de formation continue les limite dans leur possibilité de suivre des formations continues

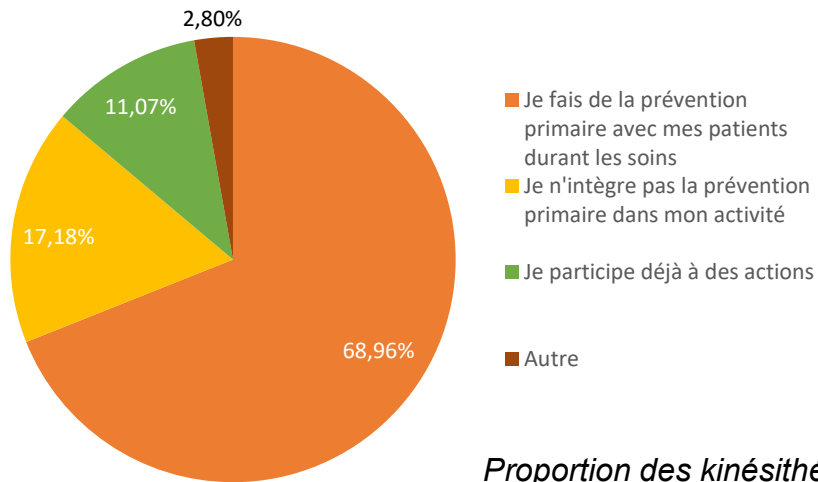
53%

Des répondants sont peu satisfaits de l'offre de formation continue en région Centre-Val de Loire

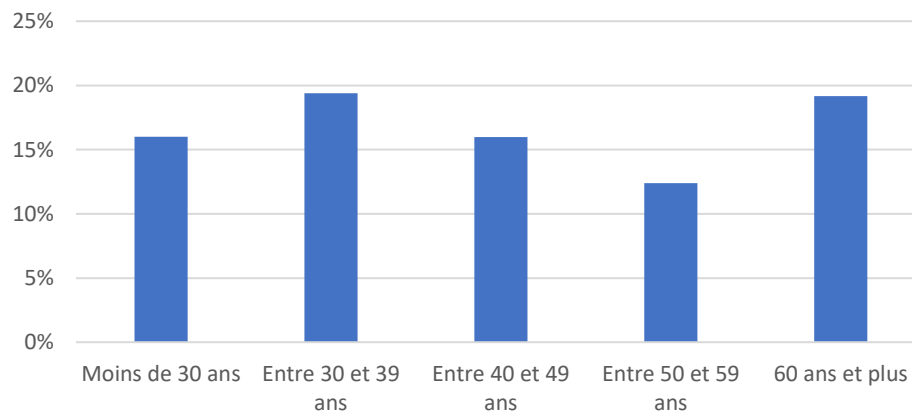
En synthèse

- Près de 77% des formations suivies par les répondants sont tenues par des organismes privés.
- L'insatisfaction concernant l'offre de formation continue en région Centre – Val de Loire est globalement forte au niveau départemental.

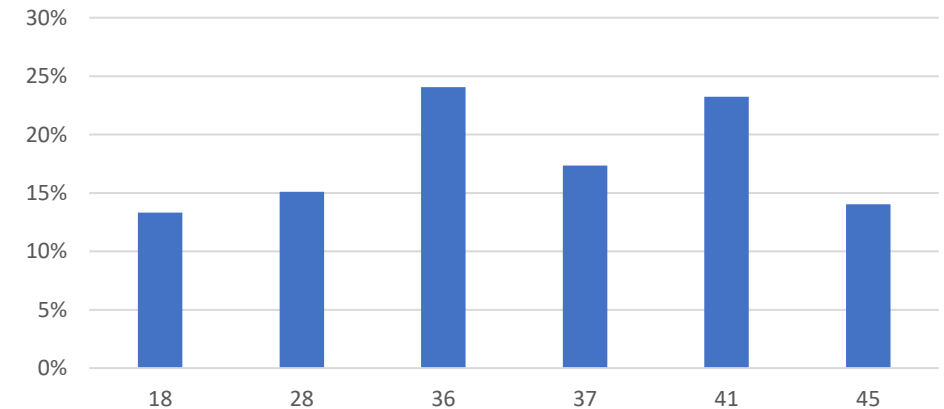
Intégration de la prévention primaire dans l'activité



Proportion des kinésithérapeutes qui n'intègrent pas la prévention primaire dans leur activité, en fonction de la tranche d'âge



Proportion des kinésithérapeutes qui n'intègrent pas la prévention primaire dans leur activité, en fonction du département d'exercice

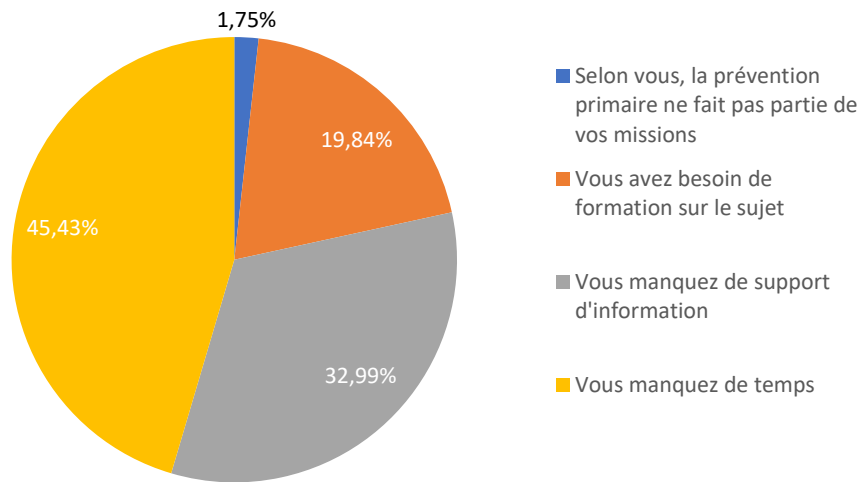


En synthèse

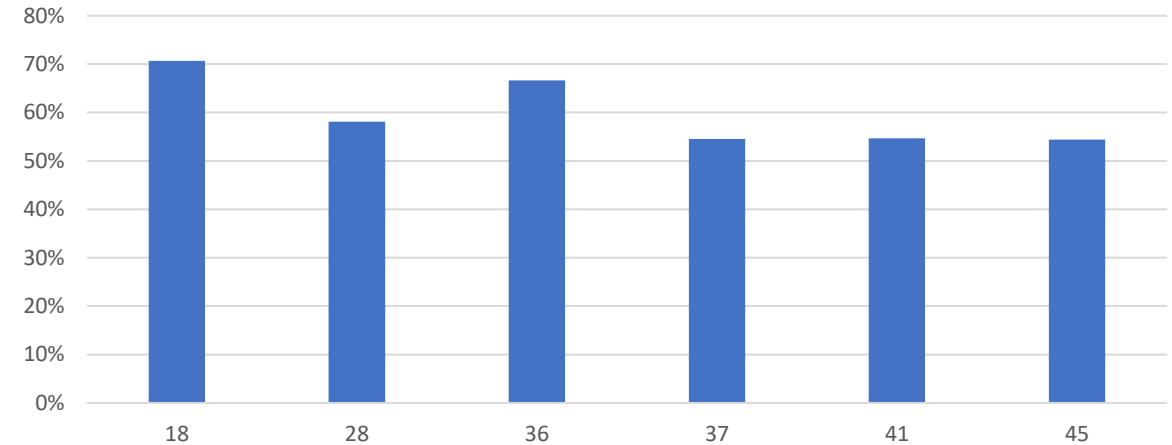
- Près de 69% des répondants intègrent de la prévention primaire dans leur activité.
- Plus de 17% d'entre eux n'intègrent pas du tout la prévention primaire dans leur activité.
- L'Indre et le Loir-et-Cher sont les départements avec la part la plus importante de praticiens n'intégrant pas la prévention primaire dans leur activité.
- Les 30-39 ans et les plus de 60 ans ont la part la plus élevée de praticiens n'intégrant pas la prévention primaire dans leur activité.

Besoins en prévention primaire

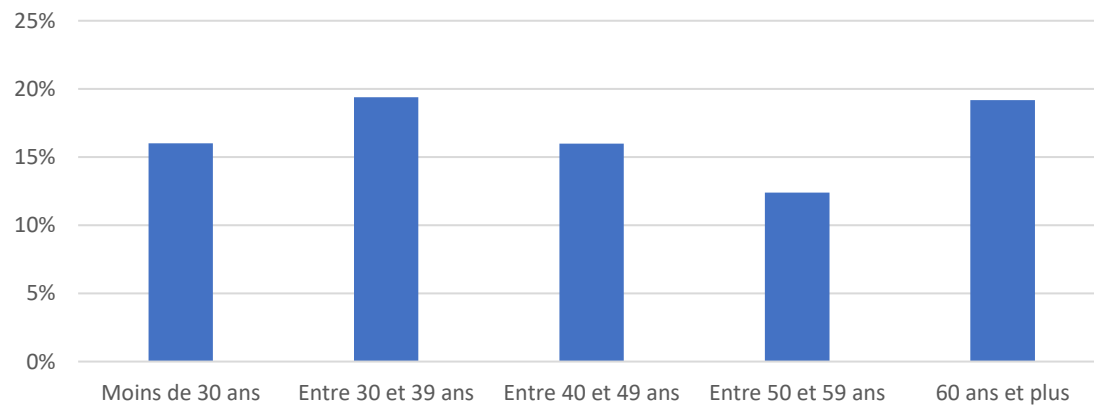
Les besoins en prévention primaire



Part des kinésithérapeutes qui manquent de temps pour la prévention primaire, en fonction du département d'exercice



Part des kinésithérapeutes qui manquent de temps pour la prévention primaire, en fonction de la tranche d'âge



En synthèse

- Près de 53% des répondants manquent d'information et de formation sur la prévention primaire.
- Près de 46% d'entre eux manquent de temps à accorder à la prévention primaire.
- Le manque de temps pour la prévention primaire est comparativement plus marqué dans le Cher et dans l'Indre que dans les autres départements.
- Les 30-39 ans et les plus de 60 ans sont les tranches d'âges qui manquent comparativement plus de temps pour la prévention primaire que les autres tranches d'âges.

Propositions d'actions sur le thème « Formation et sensibilisation »

Issues des réponses à l'enquête

Formation continue

Organiser un plan régional de lutte contre la sédentarité



Plateforme qui recense l'ensemble des formations disponibles dans la région / au niveau national



Plus de liens entre les formations et les IFMK



Formations et un accompagnement spécifiques en début de carrière : installation, organisation du travail, ...



Formations en prévention sur la région



Augmenter le nombre de conférences dans la région / Développer les formations en e-learning / Développer la formation continue



Formation et sensibilisation à l'entretien motivationnel en première séance



Rémunération et prise en charge des actions de prévention



Valorisation des praticiens qui se forment régulièrement (certification ?)



Journées de prévention pour les professionnels de santé



Création d'un centre de formation continue dans la région avec des formations aux besoins identifiés pour la région



Actions d'information pluridisciplinaires sur la prévention (primaire ou autre) auprès des acteurs régionaux : entreprises, mairies, assos, ...

Plan régional de lutte contre la sédentarité





« Création d'un centre de formation continue dans la région. »

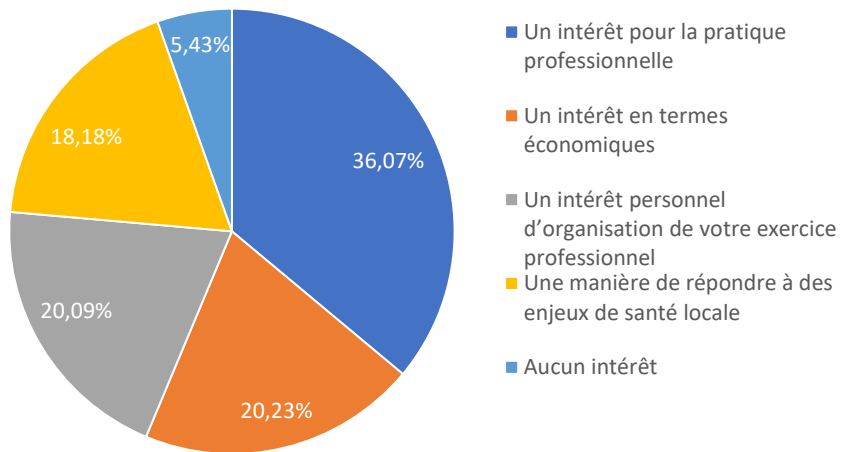
“

« Permettre aux professionnels de **dégager du temps** pour cela car **les actions de prévention ont un impact direct** sur l'apparition ou non de problèmes de santé et donc sur le nombre de prises en charge. »

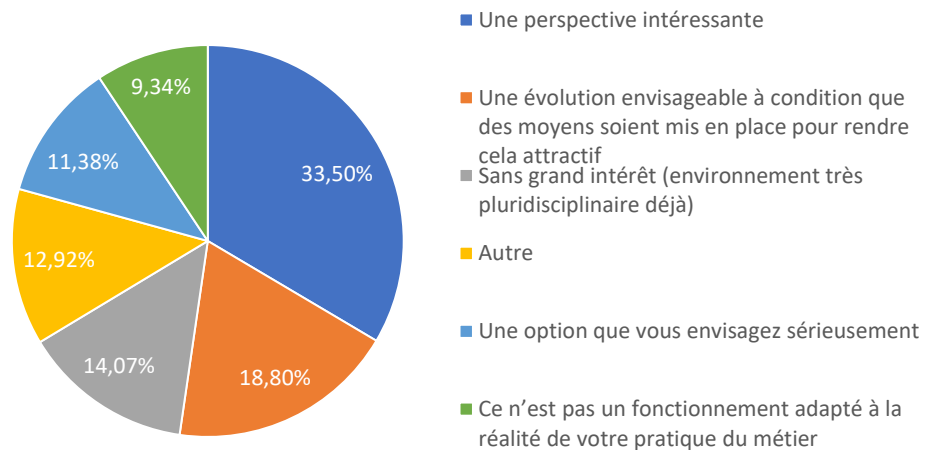
« **Pas le temps** de me former. »

« **Je n'ai pas trouvé de remplaçant.** »

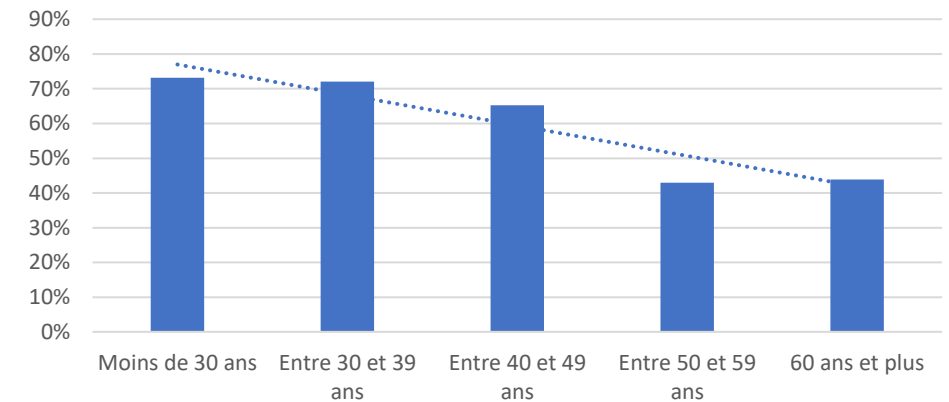
Perception des regroupements professionnels au niveau régional



Intérêt de rejoindre un regroupement pluridisciplinaire au niveau régional



Part des répondants qui estiment que les regroupements professionnels ont un intérêt pour la pratique professionnelle, en fonction de la tranche d'âge

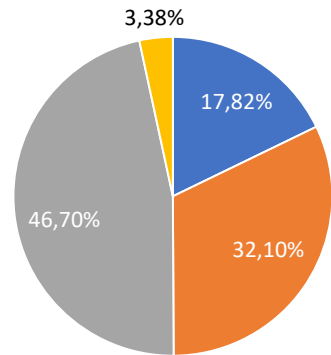


En synthèse

- Plus de 94% des répondants perçoivent un intérêt dans les regroupements professionnels.
- Plus de 54% des répondants trouvent un intérêt dans le fait de rejoindre un regroupement pluridisciplinaire.
- On peut émettre l'hypothèse que l'intérêt pour les regroupements professionnels est corrélé négativement avec la tranche d'âge des répondants.

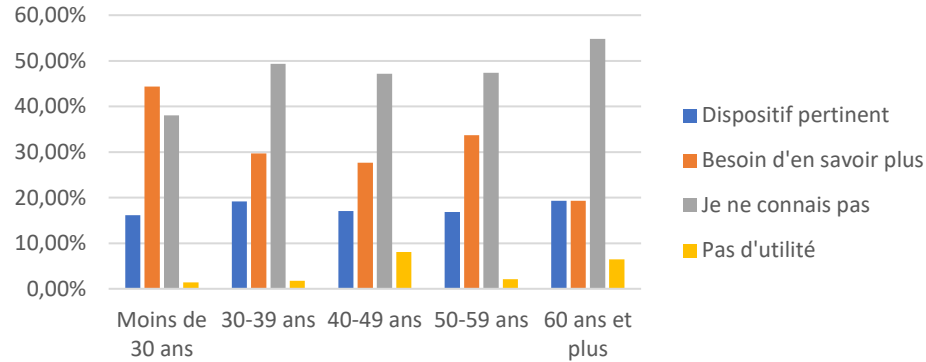
Connaissance et perception des ESP

Connaissance et perception des ESP

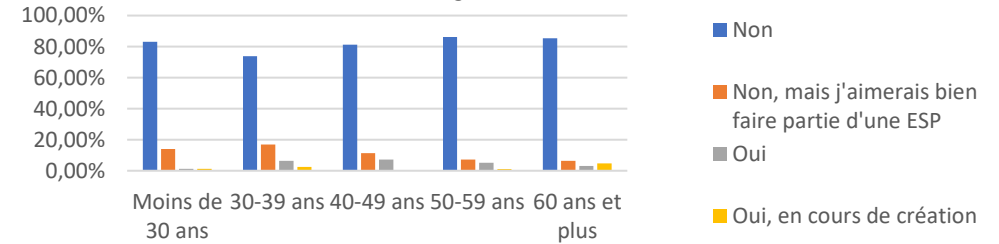


■ Dispositif pertinent ■ Besoin d'en savoir plus
■ Je ne connais pas ■ Pas d'utilité

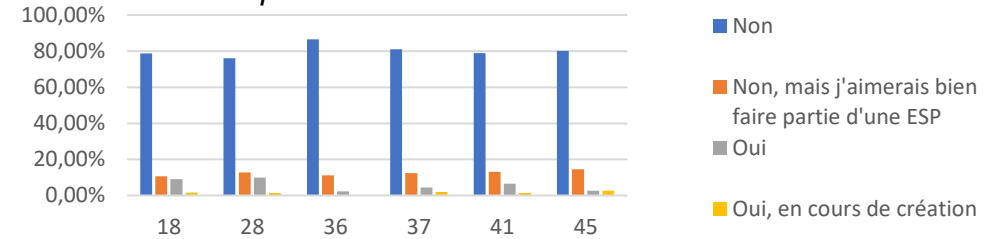
Connaissance et perception des ESP en fonction de la tranche d'âge



Faire partie d'une ESP, en fonction de la tranche d'âge



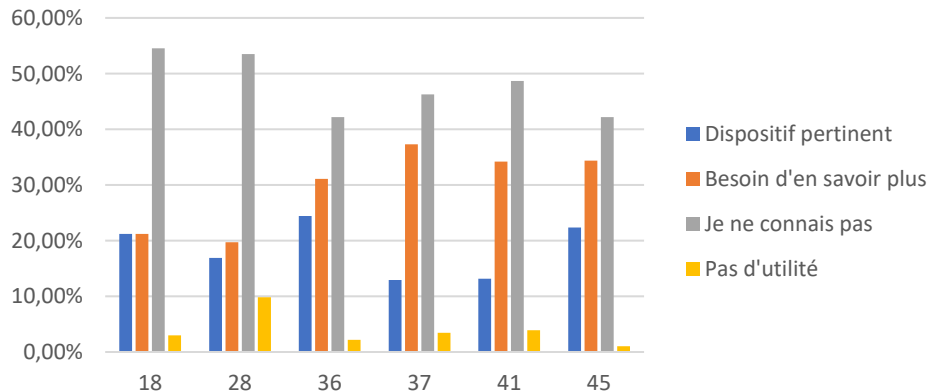
Faire partie d'une ESP, en fonction du département d'exercice



En synthèse

- On peut émettre l'hypothèse qu'il n'y a pas de corrélation entre la connaissance des ESP et la tranche d'âge des répondants.
- Les praticiens du Cher et de l'Eure-et-Loir ont comparativement moins besoin d'en savoir plus sur les ESP que ceux des autres départements.
- On peut émettre l'hypothèse qu'il n'y a pas de corrélation entre le souhait de faire partie d'une ESP et la tranche d'âge des répondants.
- On observe qu'il n'y a pas de différence importante entre les départements d'exercice des répondants sur le souhait de faire partie d'une ESP.
- Près d'un tiers des répondants ont besoin d'en savoir plus sur les ESP.

Connaissance et perception des ESP en fonction du département d'exercice



93%
Des répondants ne font pas partie d'une ESP et seulement

13%
Des répondants aimeraient faire partie d'une ESP

Connaissance et perception des CPTS et des DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)

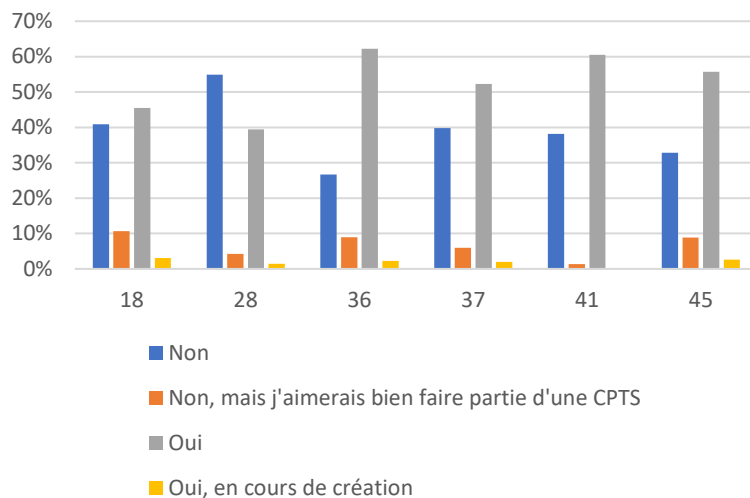
55%

Des répondants font déjà partie d'une CPTS

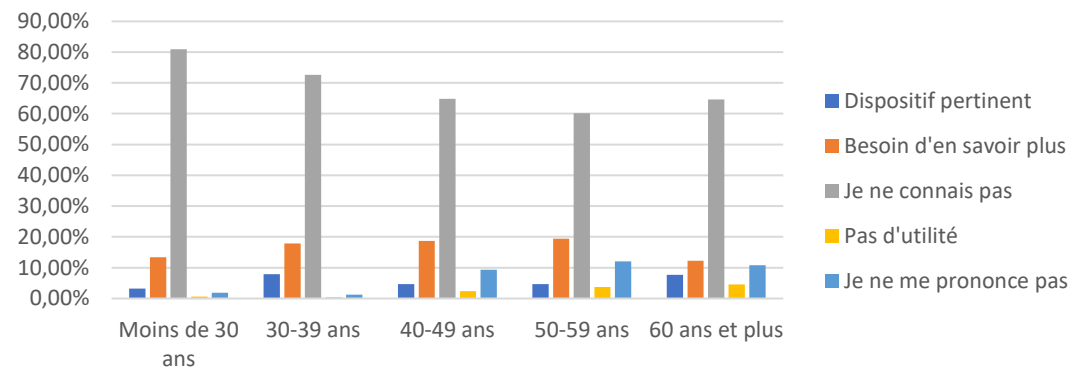
7%

Des répondants seraient intéressés pour rejoindre une CPTS

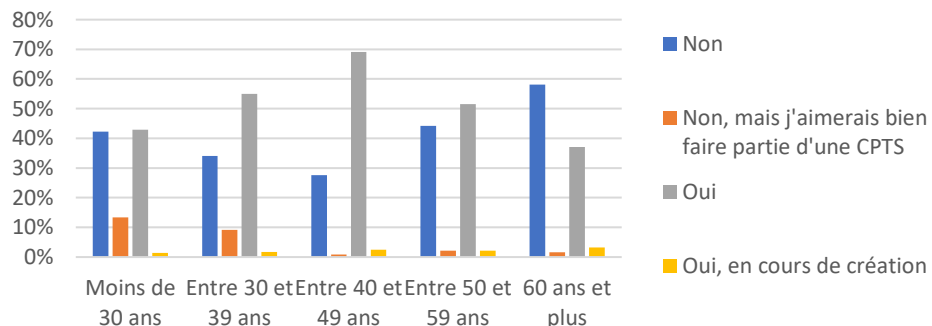
Faire partie d'une CPTS en fonction du département d'exercice



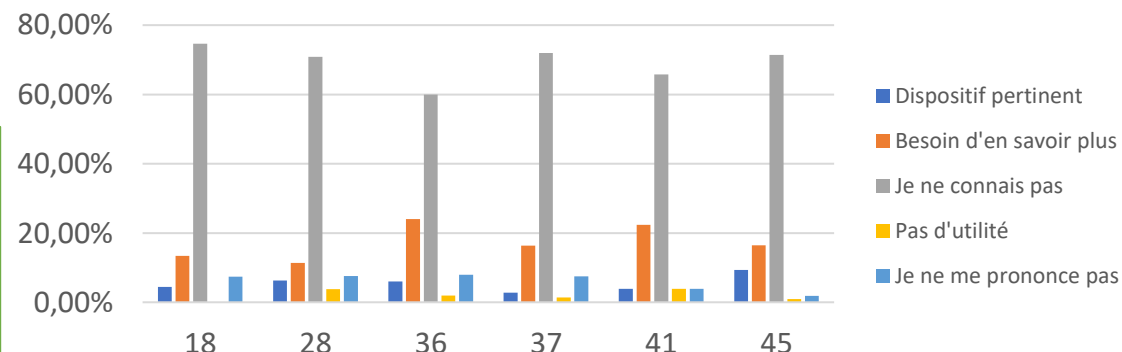
Connaissance et perception des DAC en fonction de la tranche d'âge



Faire partie d'une CPTS en fonction de la tranche d'âge



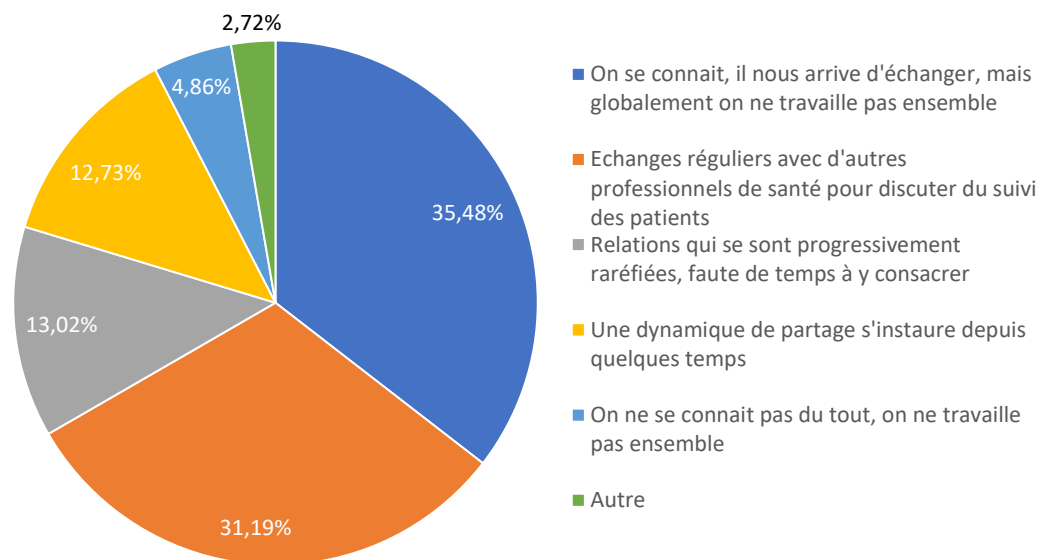
Connaissance et perception des DAC en fonction du département d'exercice



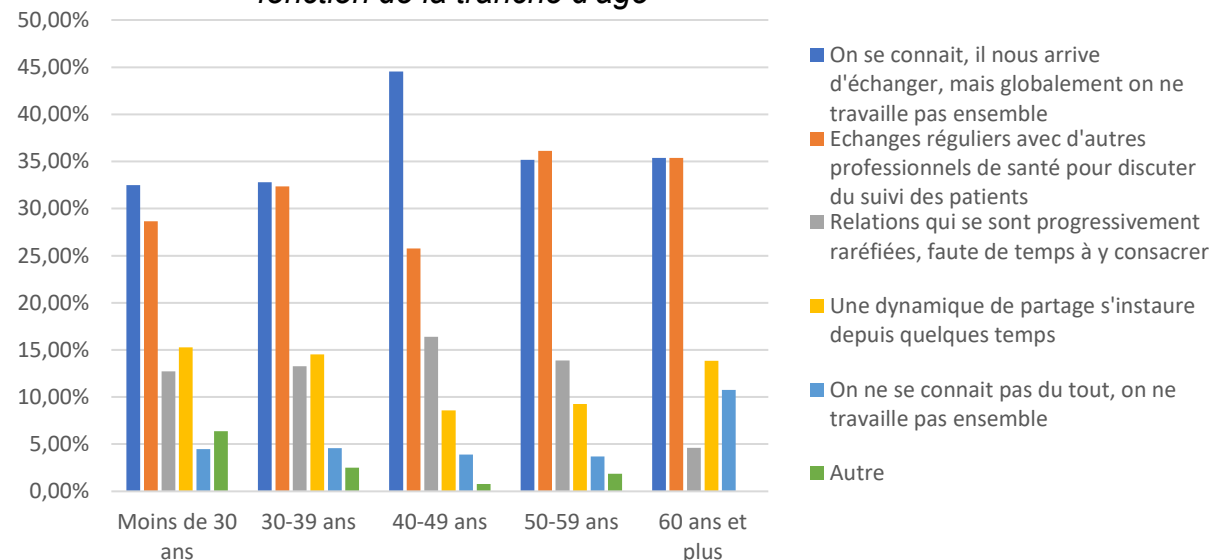
70%

Des répondants ne connaissent pas les DAC

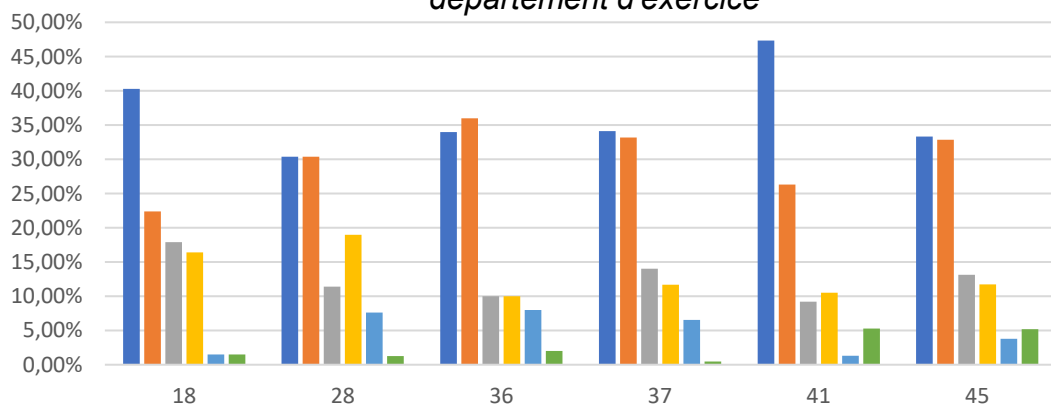
Perception des relations interprofessionnelles



Perception des relations interprofessionnelles en fonction de la tranche d'âge



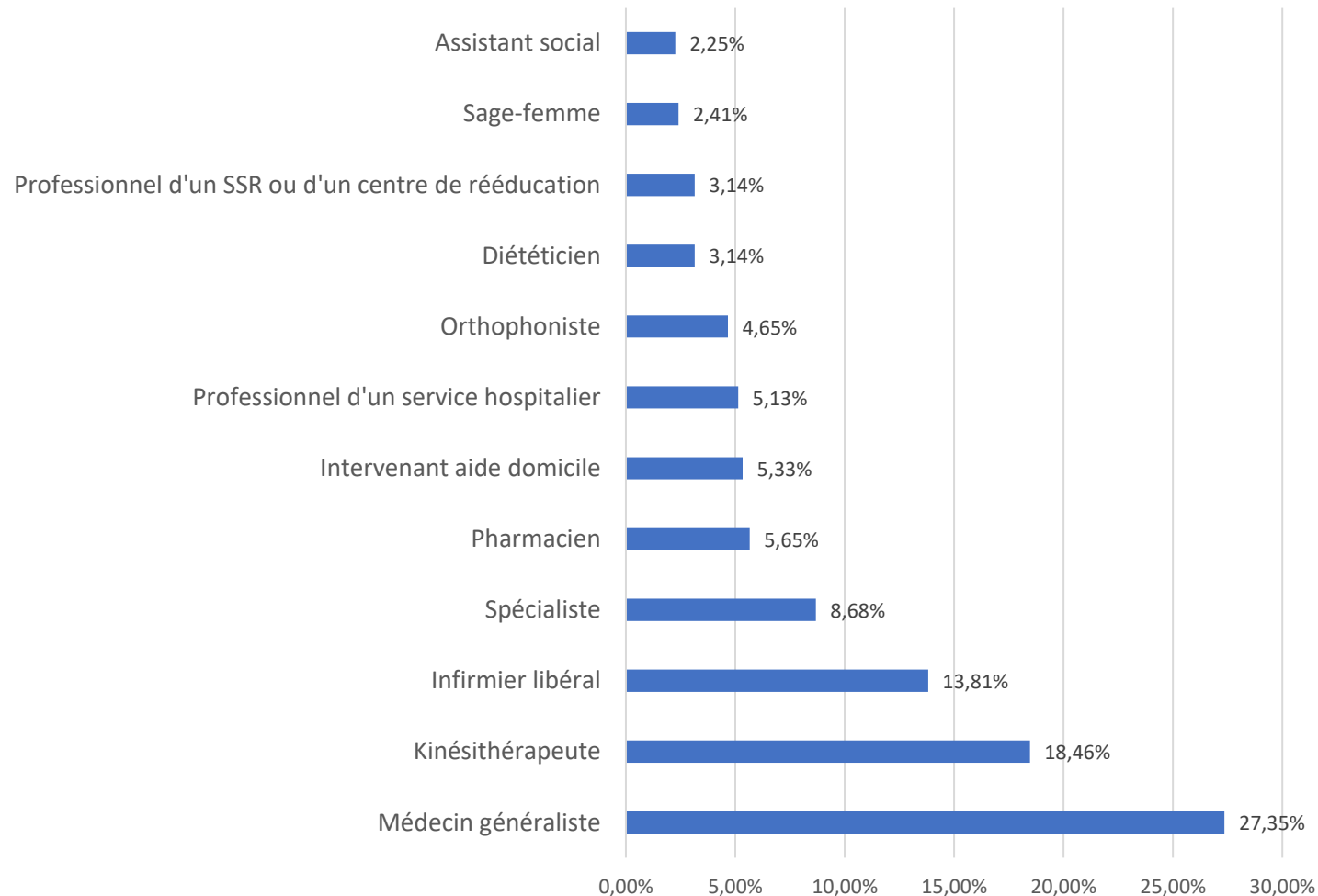
Perception des relations interprofessionnelles en fonction du département d'exercice



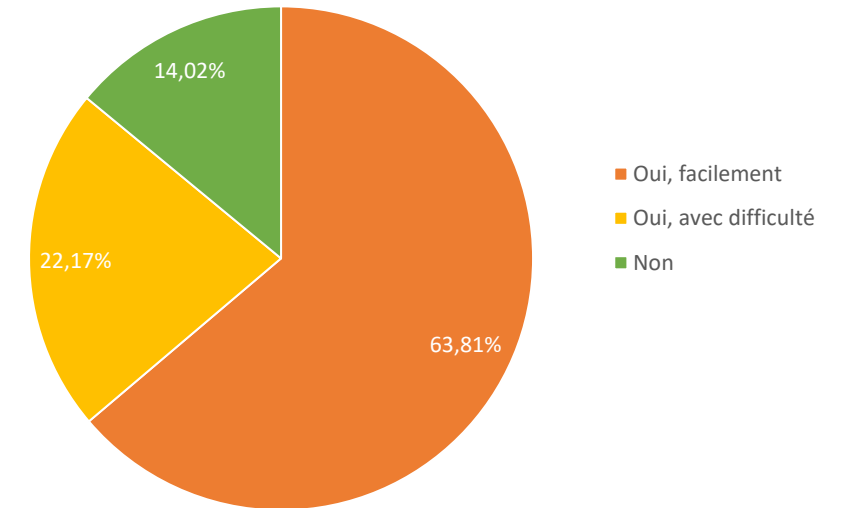
En synthèse

- 13% des répondants considèrent que les relations interprofessionnelles se raréfient progressivement, faute de temps à y consacrer.
- Près d'un tiers des répondants ont des échanges réguliers avec d'autres professionnels de santé au sujet du suivi des patients.
- On peut émettre l'hypothèse qu'il n'existe pas de corrélation entre la perception des relations interprofessionnelles et la tranche d'âge ou le département d'exercice des répondants.

Les professionnels de santé les plus contactés



Facilité à joindre un professionnel de santé en cas d'urgence (non vitale)

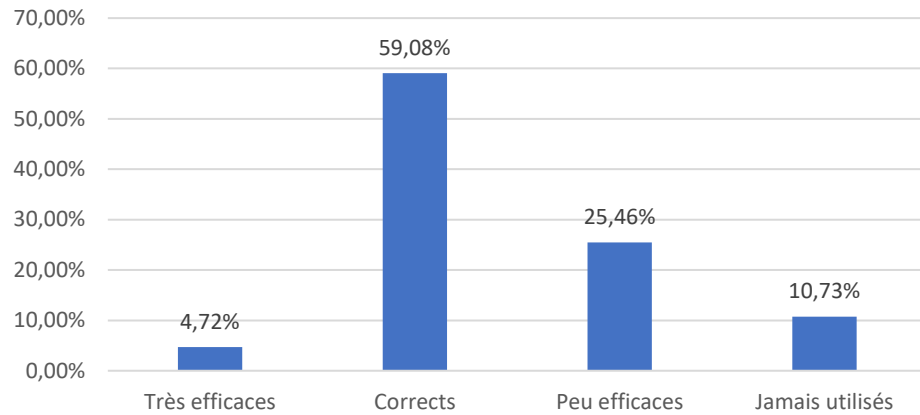


En synthèse

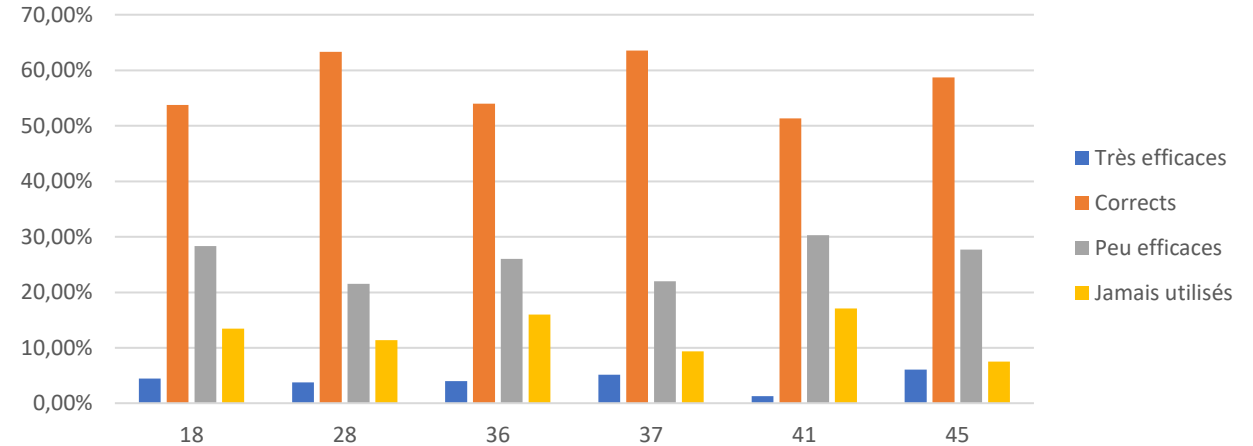
- 36% des répondants ne réussissent pas (ou difficilement) à joindre un professionnel de santé en cas d'urgence non vitale.
- Les médecins généralistes, les autres masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers sont les professionnels de santé les plus contactés par les répondants dans le cadre de leur activité.

Moyens de communication entre kinésithérapeutes

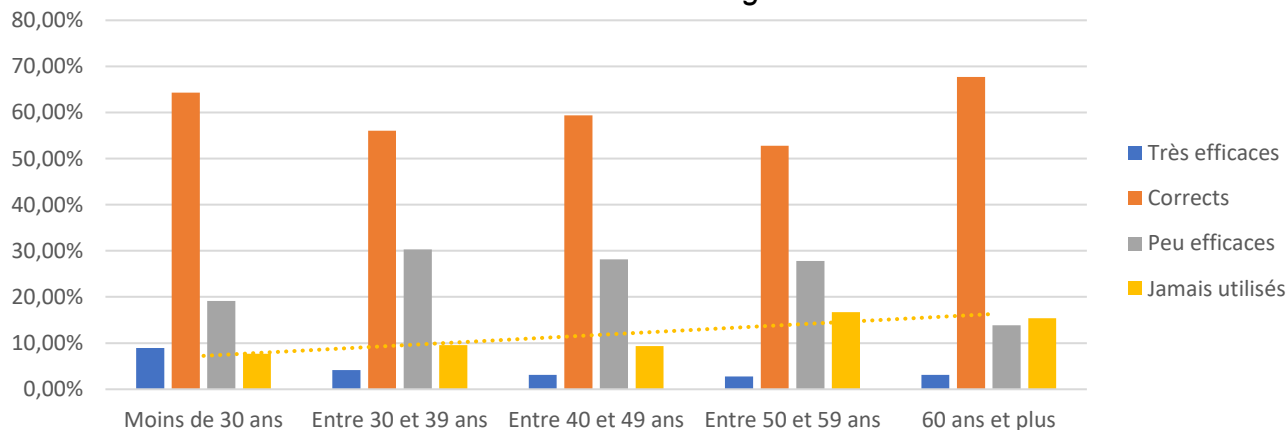
Utilisation des moyens de communication entre kinésithérapeutes



Utilisation des moyens de communication entre kinésithérapeutes en fonction du département d'exercice



Utilisation des moyens de communication entre kinésithérapeutes en fonction de la tranche d'âge

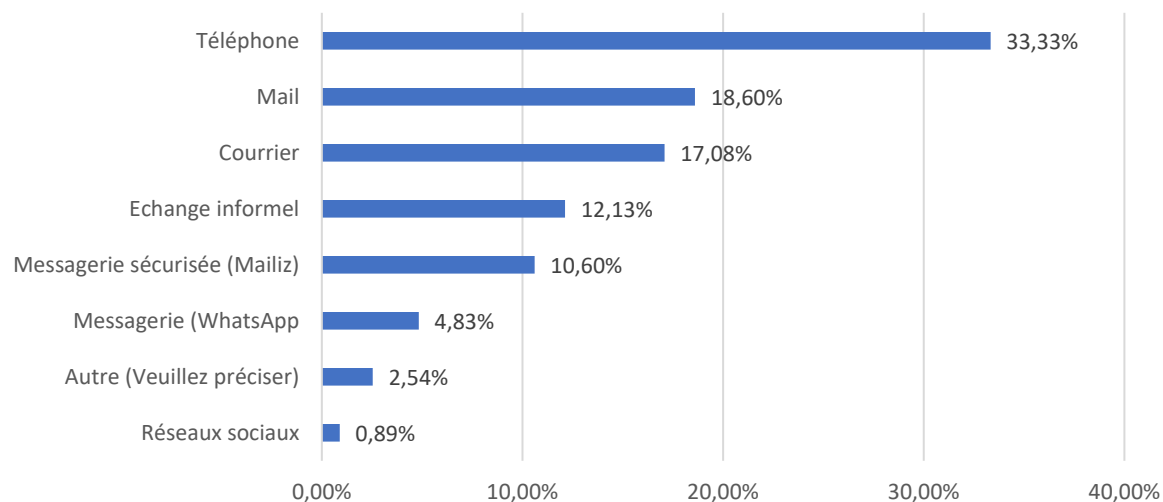


En synthèse

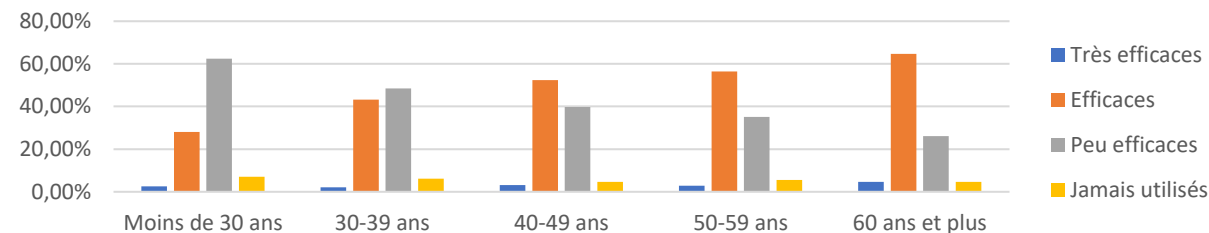
- Les moyens de communication entre kinésithérapeutes sont jugés inefficaces par près de 26% des répondants, et ne sont jamais utilisés par près de 11% d'entre eux.
- Les répondants de l'Indre et du Loir-et-Cher sont ceux qui n'utilisent jamais ces moyens de communication comparativement plus que ceux des autres départements.
- On peut émettre l'hypothèse que l'utilisation des moyens de communication est corrélée négativement à la tranche d'âge des répondants.

Moyens de communication utilisés avec les autres professionnels de santé

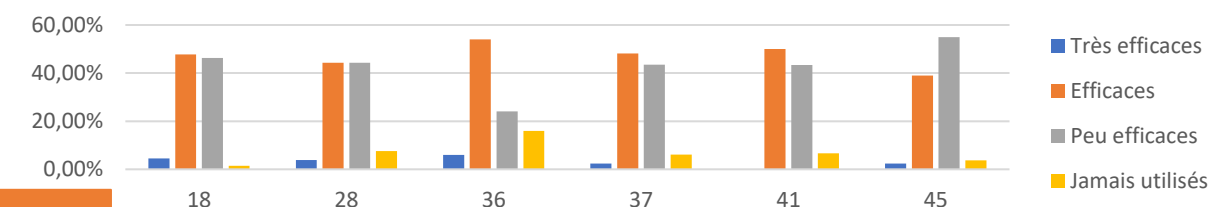
Canaux de communication utilisés avec les autres professionnels de santé pour échanger autour d'un patient



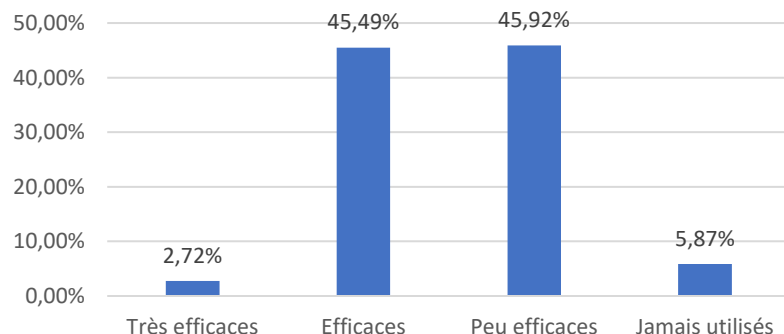
Perception des moyens de communication avec les autres professionnels de santé en fonction de la tranche d'âge



Perception des moyens de communication avec les autres professionnels de santé en fonction du département d'exercice



Perception des moyens de communication avec les autres professionnels de santé



43%

Des répondants n'envoient pas les bilans aux médecins prescripteurs

25%

Des répondants ont arrêté de le faire

En synthèse

- Le téléphone est le moyen de communication le plus largement utilisé pour communiquer avec les autres professionnels de santé.
- Plus de la moitié des répondants jugent que les moyens de communication sont peu efficaces ou jamais utilisés.
- On peut émettre l'hypothèse que l'efficacité perçue des moyens de communication est corrélée positivement avec la tranche d'âge des répondants.
- L'Indre est le département où les répondants utilisent comparativement le moins les moyens de communication (16% d'entre eux).

Propositions d'actions sur le thème « Coordination des soins et interprofessionnalité »

Issues des réponses à l'enquête

Facilitation du suivi interprofessionnel (DMP accessible sur la carte vitale, ...)



Système de kinés de garde pour certaines urgences



Réunions / temps d'échange entre confrères installés dans la région (libéraux et salariés)



Création d'un fichier unifié des Mutuelles pour faciliter les contacts et la gestion des dossiers / remboursements



Formation des médecins sur la prescription de soins kinés



Plateforme de recensement des kinés et leurs spécialités



Facilitation et fluidification de la communication entre réseaux de soins



Permettre l'accès direct à la kiné



Annuaire unique des professionnels de santé





« J'ai une pratique individuelle mais j'ai à cœur de développer la communication avec les autres professionnels de santé. Je communique en appelant, en les rencontrant, en réalisant et en transmettant des bilans écrits. »

« Les médecins de mon écosystème ne souhaitent pas avoir des relations interprofessionnelles. »

« Echanges ponctuels avec d'autres professionnels de santé pour discuter du suivi des patients, mais manque de temps pour tous les pros de santé pour que ce soit régulier. »

Les étudiants

Méthode

Une sensibilisation a été réalisée par l'URPS MKL CVL et le CROMK par le biais d'un courrier d'information décrivant les objectifs et les enjeux de l'enquête et par le biais des réseaux sociaux de l'URPS MKL CVL.

Le champ de l'enquête s'étend à l'ensemble des étudiants en M1 et M2 de l'EUK CVL.

Il s'agit d'une enquête par questionnaire en ligne auto-administré, dont le lien a été envoyé par mail par l'administration de l'EUK CVL. L'enquête a fait l'objet de relances hebdomadaires par le biais du CROMK et des réseaux sociaux de l'URPS de l'URPS MKL CVL.

Matériel

Le questionnaire en ligne auto-administré est composé des thématiques suivantes :

- **Caractéristiques des étudiants** (âge, sexe, département d'origine)
- **Future activité professionnelle** (mode d'exercice, spécificité, perspective, consultation à domicile)
- **Attractivité de la région** (critères d'installation, aides, installation géographique)
- **Formation** (département d'obtention baccalauréat, année d'étude spécificités envisagées, lien avec la recherche et la formation)

Le questionnaire comprend **19 questions pour les étudiants**. Il est disponible dans son intégralité en annexe de ce document.

Le temps de remplissage du questionnaire a été estimé à moins de 10 minutes.

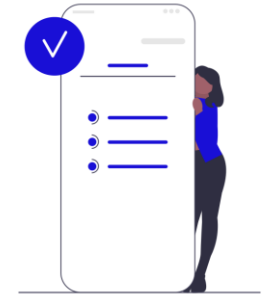
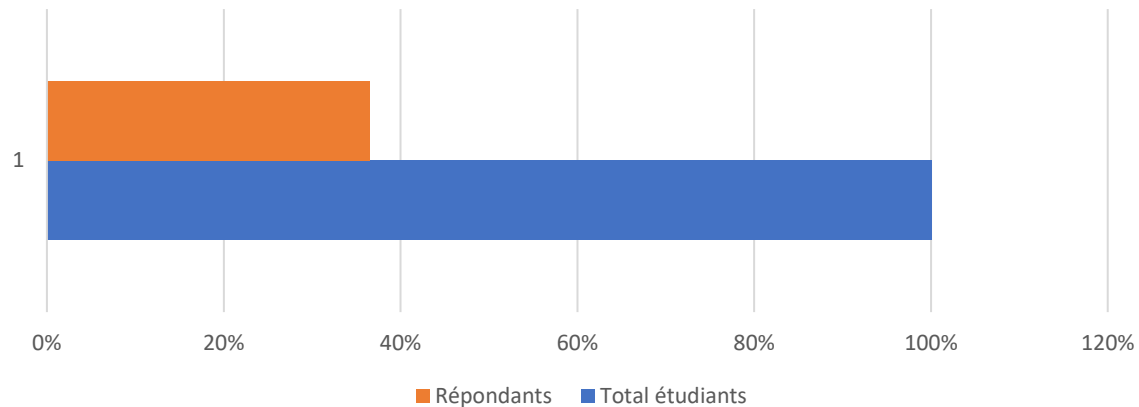
Qualité de l'enquête

Représentativité

Les critères de représentativité retenus sont les suivants :

- Nombre de répondants

*Nombre de répondants sur le total d'étudiants
de la région Centre - Val de Loire*



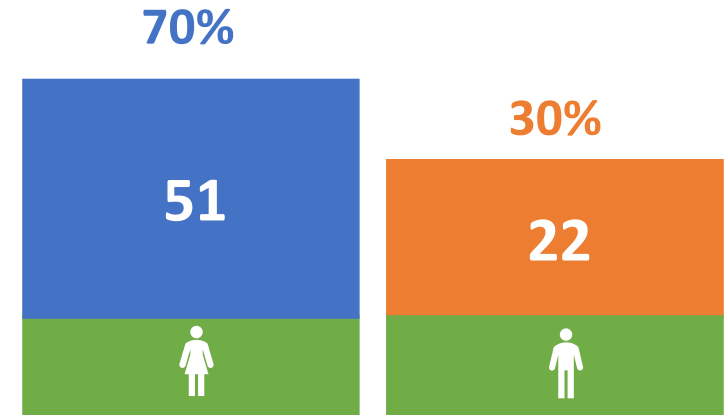
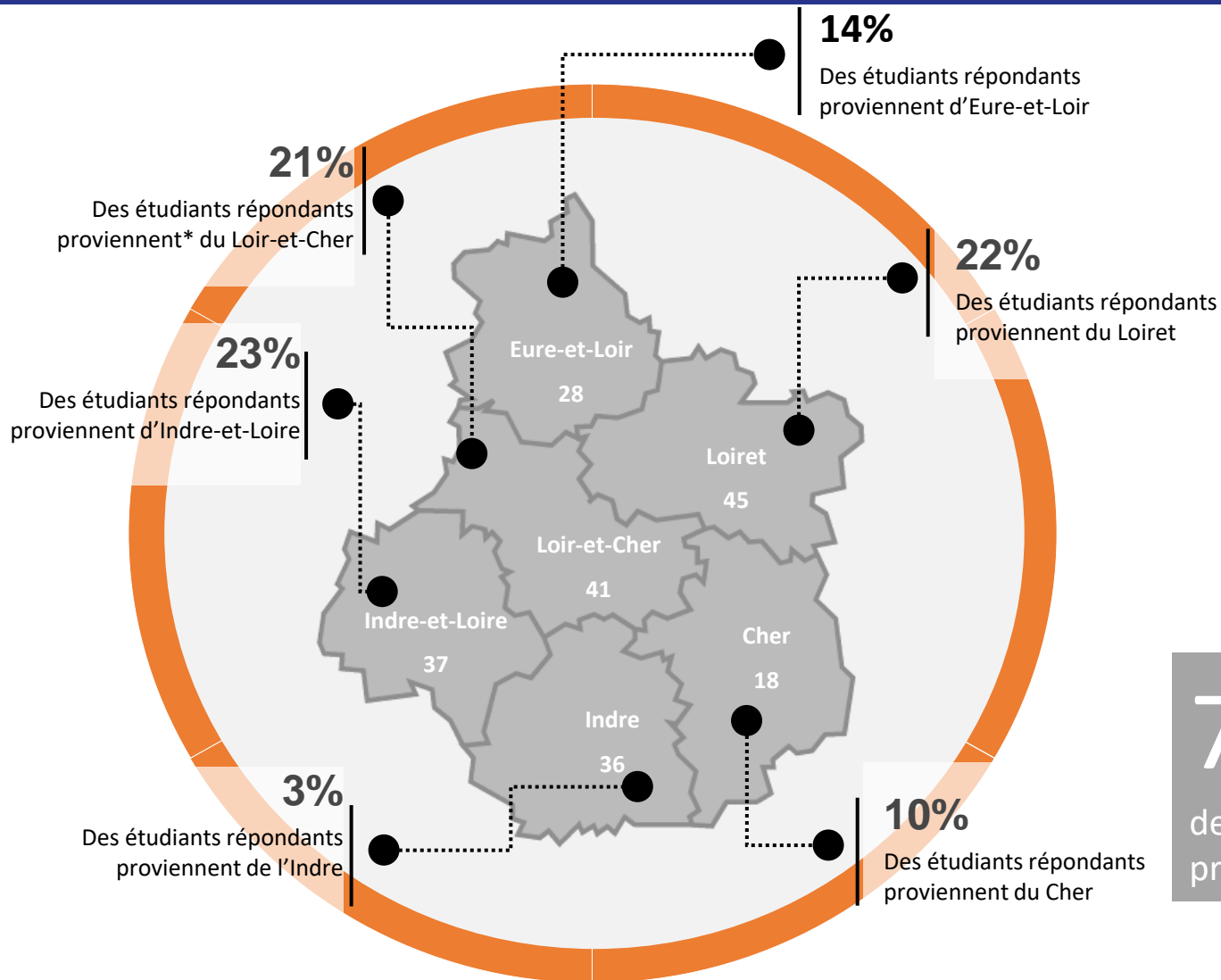
Avec un **taux de réponse de 37%**, l'échantillon final obtenu peut être considéré comme très représentatif.

Réponses

Le taux de réponse final est de **37%**, avec 73 répondants parmi les étudiants en kinésithérapie de la région Centre – Val de Loire.

Dans le cadre cette analyse, nous avons conservé tous les questionnaires complétés à plus de 88%, ce qui représente a minima 16 réponses sur les 19 questions posées.

Caractéristiques des répondants



7%
des étudiants en kinésithérapie de la région Centre – Val de Loire proviennent* d'une région limitrophe

* Provenance d'un étudiant : département d'obtention du baccalauréat

Perspectives – Mode d'exercice

52%

Des répondants trouvent le déplacement à domicile envisageable à **proximité du lieu d'exercice**

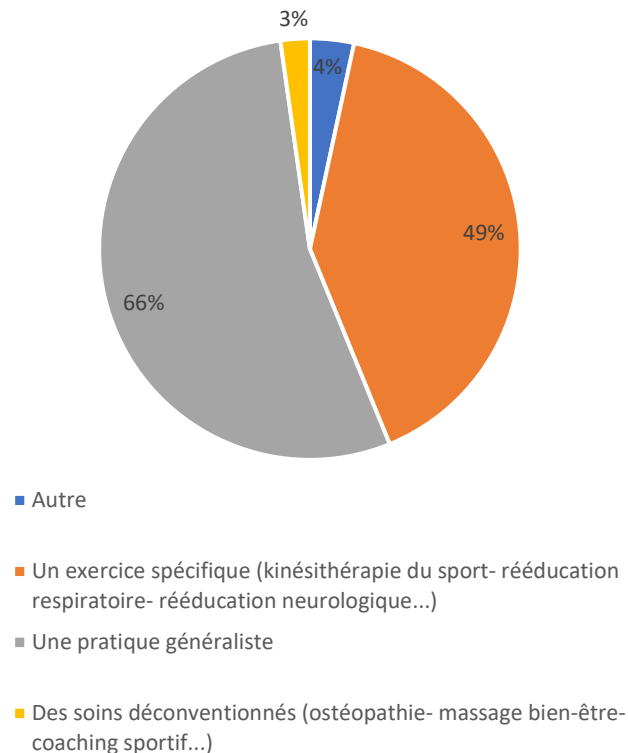
32%

Des répondants pensent que le **déplacement à domicile est indispensable**

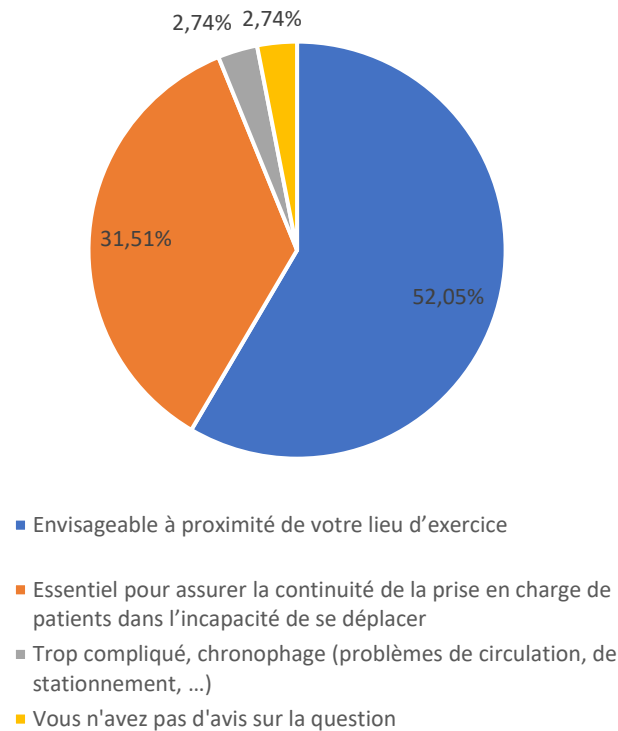
En parallèle de la formation initiale, les répondants étudient:

- La pédiatrie
- La méthode McKenzie

Spécificités envisagées par les étudiants

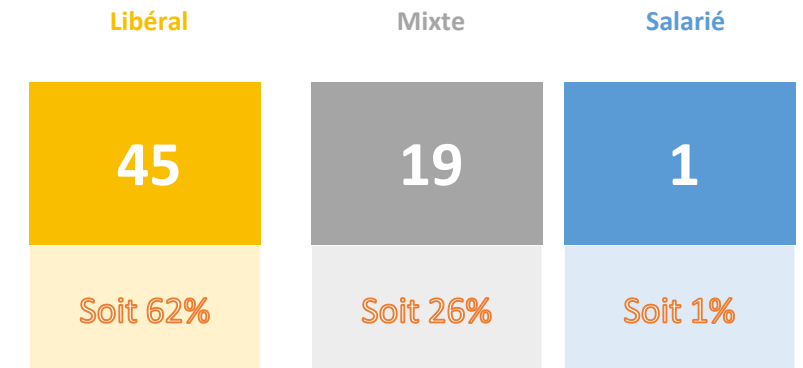


Perspective du déplacement à domicile



64

Répondants envisagent de travailler en libéral ou en mixte



Perspectives après le diplôme

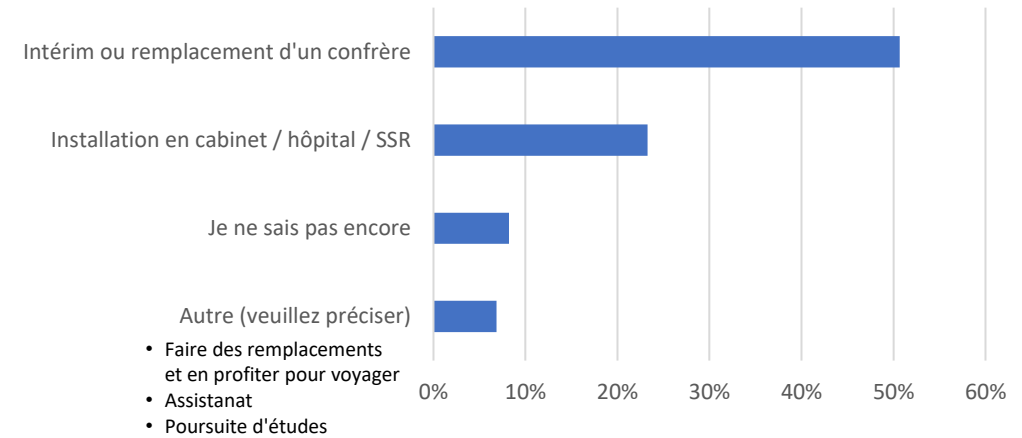
Spécificité envisagée	Centre – Val de Loire	Etudiants
Pas de spécificité	40%	▼ 1%
Système musculo-squelettique	28%	▲ 34%
Neurologique	12%	▼ 15%
Pédiatrique	9%	▲ 33%
Cardiaque / Respiratoire – Enfant	5%	▼ 19%
Cardiaque / Respiratoire – Adulte	7%	▲ 26%
Vasculaire / Lymphatique	10%	▼ 4%
Cancérologie	8%	▼ 5%
Soins palliatifs et accompagnement	1%	▼ 0%
Troubles liés à l'âge / en gériatrie	8%	▼ 7%
Santé mentale	1%	▲ 22%
Éducation à la santé / Prévention / Ergonomie	4%	▲ 15%
Troubles de l'équilibre / vestibulaire	4%	▼ 1%
Pelvi-périnéologie – Enfant	1%	▲ 8%
Pelvi-périnéologie – Adulte	14%	▼ 26%
Maxillo-faciale	5%	▲ 11%
Gestion de la douleur	4%	▲ 32%
Kinésithérapie du sport	19%	▲ 32%
Lésions cutanées et des cicatrices	5%	▲ 7%
Activité physique adaptée / Sport santé	6%	▲ 11%

- ▲ Supérieur au pourcentage régional
- Egal au pourcentage régional
- ▼ Inférieur au pourcentage régional

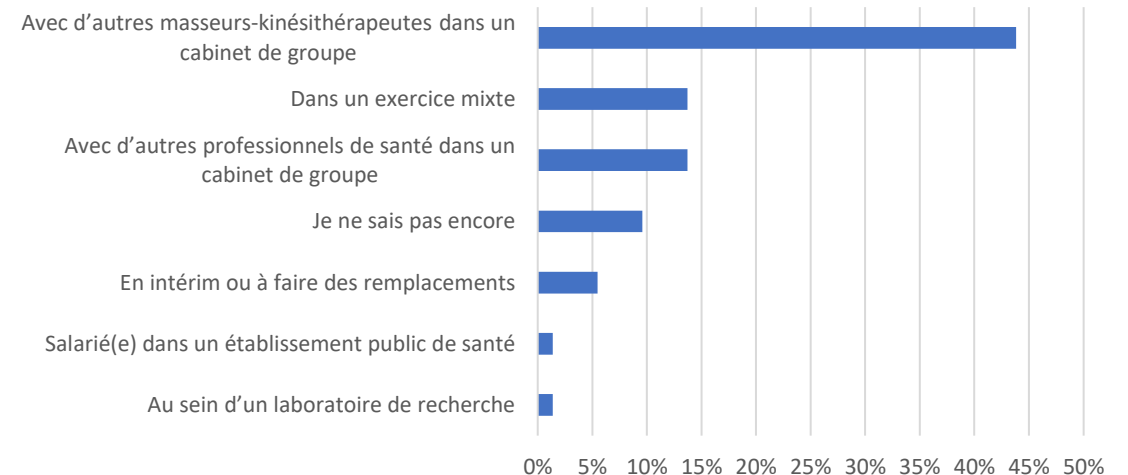
58%

Des répondants souhaitent travailler en cabinet de groupe 3 ans après leur diplôme

Perspectives à 6 mois après le diplôme

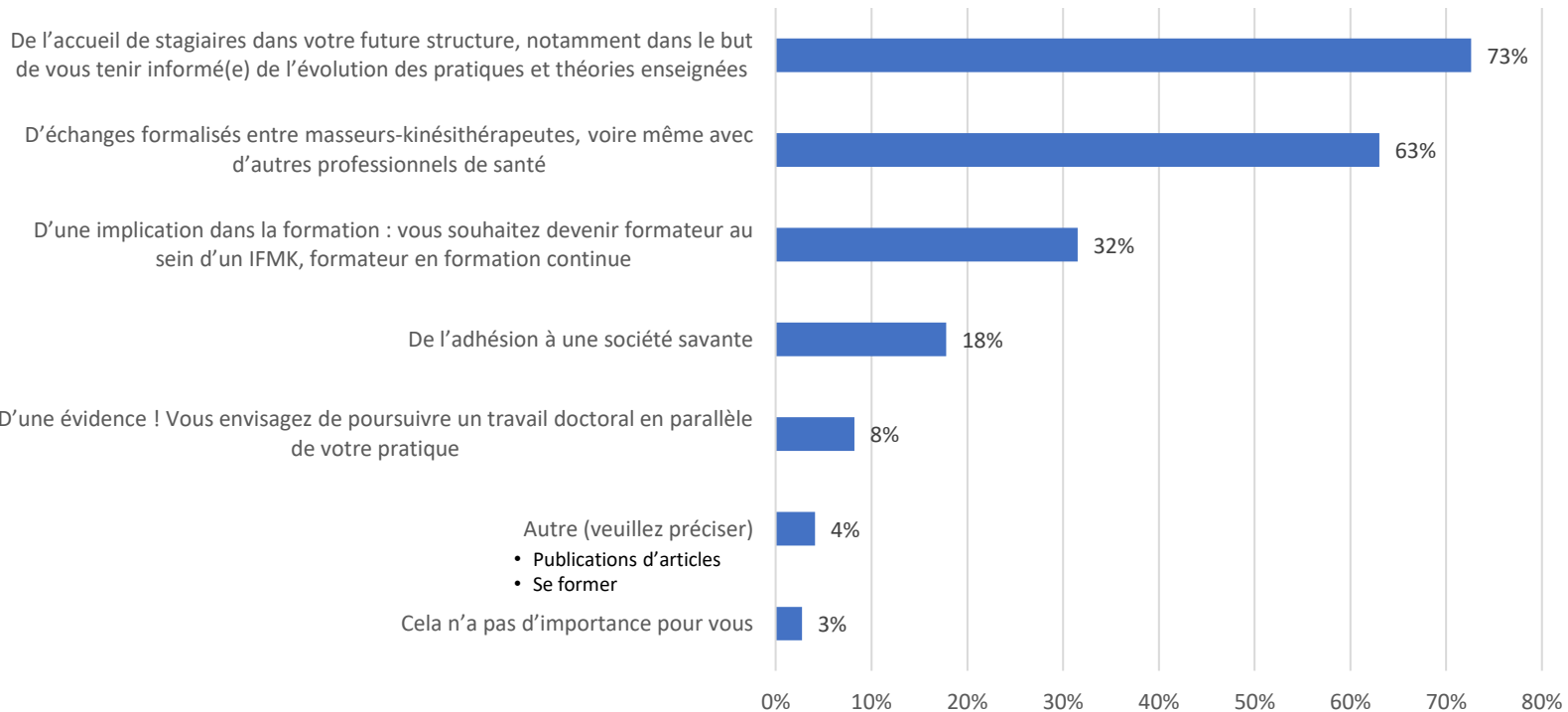


Perspectives à 3 ans après le diplôme



Liens avec la recherche et la formation

Forme que prendra le lien avec la recherche et la formation dans le futur exercice professionnel des étudiants



73%

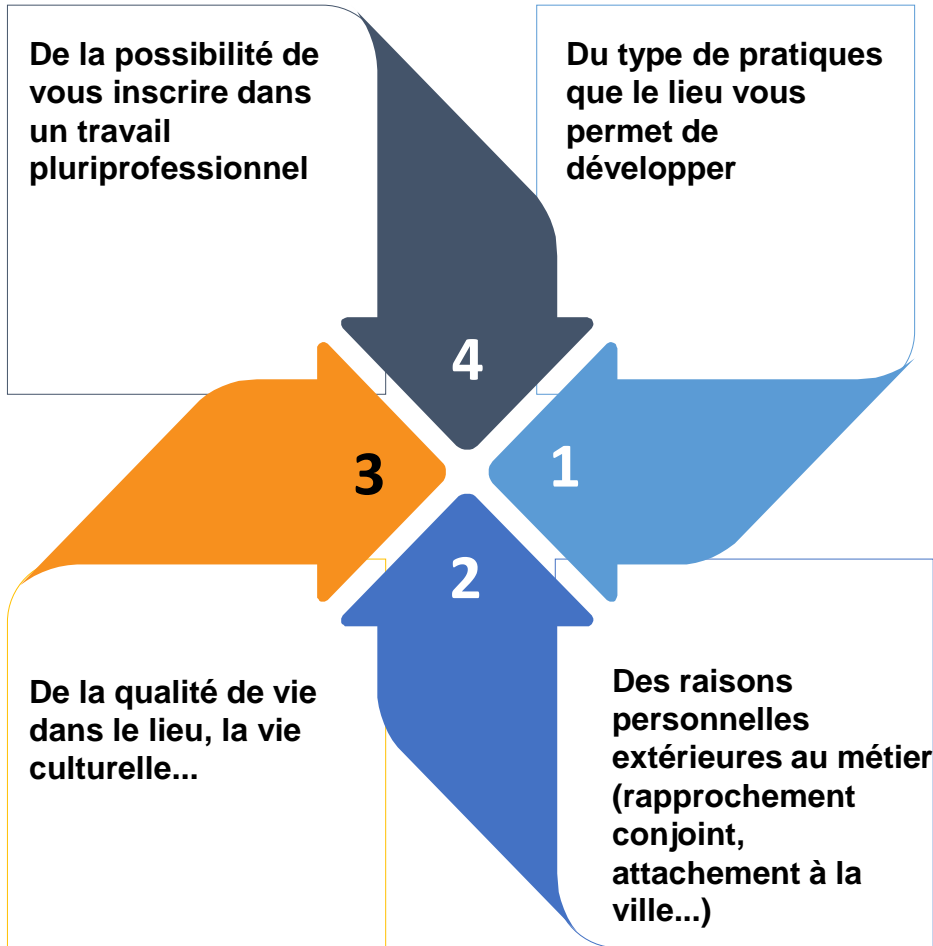
Des répondants souhaitent accueillir des stagiaires

En synthèse

- L'accueil de stagiaires et les échanges formalisés entre professionnels de santé sont les deux formes majoritaires que prendra le lien avec la recherche et la formation dans le futur exercice professionnel des étudiants répondants.
- La publication d'articles n'est que très peu envisagée.

Les étudiants et la région

Critères prioritaires lors de la future installation des étudiants



30 %

Des répondants souhaitent **rester** en région **Centre Val de Loire**

21 %

Des répondants souhaitent **changer de région**

34 %

Des répondants **ne savent pas** où ils vont s'installer

75%

des répondants connaissent leur droit pour les aides à l'installation

En synthèse

- 30% des étudiants à l'IFMK d'Orléans souhaitent rester dans la région Centre – Val de Loire. C'est 5 points de moins que le chiffre issu de l'analyse des réponses des praticiens (Cf. p.18).
- Plus d'un tiers des étudiants répondants sont indécis quant à leur lieu d'installation.
- L'attractivité de la région est un critère déterminant pour la future installation des étudiants.

Propositions d'actions des étudiants

Réaliser des actions de sensibilisation auprès des médecins pour faire évoluer l'image qu'ils ont de la profession de masseur-kinésithérapeute



Ouvrir un Master de recherche pour les étudiants en Master de l'école et obtenir un double diplôme



Développer les maisons médicales afin de développer la pluriprofessionnalité



Créer un répertoire accessible à tous les kinés de la région sur les spécialisations de chacun pour pouvoir réorienter au mieux les patients en cas de besoin spécifique



Mettre en place des bourses aux études (des bourses données aux étudiants en échange d'une installation ou d'une prise de poste en région Centre Val de Loire pour plusieurs années)



Faciliter la mise en contact des remplaçants avec les kinés ayant besoin d'être remplacés dans la région



Accueillir l'expérimentation de l'accès direct dans le Loiret



Des aides pour l'accueil des étudiants



Annexes

Questionnaire praticiens

Partie 1 Votre profil et votre formation

Q1 Quelle est votre civilité ?

Q2 Vous êtes : *Libéral / Salarié / Mixte / Etudiant*

Q3 Quelle est votre tranche d'âge ?

Q4 Depuis combien d'années êtes-vous installé(e) en région Centre-Val de Loire ?

Q5 Quel est le code postal de votre lieu d'exercice ?

Q6 Selon votre ressenti, vous exercez plutôt dans une zone : *Rurale / Urbaine / Périurbaine / Autre*

Q7 Dans votre pratique libérale, vous exercez :

- *Seul dans votre cabinet*
- *Exclusivement à domicile*
- *Avec d'autres kinésithérapeutes dans un cabinet de groupe*
- *Avec d'autres kinésithérapeutes et d'autres professionnels de santé*
- *Vous êtes le seul kinésithérapeute, avec d'autres professionnels de santé dans un cabinet partagé*
- *Dans une maison de santé pluridisciplinaire (MSP)*
- *En intérim ou en remplaçant d'autres confrères*
- *Autre*

Q8 Quel est le département d'obtention de votre baccalauréat ?

Q9 Quelle est l'année d'obtention de votre diplôme de masseur-kinésithérapeute ?

Q10 Dans quel institut avez-vous suivi votre formation ? *En région Centre – Val de Loire / En France / Dans un autre pays*

Q11 Etes-vous en situation de handicap ?

Q11 bis Etes-vous déficient visuel ?

Questionnaire praticiens

Partie 2 Votre activité professionnelle

Q12 Quelle est la spécificité de votre exercice professionnel ?

- *Je n'ai pas de spécificité*
- *Rééducation du système musculo-squelettique*
- *Rééducation en neurologie*
- *Rééducation en pédiatrie*
- *Rééducation cardiaque / respiratoire - Enfant*
- *Rééducation cardiaque / respiratoire - Adulte*
- *Rééducation vasculaire / lymphatique*
- *Rééducation en cancérologie*
- *Soins palliatifs et accompagnement*
- *Rééducation des troubles liés à l'âge / en gériatrie*
- *Rééducation et santé mentale*
- *Éducation à la santé / Prévention / Ergonomie*
- *Rééducation des troubles de l'équilibre / vestibulaire*
- *Rééducation en pelvi-périnéologie - Enfant*
- *Rééducation en pelvi-périnéologie - Adulte*
- *Rééducation maxillo-faciale*
- *Gestion de la douleur*
- *Kinésithérapie du sport*
- *Kinésithérapie des lésions cutanées et des cicatrices*
- *Activité physique adaptée / Sport santé*
- *Autre*

Q13 Hormis votre spécificité, quelles autres pathologies prenez-vous en charge ?

Q13 bis Comment répartissez-vous, entre 0 et 100%, la prise en charge de vos patients entre spécificité(s) et autre(s) pathologie(s) ?

Q14 De quel type de matériel spécifique disposez-vous ? *Balnéothérapie / Isocinétisme / Ondes de Chocs / Plateau technique / Pressothérapie / Autre*

Q15 Seriez-vous intéressé(e) pour mutualiser le matériel spécifique (plateau technique, isocinétisme...) ?

Q16 Est-ce que votre structure répond aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ?

Q17 Avez-vous un accès rapide à un défibrillateur cardiaque (DAE) ?

Q18 Dans votre activité, la part de soins à domicile représente (en pourcentage) :

Q19 Si vous pratiquez une ou des activité(s) non conventionnée(s), quelle est-elle ?

- *Je n'en ai pas*
- *Actions de prévention*
- *Activité digitale (pédagogie ou accompagnement en ligne)*
- *Activité syndicale et/ou ordinale*
- *Education thérapeutique*
- *Gymnastique hygiénique et préventive*
- *Ostéopathie*
- *Intervention en club sportif*
- *Intervention en entreprise*
- *Intervention en tant que formateur au sein d'IFMK*
- *Intervention en tant que formateur dans un organisme de formation continue*
- *Pratiques de bien-être*
- *Préparation à l'effort sportif ou physique*
- *Recherche scientifique*
- *Soins esthétiques*
- *Autre*

Questionnaire praticiens

Partie 3 Votre patientèle

Q20 Pouvez-vous estimer la part de patients réguliers et/ou chroniques dans votre patientèle (en pourcentage) ?

Q21 Majoritairement, pour venir au cabinet, vos patients font :

- *Moins de 5 km (habitant du quartier)*
- *Entre 5 et 10 km (échelle de la commune)*
- *Plus de 10 km*
- *Plus de 30 km*

Q22 Quelle est la fréquence de prise en charge pour ces catégories de patients ?

Q23 Selon vous, quel serait le pourcentage de votre chiffre d'affaires d'impayés (patients et rejets tiers payant) sur une année ?

Q24 Quel est votre ressenti global sur le taux d'absentéisme (patients qui ne sont pas venus et qui n'ont pas prévenu 24h à l'avance) ?

- *Cela arrive tout le temps*
- *Cela arrive souvent*
- *Cela arrive parfois*
- *Cela arrive rarement*
- *Cela n'arrive jamais*

Q25 Lors de votre dernière semaine travaillée, combien de patients ne sont pas venus et n'ont pas prévenu 24h à l'avance ?

Q26 Qu'avez-vous mis en place pour lutter contre cet absentéisme au sein de votre cabinet ? Et cela a-t-il eu un impact positif ?

Q27 Que suggèreriez-vous pour diminuer ce taux d'absentéisme ?

Q28 Pratiquez-vous le tiers payant ? *Oui intégralement / Oui partie obligatoire / Oui parfois / Uniquement obligations / Non*

Q29 Connaissez-vous les obligations en lien avec le RGPD au sein de votre cabinet ?

Q30 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "votre patientèle" ?

Questionnaire praticiens

Partie 4 Organisation de votre travail

Q30 bis Vous a-t-il été facile de vous installer en tant que praticien en situation de handicap ?

- *Je n'ai eu aucune difficulté*
- *J'ai rencontré des difficultés avec les instances en rapport avec ma pratique (CPAM, Ordre...)*
- *J'ai rencontré des difficultés avec des instances en rapport avec ma situation (MDPH...)*
- *J'ai rencontré des difficultés avec certains patients*
- *J'ai rencontré des difficultés avec certains confrères*
- *J'ai rencontré des difficultés avec certains prestataires*
- *Autre (veuillez préciser)*

Q30 bis' Pensez-vous qu'il existe des moyens d'améliorer votre quotidien en tant que praticien en situation de handicap ?

Q31 Avez-vous un secrétariat et/ou une plateforme de prise de rendez-vous en ligne à disposition ?

Q31 bis Quelle est la forme de secrétariat à laquelle vous avez recours ?

- *Personne salariée*
- *Conjoint collaborateur*
- *Secrétariat téléphonique*
- *Plateforme en ligne*
- *Autre*

Q32 Par quels canaux communiquez-vous vos absences à vos patients ?

Q33 Faites-vous, vous-même la facturation ?

Q34 Quel est le temps de travail hebdomadaire moyen que vous consacrez aux soins ?

Q35 Quel est le temps de travail hebdomadaire moyen que vous consacrez à la gestion administrative et logistique (facturation, secrétariat...) ?

Q36 Quel est le temps de travail hebdomadaire moyen que vous consacrez aux tâches ménagères et à la tenue du cabinet ?

Q37 Vous est-il difficile de trouver un remplacement en cas de congés ou de formation ?

Q37 bis Cela est-il plus difficile depuis la pandémie COVID-19 ?

Q38 Avez-vous accueilli un stagiaire au cours de l'année ?

Q38 bis Avez-vous demandé la gratification des maîtres de stage auprès de l'URPS MKL Centre-Val de Loire ?

Q39 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans la thématique "Organisation de votre travail" ?

Questionnaire praticiens

Partie 5 Charge de travail

Q40 En moyenne, à combien estimez-vous le nombre d'actes possibles par semaine si vous êtes à 100% de votre capacité ?

Q41 Faites-vous des séances de groupes ?

Q41 bis Quel est le nombre maximum de patients que vous pouvez prendre en charge par groupe ?

Q42 Quels sont les horaires d'ouverture du cabinet (y compris vos collègues) ?

Q43 Travaillez-vous le dimanche ? *Régulièrement / Occasionnellement / Jamais*

Q43 bis Faites-vous partie d'un réseau de garde ?

Q44 Quelle est votre estimation de votre charge globale de travail ?

Q45 Quel est le nombre moyen de patients que vous voyez sur une journée ?

Q46 Si vous effectuez des séances de soins ou de prévention en dehors de votre cabinet, pouvez-vous en préciser la fréquence ?

- *A domicile*
- *HAD*
- *EHPAD, maison de retraite*
- *Centre hospitalier ou clinique*
- *Etablissement de soins de suite et de longue durée*
- *Entreprise pour la prévention des TMS*
- *Centre ou club sportif*
- *Autre structure*

Q46 bis Vous avez sélectionné "jamais" au moins une fois dans la question précédente, veuillez préciser pourquoi.

Q46 bis' Rencontrez-vous des problèmes de stationnement ?

Q47 Vous sentez-vous débordé(e) par votre charge de travail ? *Tous les jours / Souvent / Parfois / Rarement / Jamais*

Q48 Quel est le nombre de demi-journées sans activité professionnelle au cours d'une semaine type (hors dimanche) ?

Q49 Au regard du planning de vos semaines, vous constatez aujourd'hui que :

- *Vous avez la possibilité de prendre de nouveaux patients, y compris pour une prise en charge intensive*
- *Les annulations de rendez-vous par les patients sont de plus en plus nombreuses et mettent à mal votre organisation*
- *Vous arrivez à gérer votre agenda, en préservant des créneaux pour les urgences éventuelles*
- *Vous êtes amené(e) à refuser plusieurs nouveaux patients par semaine et cela génère stress et/ ou incompréhension chez eux*
- *Malgré la mise en place de créneaux d'urgence, vous refusez des patients*
- *Ces différentes situations ne vous concernent pas*

Q50 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "Charge de travail" ?

Questionnaire praticiens

Partie 6 Qualité de vie au travail

Q51 Etes-vous satisfait(e) de votre activité professionnelle ? *Très satisfait(e) / Plutôt satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas du tout satisfait(e)*

Q52 Comment abordez-vous l'avenir de votre pratique professionnelle ? *Sereinement / Avec inquiétude*

Q53 Avez-vous des perspectives d'évolution/changements à 5 ans ? Si oui, pouvez-vous préciser lesquelles ?

Q54 Comment jugez-vous la tarification de vos soins ? *Elevée / Correcte / Basse / Trop basse*

Q55 Etes-vous satisfait(e) de vos revenus globaux ? *Très satisfait(e) / Plutôt satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas du tout satisfait(e)*

Q56 Est-ce que la surcharge de votre travail a un impact sur votre vie personnelle ?

Q57 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "Qualité de vie au travail" ?

Questionnaire praticiens

Partie 7 Attractivité de la région

Q58 D'après vous, le besoin en kinésithérapeutes sur votre zone géographique est : *Très fort / Fort / Modéré / Faible*

Q59 Quelles sont les demandes de soins auxquelles vous ne pouvez pas répondre et prendre en charge au sein de votre cabinet ?

Q60 Quelle est votre perception de l'attractivité de votre région ? *Très bonne / Bonne / Moyenne / Mauvaise*

Q61 Combien de temps, en moyenne, un patient attend (en dehors des situations d'urgence) avant d'avoir un rendez-vous au sein de votre cabinet ?

Q62 Comment gérez-vous vos nouveaux patients en attente de rendez-vous ?

- *Je ne prends plus de nouveaux patients*
- *Je les mets sur une liste d'attente et je les rappelle si j'ai de la place*
- *Je les mets sur une liste d'attente et je les rappelle automatiquement*
- *Je m'oblige à leur donner un rendez-vous*
- *Je réoriente vers d'autres confrères*
- *Je délègue à un logiciel de prise de rendez-vous*
- *Autre*

Q63 Devez-vous refuser des patients à cause d'une demande trop élevée ?

Q63 bis A quelle fréquence, en moyenne, refusez-vous des patients ?

Q64 Ce qui a motivé le choix de votre lieu actuel de travail c'est avant tout :

- *Des raisons personnelles extérieures au métier (rapprochement d'un(e) conjoint(e), attachement à la ville, qualité de vie...)*
- *Le besoin en kinésithérapeutes dans la zone*
- *Aucune raison particulière, si ce n'est l'opportunité qui s'est présentée de vous installer en ce lieu*
- *Le contenu de l'activité, le type de pratiques que cela vous permet de développer*
- *L'opportunité de reprendre un cabinet existant suite au départ d'un(e) confrère*
- *La possibilité de vous inscrire dans un collectif de travail*
- *Les aides à l'installation proposées par les pouvoirs publics*
- *Autre*

Q65 Combien pensez-vous qu'il manque de kinésithérapeutes, au sein de votre cabinet, pour pallier aux demandes de patients non honorées ?

Q66 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "Attractivité de la région" ?

Questionnaire praticiens

Partie 8 Formation continue et sensibilisation

Q67 Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous inscrit à une formation continue ?

Q68 A quelle fréquence suivez-vous des formations ?

Q69 Quels types de formations avez-vous suivis ?

Q70 Etes-vous satisfait de l'offre de formation continue présente en région Centre-Val de Loire ?

Q70 bis Est-ce que l'accessibilité à l'offre de formation continue en région Centre-Val de Loire vous limite dans votre possibilité de suivre des formations continues ?

Q71 Comment intégrez-vous la prévention primaire dans votre activité ?

- *Je participe déjà à des actions*
- *Je fais de la prévention primaire avec mes patients durant les soins*
- *Je n'intègre pas la prévention primaire dans mon activité*
- *Autre*

Q72 Quels sont vos besoins en prévention primaire ?

- *Vous avez besoin de formation sur le sujet*
- *Vous manquez de support d'information*
- *Vous manquez de temps*
- *Selon vous, la prévention primaire ne fait pas partie de vos missions*

Q73 Quelle(s) action(s) de prévention avez-vous mise(s) en place dans l'année ?

- *Aucune*
- *Appareil respiratoire*
- *AVC*
- *Cancer du sein*
- *COVID (vaccination, dépistage)*
- *HTA*
- *Lombalgies*
- *Mois sans tabac*
- *Nutrition*
- *Périnatalité*
- *TMS*
- *Troubles du sommeil*
- *Autre*

Q74 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "Formation continue et sensibilisation" ?

Questionnaire praticiens

Partie 9 Coordination des soins et interprofessionnalité

Q75 On observe en région Centre Val de Loire des regroupements de professionnels (cabinet de groupe de kinésithérapeutes, cabinet pluri professionnel, Maison de santé, Centre Médical). Vous y voyez pour votre part avant tout :

- *Un intérêt en termes économiques*
- *Un intérêt personnel d'organisation de votre exercice professionnel*
- *Un intérêt pour la pratique professionnelle*
- *Une manière de répondre à des enjeux de santé locale*
- *Aucun intérêt (préférence pour un exercice individuel)*

Q76 A titre personnel, rejoindre un regroupement de professionnels pluridisciplinaires est : *Option sérieuse / Perspective intéressante / Evolution envisageable / Sans grand intérêt / Non adapté au métier / Autre*

Q77 Quelle est votre connaissance et perception des ESP (Equipes de Soins Primaires) ?

Q78 Faites-vous partie d'une ESP ?

Q79 Faites-vous partie d'une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ?

Q80 Quelle est votre connaissance et perception des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) ?

Q81 A propos de vos relations avec les autres professionnels de santé, vous diriez plutôt que :

- *Nous avons des échanges réguliers pour discuter de nos patients*
- *Une dynamique de partage s'instaure depuis quelques temps*
- *Elles se sont progressivement raréfiées, faute de temps à y consacrer*
- *On se connaît, il nous arrive d'échanger, mais globalement on ne travaille pas ensemble*
- *On ne se connaît pas du tout, on ne travaille pas ensemble*
- *Autre*

Q82 Quel(s) professionnel(s) de santé avez-vous contacté(s) sur le dernier mois ?

Q83 En situation d'urgence non vitale, avez-vous réussi à joindre ces professionnels de santé ?

Q84 Quels canaux de communication utilisez-vous entre kinésithérapeutes dans ces différentes situations ?

- *Recherche d'un remplaçant*
- *Echange sur un patient*
- *Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)*
- *Question logistique*
- *Ordre des kinésithérapeutes*
- *URPS MKL*
- *Autre*

Q85 Comment jugez-vous les moyens de communication entre kinésithérapeutes ? *Très efficaces / Corrects / Peu efficaces / Jamais utilisés*

Q86 Quels canaux de communication utilisez-vous avec les autres professionnels de santé pour échanger autour d'un patient ?

Q87 Comment jugez-vous les moyens de communication avec les autres professionnels de santé lorsque vous avez besoin d'informations supplémentaires par exemple ?

Q88 Lorsque vous faites le bilan d'un patient, l'envoyez-vous au médecin prescripteur ?

Q89 Quelles sont vos propositions d'actions concrètes pour améliorer les points évoqués dans cette thématique "Coordination des soins et interprofessionnalité" ?

Questionnaire praticiens

Partie 10 Idées et projets innovants

Q90 Seriez-vous intéressé(e) par ?

- *L'accès direct en kinésithérapie*
- *Une mutualisation d'un temps de travail avec d'autres collègues partageant les mêmes problématiques de soins et/ou des compétences complémentaires*
- *Une plateforme collaborative numérique permettant l'échange autour de votre pratique ou de vos patients*
- *Une plateforme collaborative physique (lieux physiques mutualisés pouvant être partagés)*
- *Une plateforme référençant les ressources matérielles déjà présentes dans les cabinets et pouvant être partagées (balnéothérapie, isocinétisme, matériel vestibulaire...)*
- *Une plateforme numérique ouverte aux projets innovants pour la profession concernant aussi bien les étudiants en formation (mémoire, thèse, recherche) que les professionnels en exercice souhaitant proposer des améliorations de la pratique (parcours de soins, objets connectés, formations...)*
- *Aucune de ces propositions*
- *Autre*

Q91 Rencontrez-vous des problématiques particulières qui n'ont pas été mentionnées et que vous souhaitez partager avec nous ?

Q92 Avez-vous des commentaires à ajouter ?

Questionnaire étudiants

Partie 1 Votre profil & Partie 2 Votre formation

Partie 1 – Votre profil

Q1 Quelle est votre civilité ?

Q2 Vous êtes : *Libéral / Salarié / Mixte / Etudiant*

Q3 Quelle est votre tranche d'âge ?

Q4 Vous êtes originaire :

Partie 2 – Votre formation

Q5 Quel est le département d'obtention de votre baccalauréat ?

Q6 Dans quelle année d'études êtes-vous ?

Questionnaire étudiants

Partie 3 Future activité professionnelle & Partie 4 Attractivité de la région

Partie 3 – Votre future activité professionnelle

Q7 Vers quel mode d'exercice souhaitez-vous vous orienter ?

Q8 Quelle pratique / spécificité de la kinésithérapie envisagez-vous principalement de développer ?

- Une pratique généraliste
- Un exercice spécifique (kinésithérapie du sport, rééducation respiratoire, rééducation neurologique...)
- Des soins déconventionnés (ostéopathie, massage bien-être, coaching sportif...)
- Autre

Q9 Vous allez être très prochainement diplômé(e), que prévoyez-vous de faire dans les six mois après l'obtention de votre diplôme ?

Q10 Vous allez être très prochainement diplômé(e), dans 3 ans vous vous projetez de préférence :

Q11 Vous déplacer pour une consultation au domicile du patient vous semble :

- Essentiel pour assurer la continuité de la prise en charge de patients dans l'incapacité de se déplacer
- Envisageable à proximité de votre lieu d'exercice
- Difficilement faisable, vous n'avez pas le permis
- Pas utile, il vous semble préférable d'effectuer les soins au sein d'un cabinet équipé
- Trop compliqué, chronophage (problèmes de circulation, de stationnement, ...)
- Vous n'avez pas d'avis sur la question

Partie 4 – Attractivité de la région

Q12 Lors de votre installation, vous tiendrez compte en priorité :

- Du type de pratiques que le lieu vous permet de développer
- Des raisons personnelles extérieures au métier (rapprochement conjoint, attachement à la ville...)
- De la qualité de vie dans le lieu, la vie culturelle...
- De la possibilité de vous inscrire dans un travail pluriprofessionnel
- De l'opportunité de reprendre un cabinet existant suite au départ d'un(e) collègue
- Des aides à l'installation proposées par les pouvoirs publics
- Autre

Q13 Connaissez-vous les aides à l'installation auxquelles vous pourriez avoir droit ?

Q14 Concernant votre installation géographique, vous vous voyez exercer : Dans le Cher / Dans l'Eure-et-Loir / Dans l'Indre / Dans l'Indre-et-Loire / Dans le Loir-et-Cher / Dans le Loiret / Dans une autre région que le Centre-Val de Loire / Je ne sais pas encore

Questionnaire étudiants

Partie 5 Formation

Partie 5 – Formation

Q15 En parallèle de votre formation initiale, quel(s) type(s) de formation suivez-vous ?

- *Kinésithérapie du sport*
- *Thérapies manuelles*
- *Education thérapeutique du patient*
- *Autre*

Q16 Quelle(s) spécificité(s) envisagez-vous de développer après l'obtention de votre diplôme ?

Q17 Dans votre exercice professionnel futur, le lien avec la recherche et la formation prendra la forme :

- *D'une évidence ! Vous envisagez de poursuivre un travail doctoral en parallèle de votre pratique*
- *De l'adhésion à une société savante*
- *D'une implication dans la formation : vous souhaitez devenir formateur au sein d'un IFMK, formateur en formation continue*
- *De l'accueil de stagiaires dans votre future structure, notamment dans le but de vous tenir informé(e) de l'évolution des pratiques et théories enseignées*
- *D'échanges formalisés entre masseurs-kinésithérapeutes, voire même avec d'autres professionnels de santé*
- *Cela n'a pas d'importance pour vous*
- *Autre*

Q18 Avez-vous des propositions d'actions concrètes sur la kinésithérapie en région Centre-Val de Loire ?

Q19 Avez-vous des commentaires à ajouter ?

Merci !

Direction de publication : Morgan COLAS

Président de l'URPS des Kinésithérapeutes Libéraux de Centre-Val de Loire

mail : contact@urpsmkl-centrevalde Loire.fr

